



**HAL**  
open science

# La déconnexion électorale. Un état des lieux de la démocratie française

Florent Gougou, Vincent Tiberj

► **To cite this version:**

Florent Gougou, Vincent Tiberj (Dir.). La déconnexion électorale. Un état des lieux de la démocratie française. Florent Gougou; Vincent Tiberj (dir.). Fondation Jean-Jaurès, pp.153, 2017. hal-01515793

**HAL Id: hal-01515793**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-01515793v1>**

Submitted on 28 Apr 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fondation Jean Jaurès • Florent Gougou Vincent Tiberj La déconnexion électorale



# La déconnexion électorale

Un état des lieux de la démocratie française

Sous la direction de  
Florent Gougou  
Vincent Tiberj



# La déconnexion électorale

Un état des lieux de la démocratie française

Florent Gougou  
Vincent Tiberj

Camille Bedock, Céline Belot,  
Adrien Degeorges, Anja Durovic,  
Joël Gombin, Emiliano Grossman,  
Isabelle Guinaudeau, Raul Magni-Berton,  
Pierre Martin, Nonna Mayer, Léa Morabito,  
Simon Persico, Manon Réguer-Petit,  
Nicolas Sauger

## Les auteurs

**Camille Bedock**, chargée de recherches FRS-FNRS, Université libre de Bruxelles (CEVIPOL)

**Céline Belot**, chargée de recherche CNRS, Sciences Po Grenoble (PACTE)

**Adrien Degeorges**, doctorant, Sciences Po Paris (Centre d'études européennes)

**Anja Durovic**, doctorante, Sciences Po Paris (Centre d'études européennes)

**Joël Gombin**, doctorant, Université de Picardie - Jules Verne (CURAPP)

**Florent Gougou**, maître de conférences, Sciences Po Grenoble (PACTE)

**Emiliano Grossman**, professeur associé, Sciences Po Paris (Centre d'études européennes)

**Isabelle Guinaudeau**, chargée de recherche CNRS, Sciences Po Bordeaux (Centre Émile Durkheim)

**Raul Magni-Berton**, professeur des universités, Sciences Po Grenoble (PACTE)

**Pierre Martin**, ingénieur de recherche CNRS, Sciences Po Grenoble (PACTE)

**Nonna Mayer**, directrice de recherche émérite CNRS, Sciences Po Paris (Centre d'études européennes)

**Léa Morabito**, doctorante, Sciences Po Paris (Centre d'études européennes)

**Simon Persico**, post-doctorant, Sciences Po Bordeaux (Centre Émile Durkheim)

**Manon Réguer-Petit**, post-doctorante, Sciences Po Paris (Centre d'études européennes)

**Nicolas Sauger**, professeur associé, Sciences Po Paris (Centre d'études européennes)

**Vincent Tiberj**, professeur des universités associé, Sciences Po Bordeaux (Centre Émile Durkheim)

## INTRODUCTION

Le quinquennat de François Hollande s'achève. Plombé par l'impopularité persistante du président de la République, par l'absence de redressement économique significatif et par la résurgence des attentats islamistes, il laisse la démocratie française dans une situation particulièrement sombre. L'impuissance des responsables politiques s'est renforcée face à la réduction des marges de manœuvre budgétaires. La contestation des grands partis de gouvernement s'est accentuée devant leur incapacité à trouver des réponses durables au problème du chômage. Et la menace incarnée par le Front national s'est précisée suite à sa poussée sans précédent lors des élections intermédiaires. Comme dans d'autres grandes démocraties occidentales, où le verdict des urnes conduit très souvent à une remise en question du fonctionnement habituel de la vie politique, la France ne paraît pas être à l'abri d'un nouveau séisme électoral au printemps 2017. Pour comprendre comment notre pays en est arrivé là, un retour sur les dynamiques politiques et électorales qui ont marqué la présidence de François Hollande s'impose. C'est le sens de cet ouvrage.

### Entre impopularité du pouvoir socialiste et rejet de l'ensemble des gouvernants

Les lendemains d'élections suscitent généralement un élan de confiance et de sympathie à l'égard des nouveaux gouvernants qui leur donne une légitimité pour agir. La science politique baptise ce moment exceptionnel, pendant lequel tout semble possible, « l'état de grâce ». François Hollande qui est arrivé au pouvoir à l'issue de l'élection du printemps 2012 n'a pas échappé à cette règle. Mais son crédit s'est dissipé particulièrement vite, dès l'automne 2012, et rien n'a pu enrayer cette dynamique dans la durée.

L'impopularité de François Hollande a été massive et a touché tous les électeurs. Parmi les électeurs de la gauche, la déception est d'abord venue des choix politiques effectués. L'enterrement de la promesse du droit de vote des étrangers, les reculs sur les contrôles au faciès ou encore plus tard les polémiques autour de la déchéance de nationalité pour les terroristes ont été très mal perçus par la « gauche culturelle » (ou la gauche morale). Le pacte de responsabilité, la loi Macron et la loi travail ont crispé la gauche sociale, celle qui attendait beaucoup du discours du Bourget. Au final, le mariage pour tous reste l'une des rares mesures dont les électeurs de la gauche en 2012 créditent le quinquennat qui s'achève.

Au sein de l'électorat du centre, l'impopularité de François Hollande atteint évidemment un niveau plus élevé. Certes, une partie des mesures économiques mises en œuvre visait explicitement à satisfaire cet électorat, mais le « ras-le-bol fiscal » et l'incapacité du pouvoir socialiste à redresser les comptes publics ont finalement provoqué le rejet. Au sein de l'électorat de droite, la situation est plus simple : François Hollande n'a jamais bénéficié de l'état de grâce. Dès l'été 2012, il était fortement impopulaire dans cet électorat car perçu comme illégitime<sup>1</sup>. À cette époque, les électeurs de Marine Le Pen étaient d'ailleurs plus favorables au nouveau président que les électeurs de Nicolas Sarkozy. La suite du quinquennat n'a rien changé à cette donne, la majorité des électeurs et des responsables politiques de droite estimant François Hollande indigne de la fonction.

Cependant, l'impopularité de François Hollande ne résulte pas seulement de « l'usure du pouvoir » et de la déception engendrée par les politiques menées. Le rejet touche aussi les autres formations politiques. Jusque-là, quand un parti était au pouvoir, il suscitait de moins en moins de confiance au fur et à mesure de son mandat, tandis que la popularité du principal parti d'opposition remontait. Depuis 2012, le grand parti de la droite classique (l'UMP puis Les Républicains) est autant rejeté que le Parti socialiste. Au mois de décembre 2016, selon le baromètre Sofres, le Parti socialiste recueillait 27 % d'opinions favorables ; Les Républicains 31 %.

1. Nonna Mayer, Vincent Tiberj, « Où est passée la gauche ? De la victoire de 2012 à la déroute de 2014 », in *L'État de l'opinion 2015*, Paris, Seuil, 2015.

En décembre 2012, le Parti socialiste était à 43 % d'opinions favorables, l'UMP à 27 %. Cette crise de confiance va au-delà de nos deux grands partis de gouvernement et n'épargne pas les autres : en décembre 2016, le Front national recueillait 20 % d'opinions favorables, le Parti de gauche 25 %, le MoDem 27 % et les Verts 36 %.

Ce rejet de toutes les alternatives politiques peut évidemment s'expliquer par les difficultés que connaît la France sur le front du chômage depuis les chocs pétroliers des années 1970, difficultés qui ont encore été renforcées par la « grande récession » de 2008. Cependant, il peut aussi se comprendre comme le produit de l'absence d'alternatives économiques alors que l'emploi se précarise, que le pouvoir d'achat stagne et que les inégalités sociales se creusent<sup>2</sup>. Les marges de manœuvre des dirigeants nationaux semblent se rétrécir au profit des intérêts des grandes multinationales ou des options portées par les institutions supranationales comme l'Union européenne. Pourtant, les citoyens exigent toujours des choix forts et de l'ambition, en France comme ailleurs.

Dans toutes les démocraties occidentales, ce décalage entre les demandes des électeurs et les marges de manœuvre des gouvernants alimente la contestation des élites en place<sup>3</sup>. Il explique en partie les surprises électorales récentes, du Brexit en Grande-Bretagne à l'élection de Donald Trump aux États-Unis. La France ne semble pas à l'abri d'un nouveau choc semblable à celui du 21 avril 2002.

## Vers un renouveau démocratique ?

De toute évidence, la situation est sombre. Mais est-elle grave ? Pour les gouvernants, elle ne semble pas être particulièrement préoccupante, du moins à court terme : pour ceux qui exercent le pouvoir, le plus important reste d'être élu (et de préférence en position majoritaire), qu'importe la manière dont on l'est. Avec une majorité des voix ou non, avec une participation de 80 % ou de 40 %. C'est ainsi que plusieurs

2. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2013.

3. Dalton J. Russell, *Democratic Challenges, Democratic Choices: The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

ministres et responsables du Parti socialiste ont accueilli les résultats des élections régionales de 2015. Dès lors que la gauche a sauvé certaines régions, même dans le cadre de triangulaires, même avec une participation faible, même en n'obtenant pas la majorité des suffrages exprimés, ils n'ont pas hésité à transformer en victoire politique des succès qui ne sont que techniques. On atteint ici les limites et les apories des principes du gouvernement représentatif<sup>4</sup>, qui confie le gouvernement à des élus et qui cantonne les citoyens à un rôle extrêmement limité dans le temps, celui de choisir ceux qui exerceront le pouvoir.

Dès les années 1950, des politistes américains n'hésitaient pas à endosser une conception élitiste du fonctionnement des régimes démocratiques modernes, assumant que la participation de tous à chaque instant poserait également des problèmes : « certains sont et doivent être intéressés par la politique ; d'autres ne le sont pas et n'en ont pas le besoin<sup>5</sup> ». Que des pans entiers de la population et des territoires aient perdu confiance dans les gouvernants et ne se sentent pas concernés par les élections peut cependant avoir des conséquences graves sur la fabrique de notre société. Le fait que les retraités votent plus souvent que les jeunes ne peut-il pas aboutir à des choix politiques plus favorables aux premiers ? Et que dire du fait que les campagnes votent plus souvent que les villes, que les centres-villes votent plus souvent que les quartiers périphériques, que les cadres votent plus souvent que les ouvriers ? Bref, en France comme dans toutes les démocraties occidentales, le fonctionnement actuel des régimes politiques peut aussi produire de nouvelles « inégalités de voix<sup>6</sup> ». Jusqu'à quel point un système démocratique peut-il donc se permettre ce décalage entre gouvernants et gouvernés ?

Cette question est essentielle pour l'avenir des sociétés modernes. Elle est d'autant plus intéressante que d'autres fonctionnements de la démocratie sont possibles. Contrairement aux conceptions élitistes de la

démocratie, qui se méfient fondamentalement des électeurs, il est possible de défendre une vision optimiste du rôle des citoyens. De ce point de vue, on ne mesure sans doute pas encore l'ampleur et la puissance des transformations produites par la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication<sup>7</sup>. Jamais l'accès à l'information politique n'a été aussi facile pour les électeurs. La plupart des textes de loi, des votes ou des débats sont à portée de clics ; les simples citoyens, les citoyens engagés, les collectifs, les associations, les intérêts organisés, les syndicats, les médias sont désormais en capacité de peser sur le processus législatif et de contrôler l'activité des gouvernants. En termes de participation politique, on n'a jamais autant boycotté, pétitionné ou consommé de manière engagée en France. Enfin, l'électorat français n'a jamais été aussi diplômé et donc en état de comprendre les enjeux débattus. En 1968, 45 % des adultes n'avaient aucun diplôme ; ils sont moins de 20 % aujourd'hui.

Une partie des tensions entre citoyens et élus résulte vraisemblablement du fait que les responsables politiques rechignent à évoluer vers d'autres manières de pratiquer la démocratie, plus inclusives et plus horizontales. D'ailleurs, alors que de nouveaux dispositifs de prise de décision se développent, la place du citoyen dans ces processus reste souvent secondaire par rapport aux élus. Les dispositifs de démocratie participative sont généralement construits pour répondre à des enjeux ponctuels et/ou localisés<sup>8</sup>. De la même façon, les citoyens qui participent sont souvent obligés de le faire selon des règles et sur des questions définies par les élus et leur administration. Certains parlent ainsi de « démocratie d'élevage » et de « démocratie sauvage »<sup>9</sup>. Enfin, ces procédures suscitent souvent la méfiance : elles seraient teintées de « populisme ». En bref, l'idée que les citoyens puissent jouer un rôle plus important en démocratie et qu'ils en sont capables a progressé, mais elle est loin de s'être imposée.

4. Marc Sadoun, Bernard Manin, « Principes du gouvernement représentatif », in *Revue française de science politique*, 45<sup>e</sup> année, n°6, p. 1043-1048, 1995.

5. Bernard R. Berelson, Paul F. Lazarsfeld, William N. McPhee, *Voting, a study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, Chicago University Press, 1954.

6. Kary Lehman Sholzman, Sidney Verba, Henry E. Brady, *The Unheavenly Chorus: Unequal Political Voice and the Broken Promise of American Democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2012.

7. Dominique Cardon, Fabien Granjon, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, deuxième édition augmentée et mise à jour, 2014.

8. Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.

9. Gérard Mermet, « Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs », in M. Revel *et al.* (dir.), *Le Débat public, une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, p. 368-380.

## Plan de l'ouvrage

Dans cette perspective, les élections de 2017 sont particulièrement importantes en ce qu'elles cristallisent les tensions qui s'exercent sur les partis politiques (notamment les partis de gouvernement), mais aussi sur les électeurs, du point de vue de leur rapport au vote comme du point de vue de leur rapport à la politique en général. C'est avec ces enjeux en tête que nous avons voulu ce livre. Nous avons souhaité qu'il soit à la fois scientifique et pédagogique. Il est scientifique en ce que tous les auteurs montrent que les sciences sociales sont utiles pour comprendre le monde qui nous entoure. Il est pédagogique dans la mesure où nous avons demandé aux auteurs de sortir de leur zone de confort, en rendant accessible sous une forme concise les enjeux et les conséquences de leurs travaux.

Les élections régionales de décembre 2015 constituent le principal socle de cet ouvrage. C'est à travers cet événement singulier que nous avons voulu mettre en scène les tensions qui traversent la démocratie française. Parce qu'il est le dernier rendez-vous du cycle d'élections intermédiaires qui a rythmé la présidence Hollande en 2014 et 2015, nous avons fait le pari qu'il permettrait de tracer les principales dynamiques politiques qui sont à l'œuvre lors des élections du printemps 2017.

Dans cette perspective, la première partie de l'ouvrage revient en détail sur le contexte de ces élections. Un contexte lourd, marqué par le souvenir des attentats (Vincent Tiberj), par l'organisation de la COP21 (Simon Persico), par la persistance de la défiance (Emiliano Grossman), mais aussi par la poursuite timide de la féminisation de compétition politique française (Anja Durovic).

La deuxième partie de l'ouvrage analyse les principales dynamiques qui ont fait les résultats du scrutin, avec un chapitre sur la participation (Florent Gougou), un chapitre sur les électeurs de gauche (Florent Gougou), un chapitre sur les électeurs de droite (Nicolas Sauger) et un chapitre sur les électeurs Front national (Nonna Mayer).

La troisième partie de l'ouvrage présente des focus sur les logiques de vote des électeurs français, aux régionales et au-delà. Elle discute le poids de la compétence attribuée aux partis pour traiter les enjeux de politiques publiques (Isabelle Guinaudeau), la question de la place de l'État (Adrien Degeorges), le poids de la morale traditionnelle (Léa Morabito, Manon Réguer-Petit), la problématique de la « France périphérique » (Joël Gombin) et les polarisations suscitées par la poussée du Front national (Raul Magni-Berton).

Enfin, la quatrième partie trace quelques perspectives sur le futur de la démocratie française. Elle fait le point sur les perceptions du fonctionnement de la démocratie par les citoyens (Camille Bedock), sur le poids de la dynamique d'intégration européenne (Céline Belot), sur les effets du renouvellement des générations (Vincent Tiberj) et sur les nouvelles structures de la compétition électorale qui se dessinent suite à la percée du Front national (Pierre Martin).

Pour la plupart, ces contributions se fondent sur une enquête par sondage réalisée après les élections régionales de 2015.

## L'enquête « Régionales 2015 »

La France dispose de nombreuses enquêtes post-électorales universitaires sur les élections nationales, la présidentielle et les législatives. L'élection présidentielle focalise l'essentiel de l'intérêt scientifique et les chercheurs ont aujourd'hui accès à une série ininterrompue depuis 1988.

Pour la première fois, en 2015, une enquête par sondage académique a été réalisée après des élections régionales. Elle a été financée par Sciences Po Paris et a bénéficié d'un soutien du Service d'information du gouvernement et de la Fondation Jean-Jaurès. Dirigée par Florent Gougou et Vincent Tiberj, cette enquête a été administrée par TNS-Sofres auprès d'un échantillon de 2011 personnes représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales en métropole.



## La déconnexion électorale

L'échantillonnage a été réalisé selon la méthode des quotas (sexe, âge, PCS et niveau de diplôme) après une stratification par région. Les interviews ont eu lieu par téléphone du 14 au 23 décembre 2015, sur des lignes fixes, des lignes mobiles et des lignes dégroupées.

**DYNAMIQUES D'OPINION  
ET THÈMES À L'AGENDA**

**Vincent Tiberj**

Que les attentats de janvier et novembre 2015 aient eu un effet sur les opinions des Français semble être une évidence. En revanche, la forme de ces effets ne fait pas consensus. Après les attaques contre *Charlie Hebdo*, l'Hyper Casher, le Stade de France et le Bataclan, on pouvait craindre une remontée de la xénophobie et du rejet des musulmans. La poussée des actes islamophobes constatée par le ministère de l'Intérieur va dans ce sens, tout comme les résultats élevés du Front national (FN) dans plusieurs régions. Pourtant, les réactions des Français n'ont pas été celles qu'on pouvait envisager.

Les manifestations du 11 janvier 2015, les plus importantes depuis la Libération, ont donné le ton. Rien ne laissait prévoir qu'elles auraient autant d'ampleur et se démarqueraient autant des défilés de Pegida en Allemagne. À l'exception d'Emmanuel Todd, qui les a analysées comme une mobilisation visant à « humilier les faibles de la société que sont les immigrants<sup>10</sup> », les *Charlie* de la rue appartiennent aux franges les plus ouvertes et instruites de la population française : les manifestants étaient plus souvent de gauche, voire très à gauche, plutôt jeunes et urbains. Mais surtout, ils n'étaient pas xénophobes<sup>11</sup>.

Ce chapitre fait le point sur les mécanismes à l'œuvre dans la réaction des Français face aux attentats, et éclaire la diversité des dynamiques d'opinion qui en résultent. Il démontre ainsi que les réactions à chaud ne sont pas synonymes de réactions durables.

---

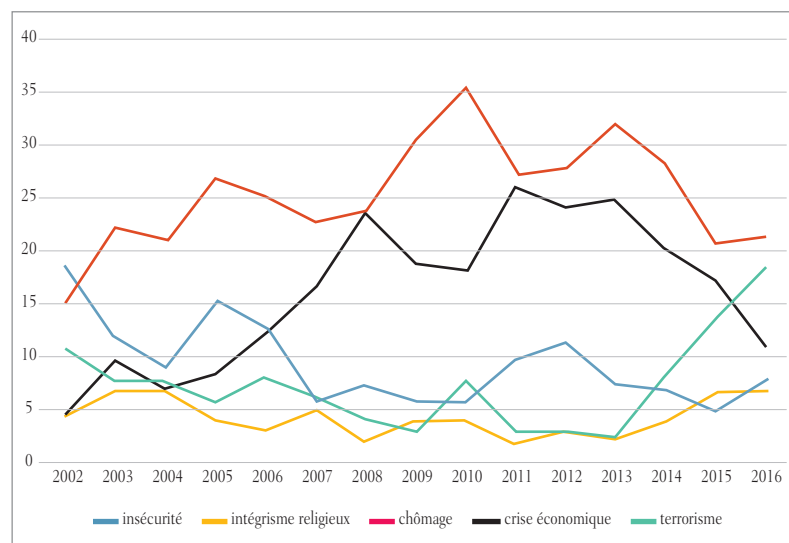
10. Emmanuel Todd, *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse*, Paris, Seuil, 2015.

11. Nonna Mayer, Vincent Tiberj, « Who Were the 'Charlie' in the Streets? A Socio-Political Approach of the January 11 Rallies », *International Review of Social Psychology*, 2016.

## Un effet d'agenda

Les événements ont évidemment pesé sur les esprits mais, même en décembre 2015, dans les données de l'enquête « Régionales 2015 », les attentats n'avaient pas occulté les autres problèmes. À la question ouverte « À votre avis, quel est le problème le plus important pour la France aujourd'hui ? », 45 % des répondants ont répondu spontanément « le chômage », le deuxième problème le plus important ayant trait aux responsables politiques et à leurs défauts. La sécurité n'était mentionnée que par 5 % des répondants, auxquels on peut ajouter les 3 % qui ont répondu « les attentats ». On retrouve le même phénomène avec une autre méthodologie (question fermée avec une liste de priorités) dans le baromètre annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) (figure ci-dessous).

**Les principales craintes des Français (2002-2016)**



Source : Baromètre annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH).

Le baromètre de la CNCDDH permet de mesurer les craintes des Français depuis le début des années 2000. Ces craintes peuvent être

culturelles (la perte d'identité de la France, l'immigration, l'antisémitisme, le racisme, l'intégrisme religieux), sécuritaires (l'insécurité, le terrorisme), sociales (la crise économique, le chômage, la pauvreté, la mondialisation), environnementales, ou plus diffuses (le sida, la drogue). Ici encore, les événements de 2015 ont affecté les Français, mais largement moins qu'on pouvait s'y attendre. La crainte d'attentats ne préoccupait qu'environ 5 % des répondants jusqu'en 2013 et était largement distancée par des peurs autour de la crise économique, du chômage ou de la pauvreté.

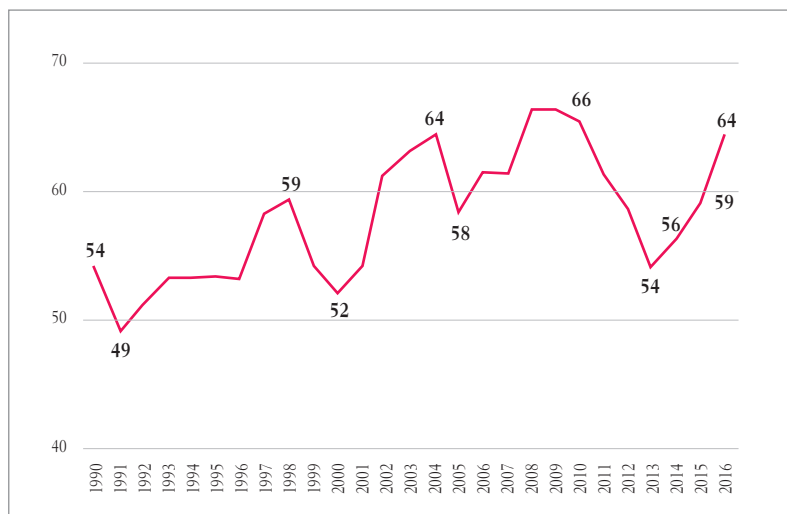
Après les attentats de janvier 2015 et de novembre 2015, cette crainte a fortement crû : en février 2015, 14 % des répondants la citent comme première crainte et 18 % en janvier 2016. Elle reste cependant largement en deçà des préoccupations sociales (21 % des répondants citent le chômage comme première crainte et 11 % la crise économique). La préoccupation terroriste ne passe devant la crainte du chômage que parmi les proches du FN (24 % contre 11 %) et fait jeu égal parmi les soutiens des Républicains (26 % contre 25%). Un regard rétrospectif montre d'ailleurs que le chômage n'a été détrôné qu'une seule fois comme la première préoccupation des Français, en 2002 par la sécurité. Et encore, l'écart était faible.

En résumé, les attentats ont bien constitué un choc médiatique et d'opinion, mais ils n'ont pas effacé les autres préoccupations des Français, notamment les préoccupations sociales et économiques. Surtout, les préoccupations de sécurité ne semblent pas durables et peuvent s'estomper vite, comme le montrent les évolutions des préoccupations sécuritaires dans les années 2000.

## L'importance du cadrage

Les événements ne produisent pas automatiquement de la xénophobie ou du vote pour l'extrême droite. Une spirale autoritaire ne se crée qu'à travers la manière dont les élites politiques, au sens large, construisent les récits de ces événements. C'est ce que montrent les dynamiques d'opinion lors des vingt-cinq dernières années (figure page suivante).

L'indice longitudinal de tolérance (1990-2016)



Grâce à l'indice longitudinal de tolérance fondé sur 65 séries de questions du baromètre annuel de la CNCDH, on peut mesurer les évolutions annuelles de la tolérance depuis 1990<sup>12</sup>. Cet indice montre que les préjugés et la tolérance évoluent, parfois de manière brutale. Les citoyens sont ambivalents sur ces questions, comme l'a d'abord montré Paul Kellstedt aux États-Unis<sup>13</sup>. En chaque citoyen coexistent des dispositions à l'ouverture aux autres ou à la fermeture. La domination des unes sur les autres dépend du contexte et particulièrement de la manière dont les élites politiques racontent l'immigration et la diversité. C'est aussi le cas en France.

Depuis 1990, ont eu lieu les attentats islamistes de l'été 1995 à Paris, ceux de Washington et de New York en septembre 2001, ceux de Madrid en mars 2004, ceux de Londres en juillet 2005 et les différentes attaques à Paris en 2015. Pourtant, en 1995, 2001 et 2004 on ne constate pas de

crispation raciste. Dans les deux premiers cas, l'indice reste stable et dans le troisième, la tolérance progresse. Surtout, en 2015, entre la vague de novembre 2014 et celle de février 2015, les Français sont redevenus plus tolérants et le même phénomène s'est reproduit avec encore plus d'intensité entre février 2015 et janvier 2016. En revanche, on constate une baisse importante entre 2004 et 2005, liée aux émeutes dans les banlieues. Pour reprendre les termes de Karen Stenner, les événements en soi n'aboutissent pas obligatoirement à enclencher une dynamique autoritaire<sup>14</sup>.

Le récit politique fait des événements est bien le facteur déclenchant d'un retour des demandes d'ordre, de sécurité, voire de fermeture. En 2005, la focale autour d'« émeutes musulmanes » a été très présente dans les débats français, au détriment d'autres manières de couvrir et d'interpréter les émeutes dans les banlieues. Le prisme des inégalités sociales ou le cadrage de la relégation urbaine auraient aussi pu être prédominants ; cela n'a pas été le cas. Le prisme musulman a eu des conséquences majeures sur la montée de l'islamophobie dans certaines strates de l'opinion publique et a abouti à une baisse de l'indice de tolérance de 6 points. Une partie de la victoire de Nicolas Sarkozy à la présidentielle de 2007 s'est jouée à Clichy-sous-Bois<sup>15</sup>.

Au final, le récit collectif est primordial si l'on veut comprendre les dynamiques d'opinion et de vote qui ont été en jeu au cours de l'année 2015. Les attentats du mois de janvier ont permis de « sortir par en haut », grâce notamment aux manifestants du 11 janvier. Ces citoyens prônaient la tolérance et l'attachement à la liberté d'expression et non le rejet de l'islam et des immigrés. L'indice de tolérance a alors progressé de 2 points en trois mois. Cela n'a pas empêché la montée du FN aux départementales, mais globalement il y avait une volonté de faire démocratie ensemble, de proposer un discours et un projet alternatifs à la méfiance envers l'autre. Le combat pour l'interprétation des événements n'est pas perdu d'avance, loin s'en faut.

12. James Stimson, Vincent Tiberj, Cyrille Thiébaud, « Le "mood", un nouvel instrument au service de l'analyse dynamique des opinions. Application aux évolutions de la xénophobie en France (1990-2009) », *Revue française de science politique*, 2010.

13. Paul Kellstedt, *The Mass Media and the Dynamics of American Racial Attitudes*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

14. Karen Stenner, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

15. Vincent Tiberj, *La Crispation hexagonale. France fermée contre « France plurielle »*, 2001-2007, Paris, Fondation Jean-Jaurès/Plon, 2008.

## En guise de conclusion

En résumé, les attentats ne produisent pas une et une seule réaction. Sans doute confortent-ils certains dans leurs préjugés et dans la tentation de certains votes, notamment en faveur du FN. Mais pour une large partie des électeurs, la manière dont la société fait sens des événements peut infléchir les préjugés, y compris à l'égard des musulmans ou des immigrés. Il faut donc se méfier de toute forme d'unanimisme. L'enquête « Régionales 2015 » en témoigne, pointant la diversité des postures face aux réponses apportées par François Hollande suite aux attaques du 13 novembre (tableau ci-dessous).

### Le soutien aux mesures politiques après les attentats du 13 novembre 2015

	Une bonne réponse	Une mauvaise réponse	Une réponse ni bonne ni mauvaise
Déclarer l'état d'urgence pour trois mois	69	12	19
Proclamer trois jours de deuil national	68	9	23
Rendre hommage aux victimes du terrorisme aux Invalides	76	6	18
Rétablir les contrôles aux frontières	81	7	12
Intensifier l'intervention en Syrie	46	22	32
Étendre la déchéance de nationalité aux binationaux soupçonnés d'être engagés dans une entreprise terroriste	59	21	20
Déclarer l'état d'urgence pour trois mois	69	12	19

Ainsi, même les réponses qui semblaient bien acceptées comme la proclamation de l'état d'urgence ne faisaient pas consensus : 75 % des électeurs à droite soutenaient la mesure, mais ils n'étaient que 59 % à gauche. Ces divergences concernaient également la déchéance de nationalité, alors que le débat sur cette proposition venait à peine d'être lancé en décembre 2015 : la polarisation gauche/droite était déjà marquée puisque les électeurs de droite étaient 70 % à soutenir cette mesure (moins que pour l'état d'urgence), alors que les électeurs de gauche n'étaient que 43 % à considérer que c'était une bonne réponse et 32 % une mauvaise.

## LE MOUVEMENT ÉCOLOGISTE

**Simon Persico**

### Faiblesse politique et dynamisme social

Les élections régionales de 2015 devaient constituer une opportunité unique pour les écologistes. Avec l'organisation de la conférence de Paris sur le climat du 30 novembre au 12 décembre 2015 (COP21), tous les voyants étaient au vert pour faire de la protection de l'environnement un thème majeur de la campagne électorale. Le précédent des européennes de 2009, lorsque la diffusion deux jours avant le scrutin du film *Home* de Yann Arthus-Bertrand à la télévision avait favorisé Europe Écologie-Les Verts (EELV), laissait envisager un redressement des écologistes après une succession de scrutins difficiles. La mobilisation des associations environnementalistes pendant la COP21 allait également dans ce sens.

De fait, une figure imposée du discours militant au sein d'EELV veut que « le mouvement écologiste doit marcher sur ses deux jambes : un pied dans la société, un pied en politique<sup>16</sup> ». Cette formule est ancrée dans l'histoire de l'écologie politique : les premiers partis écologistes avaient précisément pour vocation de représenter le mouvement écologiste dans le champ politique<sup>17</sup>. Parfois, ce souhait s'est réalisé : les associations environnementalistes forment un vivier de recrutement important des cadres du parti. Pour ne prendre que l'exemple le plus récent, deux des quatre candidats à la primaire des écologistes pour la présidentielle de 2017 étaient d'anciens cadres de Greenpeace<sup>18</sup>. La relation fonctionne

16. Ainsi, d'une manière ou d'une autre, les cinq motions concurrentes lors du congrès fédéral du printemps 2016 appelaient toutes à retisser les liens avec l'écologie telle qu'elle s'exprime dans la société civile et les mouvements sociaux.

17. Herbert Kitschelt, *The Logics of Party Formation: Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca, Cornell University Press, 1989 ; Yves Frémion, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, 2007.

18. Il s'agit précisément des deux finalistes : Yannick Jadot, directeur des campagnes de Greenpeace France de 2002 à 2008, et Michèle Rivasi, fondatrice de la Criirad (une association de lutte contre le nucléaire) en 1986, puis directrice de Greenpeace France de 2003 à 2004.

d'ailleurs dans les deux sens ; des passages du champ politique vers les associations environnementales existent aussi : la récente nomination de Pascal Canfin, ancien député européen et ministre écologiste, à la tête du WWF France, en témoigne. Ces frontières poreuses de recrutement des cadres masquent toutefois une réalité : les deux faces de l'écologie française ont des dynamiques assez contrastées. D'un côté un parti écologiste en difficulté ; de l'autre, un mouvement social très actif. Ce chapitre étudie ce hiatus entre dynamisme social et faiblesse politique de l'écologie politique française.

### L'affaiblissement électoral et institutionnel d'écologistes divisés

À l'issue de la séquence électorale de 2012, EELV avait incontestablement franchi un seuil dans l'histoire de son développement. Pour la première fois, le parti disposait de deux groupes parlementaires. Deux ministres écologistes siégeaient au gouvernement et EELV participait à de très nombreuses majorités municipales et régionales. D'un point de vue militant, le parti comptait plus de 15 000 adhérents et près de 20 000 sympathisants engagés (les coopérateurs). Les très bons résultats obtenus lors des scrutins intermédiaires qui avaient précédé 2012 (européennes de 2009, régionales de 2010 et cantonales de 2011), tout comme l'élection d'une vingtaine de députés lors des législatives de 2012, dans le cadre d'un accord avec le Parti socialiste (PS), étaient une preuve supplémentaire de cette dynamique, même si la contre-performance d'Eva Joly à l'élection présidentielle de 2012 (2,3%) indiquait déjà un repli dans les urnes<sup>19</sup>.

La période qui suit 2012 fut nettement plus défavorable à EELV, avec la recrudescence des tensions internes liées à la participation au gouvernement, les défections de nombreux responsables<sup>20</sup>, les départs de près de la moitié des adhérents, et l'affaiblissement des résultats

19. Simon Persico, « Europe Écologie-Les Verts : l'histoire du verre à moitié plein », in P. Delwit (dir.), *Les Partis politiques en France*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 87-108, 2014.

20. Qu'un parti subisse, en moins de six mois, les départs de ses présidents de groupe au Sénat et à l'Assemblée nationale (Jean-Vincent Placé, François de Rugy et Barbara Pompili), le départ de sa secrétaire nationale (Emmanuelle Cosse), et enfin la dissolution de son groupe parlementaire est sans équivalent dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République.

électorales, illustré dans le tableau ci-dessous. Conséquence directe de ces difficultés : après les régionales de 2015, le parti ne dispose plus que de 6 députés européens (contre 14 en 2009) et 62 conseillers régionaux (contre 261 en 2010)<sup>21</sup>.

### Évolution du score des candidats et listes écologistes aux élections européennes et régionales

Élections	Score	Score précédent	Différentiel
Européennes	9,0 % (2014)	16,3 % (2009)	- 7,3
Régionales	6,6 % (2015)	11,2 % (2010)	- 5,6

La séquence électorale de 2017 est particulièrement difficile pour EELV. D'abord, alors que la quasi-totalité des cadres du parti appelait à sa candidature, le refus de Nicolas Hulot de se présenter à la présidentielle a précipité le parti dans une primaire au corps électoral très restreint (un peu plus de 12 000 participants), marquée par la défaite de Cécile Duflot, ancienne ministre et dirigeante du parti, et l'élection d'un candidat à la notoriété limitée, Yannick Jadot. Ces difficultés se sont encore renforcées à l'issue de la primaire de la Belle Alliance populaire, puisque le candidat victorieux, Benoît Hamon, avait fait siennes les positions d'EELV sur la plupart des enjeux écologistes (lutte contre toutes les pollutions, diminution de la place du travail dans la société, transition écologique, par exemple). Cela explique en partie le choix d'une alliance avec le Parti socialiste, menant à ce que, pour la première fois depuis 1974, l'écologie politique n'ait pas de candidat attiré lors de l'élection présidentielle. Le sort du parti dépendra donc largement du score de Benoît Hamon et du succès des candidats écologistes soutenus par le Parti socialiste lors des élections législatives de juin 2017.

21. Cet affaiblissement institutionnel peut aggraver l'affaiblissement électoral : il a compliqué par exemple la collecte des 500 signatures en faveur d'une candidature écologiste à la présidentielle de 2017.

## Le dynamisme du mouvement écologiste dans la société

Cette situation politique difficile contraste singulièrement avec la vitalité du mouvement écologiste tel qu'il se déploie dans la société. Si l'on porte le regard sur les associations écologistes, les mobilisations citoyennes et l'opinion publique, l'image est très différente. Les indicateurs de cette vitalité sont nombreux, que l'on pense au développement du consumérisme politique<sup>22</sup>, dont témoigne par exemple le succès des AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) et autres paniers paysans<sup>23</sup>, à la vigueur des mouvements de rejet des grands projets d'aménagement<sup>24</sup>, au développement des carrières professionnelles liées à l'environnement, ou encore au succès de films écologistes militants, comme *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent.

Dresser cette liste suffit à illustrer la richesse et l'ampleur du mouvement écologiste : il est divers dans sa géographie, puisqu'il est dynamique dans les grands centres urbains, mais aussi certaines zones rurales ; il est divers dans les causes défendues et les répertoires d'action utilisés, dans les formes d'organisation adoptées ; il est aussi divers dans les profils sociologiques des citoyens engagés, ainsi que dans leur rapport au politique. Si la plupart des citoyens s'engagent par volonté de transformer le monde qui les entoure (en ce sens, leur engagement est politique), ils sont nombreux à avoir un rapport distancié, quand il n'est pas conflictuel<sup>25</sup>, avec le champ politique institutionnalisé, les partis et les élections<sup>26</sup>.

Cette diversité explique en partie pourquoi EELV ne parvient pas (ou difficilement) à bénéficier du dynamisme de ce mouvement social. Elle

22. Sophie Dubuisson-Quellier, *La Consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

23. Philippe Soutan *et al.*, « AMAP Île-de-France : d'un mouvement de consommateurs et de paysans vers une révolution agricole ? », in M. Hersent, A. Palma Torres (dir.), *L'Économie solidaire en pratiques*, Toulouse, Éres, p. 119-140, 2014.

24. Géraud Guibert, « La contestation des grands projets d'infrastructures », *Esprit*, 2013/10, p. 92-104, 2013.

25. Cette hostilité se lit par exemple dans de nombreux éditoriaux du journal *La Décroissance*.

26. Christopher Rootes, « Environmental Movements », in H. Kriesi, S. A. Soule, D. A. Snow (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, Blackwell, p. 609-640, 2004.

explique également la difficulté des chercheurs en sciences sociales à dresser les contours exacts d'un mouvement qui est traditionnellement faiblement structuré, à l'instar de la plupart des nouveaux mouvements sociaux<sup>27</sup>. On peut toutefois se faire une idée de la pénétration du mouvement écologiste dans la société en observant la prégnance des valeurs écologistes dans l'opinion. C'est ce que permet l'enquête « Régionales 2015 ».

Trois questions permettaient de mesurer la pénétration des valeurs écologistes dans l'échantillon, sur le compromis entre croissance et protection de l'environnement<sup>28</sup>, l'énergie nucléaire<sup>29</sup>, et l'origine du changement climatique<sup>30</sup>. Au total, près de 54,7 % des personnes interrogées ont donné au moins deux réponses favorables. Elles sont 19,1 % à avoir donné trois réponses favorables.

Si l'on s'intéresse au comportement électoral de ce noyau dur (les personnes ayant donné une réponse favorable aux trois questions), il apparaît qu'une faible portion seulement a voté pour les écologistes à la présidentielle de 2012 et/ou aux régionales de 2015<sup>31</sup>. Si 9 % de ce noyau dur a voté pour les listes écologistes au premier tour des régionales, 40 % se sont abstenus ou ont voté blanc, et plus de 20 % ont voté pour les listes PS. La figure page suivante, qui représente les effectifs et les coïncidences des valeurs écologistes et du vote écologiste, montre qu'une large majorité des personnes ayant donné trois réponses favorables à l'écologie déclarent n'avoir voté pour les candidats écologistes ni en 2012, ni en 2015.

27. Jean-Paul Bozonnet, « L'histoire cyclique de l'écologisme en France et en Europe (1981-2010) », in C.-F. Mathis, J.-F. Mouhot (dir.), *Une protection de l'environnement à la française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, p. 249-260, 2013.

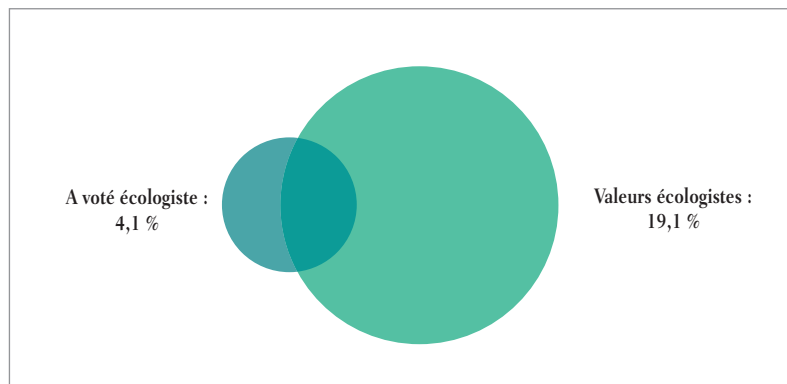
28. « Êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec la phrase suivante : "Si on veut vraiment préserver l'environnement pour les générations futures, on sera obligé de ralentir très sérieusement notre croissance économique" ? » Ont été comptabilisées les personnes ayant répondu « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord ».

29. « Êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé(e) ou tout à fait opposé(e) à la production d'énergie par des centrales nucléaires ? » N'ont été comptabilisées que les personnes ayant répondu être « plutôt opposées » ou « tout à fait opposées ».

30. « Pour vous, le changement climatique dont on entend parler est-il avant tout : un phénomène provoqué par l'activité humaine ; un phénomène naturel comme la Terre en a toujours connu dans son histoire ; un phénomène dont on ne connaît pas l'origine ? » N'ont été comptabilisées que les personnes ayant attribué la cause du changement climatique à l'activité humaine.

31. Le pourcentage est calculé sur le total des répondants, y compris ceux qui ont refusé de répondre, déclaré s'être abstenus ou avoir voté blanc.

### Effectifs et coïncidences des valeurs écologistes et du vote écologiste



EELV se trouve donc face à une situation paradoxale. Alors que près de 20 % des citoyens partagent le cœur des préoccupations écologistes, à peine 4 % déclarent avoir voté pour des candidats écologistes en 2012 et/ou en 2015. Cette incapacité à convaincre les citoyens empreints des valeurs de l'écologie, qui se mobilisent au quotidien ou qui modifient leur mode de vie, est d'autant plus problématique pour le parti que plus de 50 % des personnes interrogées considèrent qu'EELV est le parti le plus capable de s'occuper de l'environnement (contre un peu plus de 20 % qui ne citent aucun parti, 10 % qui citent le Parti socialiste et 8 % le parti Les Républicains<sup>32</sup>). Ce hiatus illustre la difficulté d'EELV à rendre les enjeux écologistes centraux dans la détermination du comportement électoral de ce noyau dur.

32. La question était la suivante : « Voici une liste de thèmes. Quel est selon vous le parti qui est le plus capable de s'en occuper ? ». Suivaient la liste des principaux partis français, la mention « Aucun parti » et la possibilité de ne pas donner son opinion. L'environnement était l'un des thèmes proposés, aux côtés du chômage, de l'immigration, de la construction européenne et de la compétitivité de l'économie. Que les écologistes aient une telle crédibilité sectorielle en matière d'environnement est un résultat classique des travaux sur l'électorat écologiste (Martin Dolezal, « Exploring the Stabilization of a Political Force: The Social and Attitudinal Basis of Green Parties in the Age of Globalization », *West European Politics*, 33(3), p. 534-555, 2010).

### Conclusion

Comment les enjeux environnementaux pourraient-ils devenir une priorité pour tous ceux qui partagent les valeurs de l'écologie<sup>33</sup> ? La réponse à cette question dépend évidemment de la capacité d'EELV à renforcer la visibilité des problématiques écologistes dans le débat public, une tâche rendue difficile par la prégnance des enjeux liés au terrorisme et à l'identité : la survenue des attentats parisiens au mois de novembre 2015 a évidemment constitué des événements focalisants<sup>34</sup> qui ont accaparé l'attention des médias et des citoyens, au détriment des enjeux environnementaux, qui auraient pu bénéficier de la COP21. Elle dépend aussi de la capacité d'EELV à créer une dynamique qui lui serait propre. En effet, la période de succès des élections européennes de 2009 et des régionales de 2010 était le fruit d'une stratégie de rassemblement des écologistes autour d'une ligne d'autonomie claire – une stratégie d'autant plus aisée à mettre en œuvre que le mode de scrutin de ces élections permet d'obtenir des élus sans accord électoral préalable.

La suite des événements – l'élection de 17 députés, l'entrée au gouvernement, mais aussi les divisions et les échecs électoraux – est au contraire marquée par la forte dépendance des écologistes au Parti socialiste. Les institutions de la V<sup>e</sup> République font qu'il est difficile de mettre un terme à cette relation de dépendance pour quiconque souhaite accéder à la représentation nationale. Sans compter qu'une stratégie d'autonomie comporte le risque de voir s'éloigner un ensemble d'électeurs acquis aux valeurs de l'écologie, partagés entre le vote PS et le vote EELV, mais soucieux de garantir l'accession de la « gauche » au gouvernement.

Une telle stratégie d'autonomie paraît pourtant pourtant d'autant plus envisageable que le Parti socialiste est lui-même en situation de grande

33. Le fait de considérer que l'environnement est un des deux principaux problèmes en France a un effet fort et significatif sur la probabilité d'avoir voté pour les écologistes. En effet, à sexe, diplôme et niveau de revenu tenus constants, une personne sensible au problème de l'environnement a 6,5 fois plus de chances d'avoir voté écologiste qu'une personne qui ne l'est pas.

34. Thomas A. Birkland, *After Disaster: Agenda Setting, Public Policy, and Focusing Events*, Washington, Georgetown University Press, 1997.



difficulté. Perdre les quelques positions de pouvoir conquises grâce aux accords avec l'appareil socialiste pourrait être le prix à payer pour renforcer les liens et la coopération avec le mouvement écologiste sur le terrain. Il s'agirait alors de reprendre contact, dans le cadre de mobilisations et d'actions partagées, avec des citoyens qui font de l'écologie au quotidien mais ne considèrent pas que voter pour les listes ou candidats écologistes s'inscrit dans la continuité de leur engagement personnel. Ces partages et échanges entre un mouvement social et le parti censé le représenter sont essentiels au développement du parti et au succès du mouvement écologistes. C'est ce qu'avaient su faire les partis sociaux-démocrates et les syndicats au cours du XX<sup>e</sup> siècle dans la plupart des pays européens – l'affaiblissement du mouvement ouvrier est d'ailleurs une des causes des difficultés des sociaux-démocrates. Les Verts ne sont pas dans la même situation : le mouvement social qu'ils souhaitent représenter est encore en développement. Reste que, aux yeux des acteurs de ce mouvement, EELV ne représente pas encore le parti de gouvernement crédible grâce auquel la France pourrait réellement engager la transformation des politiques publiques qu'ils appellent de leurs vœux.

## LES LOGIQUES DE LA DÉFIANCE

---

### **Emiliano Grossman**

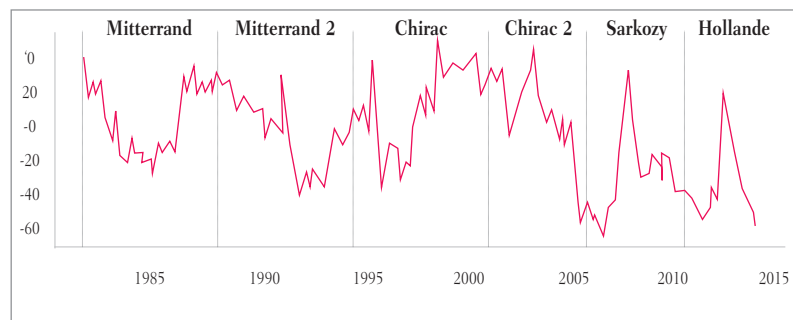
Il est désormais difficile de nier que la France est engagée dans une dynamique de « déception répétée ». À chaque élection présidentielle, les candidats font des promesses ambitieuses, qui suscitent des grands espoirs. Ces espoirs sont vite déçus et les électeurs se retournent rapidement contre le président qu'ils ont élu peu de temps auparavant. À la prochaine échéance électorale, les électeurs se vengent, dès lors, de leur ancien favori, soit en s'abstenant de voter, soit en votant contre lui. Les élections régionales s'inscrivent dans cette dynamique et posent question quant à l'avenir du système politique français.

### La déception répétée

Au moins depuis l'ère Mitterrand, les électeurs français sont régulièrement séduits par un candidat présidentiel qui suscite leur enthousiasme en promettant des lendemains qui chantent. Cela se traduit par des taux de popularité nets assez élevés pour tous les présidents entrants, mais qui se détériorent très rapidement, au point de devenir négatifs au bout de quelques mois. Par ailleurs, l'état de grâce semble durer de moins en moins longtemps. La figure page suivante présente l'évolution du taux de popularité net des présidents français depuis 1981.

De manière générale, tous les présidents souffrent de pertes de popularité : cela semble inéluctable. Deux exceptions sont visibles cependant, dues à la cohabitation. François Mitterrand, à la fin de ses deux mandats, et Jacques Chirac, pour les cinq dernières années de son premier mandat, profitent du contexte de cohabitation pour améliorer – relativement – leur taux de popularité. Une défaite électorale aux législatives change la focale de la déception vers la majorité législative et le Premier ministre, laissant du répit au président, qui voit alors sa courbe de popularité s'inverser.

## L'évolution du taux de popularité des présidents



NB : Le taux de popularité net représente la part des personnes interrogées qui se disent satisfaites de l'action du président moins celles qui se disent insatisfaites.

Depuis le raccourcissement du mandat présidentiel à cinq ans, à compter des élections de 2002, il n'y a plus eu de cohabitation. Cela se traduit par un renforcement de la détérioration de la popularité pour le second mandat de Jacques Chirac, le mandat de Nicolas Sarkozy et celui de François Hollande à l'heure actuelle. À peine élus, ces mandataires connaissent un recul spectaculaire de leur popularité, chacun battant le record d'impopularité de son prédécesseur<sup>35</sup>. De manière remarquable, chacun des trois est parti avec un capital de confiance comparable à celui de ses prédécesseurs des années 1980 et 1990. Les candidats continuent à susciter un espoir immense auprès des électeurs, les électeurs continuent à penser que le nouveau président va changer les choses. Cette répétition et l'attente de l'homme providentiel semble inscrite dans l'histoire française<sup>36</sup>, mais la déception est d'autant plus grande. Ce n'est certainement pas anodin que les présidents tendent à perdre systématiquement les élections intermédiaires et nationales suivant leur arrivée au pouvoir : les électeurs chassent le sortant du pouvoir. Avant 2002, c'était en lui faisant perdre les élections législatives en 1986, 1993 et 1997. Le premier président élu depuis la synchronisation des mandats législatif et présidentiel a perdu sa tentative de réélection (2012) et François Hollande a renoncé à se représenter au vu de ses records d'impopularité.

35. Emiliano Grossman, Nicolas Sauger, « "Un président normal" ? Presidential (In-)Action and Unpopularity in the Wake of the Great Recession », *French Politics*, 12(2), p. 86-103, 2014.

36. Michel Winock, *La Fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques 1871-1968*, Paris, Seuil, 2015.

## Des élections pour exprimer sa déception ?

Dès lors, quel statut peuvent avoir les autres élections intermédiaires comme les élections régionales ? Il va de soi qu'il s'agit d'élections bien moins importantes aux yeux des partis et des électeurs. Pour ce qui est des dirigeants des principaux partis de gouvernement, ils savent qu'une élection de mi-parcours et de moindre importance est difficile à gagner. Elle revêtira nécessairement les habits d'élection de « second ordre »<sup>37</sup> : la partition des dernières ou des prochaines élections nationales sera (re)jouée à cette occasion, de manière souvent indépendante de la performance effective des exécutifs locaux, départementaux ou régionaux sortants. Pour le parti au pouvoir, le choix est simple : quel que soit le bilan jusque-là, ses électeurs se mobiliseront moins que ceux de l'opposition. Faire campagne de manière très active avec des têtes d'affiche nationales peut alors être dangereux, notamment si les résultats ne sont pas à la hauteur. La stratégie la plus souvent choisie consiste alors à faire profil bas et à soigneusement choisir les combats et les interventions publiques.

Du côté des électeurs, les comportements sont susceptibles de varier selon qu'il s'agit d'électeurs du ou des partis au pouvoir ou d'un parti d'opposition. Le parti au gouvernement, par définition, a mobilisé l'essentiel de ses électeurs lors du scrutin qui l'a porté au pouvoir. Il a mobilisé même les électeurs peu motivés ou peu convaincus. Il est même probable qu'il ait mobilisé un certain nombre d'électeurs des partis voisins ou rivaux. C'est certainement le cas pour l'élection de François Hollande en 2012.

Ces électeurs seront moins faciles à mobiliser trois ans plus tard. Premièrement, l'élection est de moindre importance et les moins convaincus et fervents seront plus difficiles à mobiliser. Deuxièmement, l'exercice du pouvoir est toujours un peu décevant et, pour ceux qui

37. Karlheinz Reif, Hermann Schmitt, « Nine Second-Order National Elections: A Conceptual Framework for the Analysis of European Election Results », *European Journal of Political Research*, 8(1), p. 3-44, 1980.

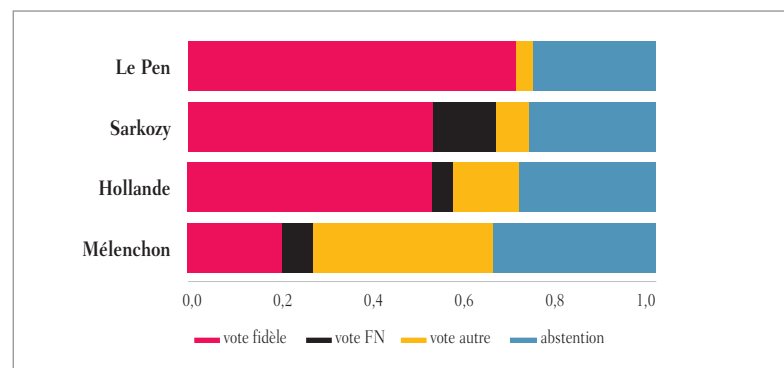
avaient voté contre le président sortant, Nicolas Sarkozy, la motivation sera nécessairement moindre. S'ajoute à cela la popularité historiquement basse de François Hollande, évoquée plus haut.

Du côté des électeurs des partis d'opposition, la situation est très différente, notamment s'ils appartiennent au parti battu à l'élection précédente. Il est probable qu'une partie des proches du parti ne se soient pas rendus aux urnes à l'élection présidentielle, peut-être parce que le président précédent les a déçus. Le fait que leur parti ne soit pas au pouvoir le rend plus attractif et mobilise une partie des électeurs. L'insatisfaction envers le gouvernement actuel devrait en mobiliser d'autres, malgré l'intérêt moindre de l'échéance électorale.

En somme, la logique de la défiance devrait ainsi avoir des effets différentiels selon le type d'électeur. Elle devrait être plus forte chez les électeurs socialistes de 2012 que chez les électeurs de droite et, plus particulièrement, de l'UMP/LR.

La figure page suivante répond à une partie de ces interrogations. Elle présente le comportement aux régionales des électeurs selon le vote qu'ils affirment avoir fait au premier tour de l'élection présidentielle de 2012. Tous les partis souffrent d'une perte de voix par rapport à l'élection présidentielle. Marine Le Pen arrive de loin à mobiliser le plus grand nombre de ses électeurs de 2012, plus de 70%, et perd très peu d'électeurs au profit d'autres partis. La droite classique ne profite pas vraiment de l'impopularité de l'exécutif national. Elle mobilise un pourcentage identique à celui de la gauche : pour notre échantillon, environ 52 % des électeurs de Nicolas Sarkozy en 2012 votent pour une liste d'union de la droite au premier tour des régionales, alors qu'un pourcentage strictement équivalent des électeurs de François Hollande vote pour une liste PS/PRG. Les deux connaissent en outre des taux d'abstention comparables. Qui plus est, dans notre échantillon, 13,6 % des électeurs de Nicolas Sarkozy se tournent vers des listes FN ou assimilées pour les régionales, pourcentage qui reste faible, un peu plus de 4 %, pour les électeurs de François Hollande.

### Les migrations de vote entre 2012 et 2015



En somme, les deux partis semblent sanctionnés de manière similaire par les électeurs, les deux semblent considérés comme des partis de gouvernement, même si un seul est au pouvoir. Les Républicains ne retirent ainsi qu'un bénéfice très limité, malgré l'ampleur de la victoire qui se dessinera au second tour des élections régionales, à la faveur des désistements à gauche et du vote stratégique dans plusieurs régions. Seul le Front national semble bénéficier de la logique de sanction contre le gouvernement et du statut des régionales comme élections de second ordre.

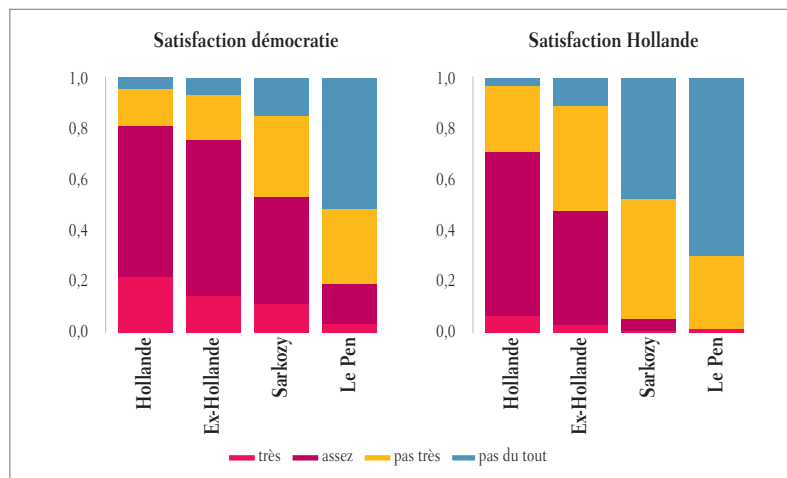
### Comprendre la méfiance

Que nous apprennent ces résultats au-delà des élections régionales, et singulièrement dans la perspective de la présidentielle de 2017 ? Les électeurs font aujourd'hui preuve d'une méfiance structurelle envers la classe gouvernante. La montée en puissance du Front national et son discours anti-establishment traduisent bien cette méfiance, qui pénalise tous les partis hors FN. Même la tentative de recréer un discours contestataire à gauche, par exemple à travers le Front de gauche, ne semble pas récolter les fruits espérés.

La figure page suivante illustre un dernier aspect intéressant. Elle présente les niveaux de satisfaction envers la démocratie française et le président Hollande pour quatre groupes de répondants : les électeurs de François Hollande en 2012 qui ont également voté pour une liste de

gauche aux régionales, les électeurs qui n'ont pas voté pour une liste de gauche ou se sont abstenus, les électeurs de Nicolas Sarkozy en 2012 et les électeurs de Marine Le Pen en 2012.

### La satisfaction envers la démocratie et le président



La satisfaction envers la démocratie semble être un élément fragile et volatil. Le fait d'avoir voté pour le gagnant semble fortement influencer le niveau de satisfaction. Si le niveau de satisfaction monte à environ 80 % (très et assez satisfaits) pour les électeurs de Hollande, il tombe à environ 50 % pour ceux de Nicolas Sarkozy et à moins de 20 % pour les électeurs de Marine Le Pen. Le niveau de satisfaction semble ainsi fortement corrélé au niveau de satisfaction envers le président.

Le soutien à la démocratie reste très élevé en France, comme le montrent d'autres enquêtes. Cependant, la méfiance croissante envers les classes dirigeantes pourrait à terme se traduire par de visions plus stratégiques et intéressées de la démocratie, à l'opposé des objectifs de bien public et de respect de la volonté générale que la démocratie est censée réaliser.

### HOMMES ET FEMMES FACE AU POLITIQUE

#### Anja Durovic

Lors des élections régionales de 2015, les femmes ont pris un peu plus de place : la parité est obligatoire et chaque liste électorale doit présenter une alternance à part égale de candidates et de candidats. À l'issue du scrutin, trois femmes sont élues présidentes de région (Carole Delga dans le Languedoc-Roussillon–Midi-Pyrénées, Marie-Guite Dufay en Bourgogne–Franche-Comté et Valérie Pécresse en Île-de-France) alors qu'il n'y en avait qu'une seule auparavant (Marie-Guite Dufay). Cette évolution laisse croire qu'en matière de responsabilités politiques au niveau régional, les femmes françaises, après avoir été longtemps écartées, jouent désormais un plus grand rôle face à leurs homologues masculins. Mais qu'en est-il de l'autre côté des urnes, du côté des électrices ? Les Françaises participent-elles davantage à la vie politique en 2015 qu'auparavant ? De même, les femmes d'aujourd'hui ont-elles désormais un rapport au politique similaire à celui des hommes ?

L'objectif de ce chapitre est de vérifier si les femmes et les hommes se distinguent encore dans leur rapport à la politique. Plusieurs études sociologiques ont souligné que les femmes sont moins impliquées dans la vie politique<sup>38</sup> mais est-ce toujours le cas en 2015 et lors d'une campagne électorale régionale ? Une étude britannique récente a montré que les femmes s'intéressent plus aux enjeux locaux que les hommes, qui eux sont plus intéressés par des enjeux nationaux et internationaux<sup>39</sup>. Compte tenu

38. Nancy Burns, Kay Lehman Schlozman, Sidney Verba, *The Private Roots of Public Action: Gender, Equality, and Political Participation*, Cambridge, Harvard University Press, 2001 ; Jean Chiche, Florence Haegel, « Les connaissances politiques », in G. Grunberg, N. Mayer, P. M. Sniderman (dir.), *La Démocratie à l'épreuve. Une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002 ; Mariette Sineau, *La Force du nombre. Femmes et démocratie présidentielle*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008 ; Janine Mossuz-Lavau, « Genre et politique », in P. Perrineau, L. Rouban (dir.), *La Politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

39. Hilde Coffé, « Women Stay Local, Men Go National and Global? Differences in Political Interest », *Sex Roles*, 69, p. 323-338, 2013.

des enjeux plus locaux de la campagne des élections régionales de 2015, nous nous demandons si, dans un tel contexte, les Françaises sont toujours moins engagées dans et intéressées par la politique que leurs homologues masculins. C'est à travers ces deux volets que nous allons regarder et analyser le rapport des femmes et des hommes au politique. Pour ce faire, nous utiliserons les données de l'enquête post-électorale « Régionales 2015 » conduite sur un échantillon représentatif après le scrutin.

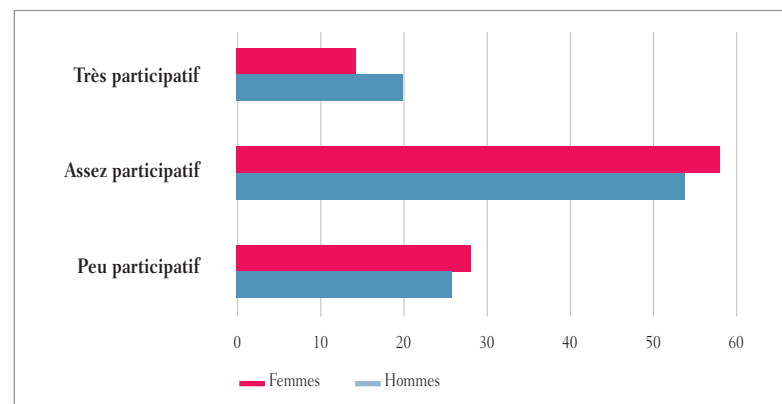
### S'investir dans la campagne électorale

Que nous sachions qu'aujourd'hui les femmes et les hommes se distinguent de moins en moins concernant leur niveau de participation électorale<sup>40</sup> ne garantit pas que les premières s'engagent autant que les hommes dans d'autres formes de participation politique. Pour tester cela et pour mieux rendre compte de la nature accumulative de la participation politique, nous avons décidé de construire une échelle additive à partir de six actions de suivi de la campagne : suivi d'une émission sur les élections ou d'un débat entre les candidats ; lecture d'articles sur les élections dans un journal ; lecture des tracts ou des professions de foi des candidats ; prise de contact direct avec un candidat ou un militant d'un parti ; discussion sur les élections avec des amis ; consultation d'un site Web ou d'une page Facebook des candidats. Cette échelle a ensuite été recodée en trois catégories : les personnes « peu participatives » ont réalisé 0 à 2 actions ; les « assez participatives » 3 ou 4 actions ; les « très participatives » 5 ou 6 actions.

D'après cette échelle, 14 % des femmes font partie du noyau dur des personnes « très » participatives contre 20 % des hommes, soit un écart de 6 points. La part des femmes est légèrement plus forte dans les catégories « participe assez » et « participe peu » que celle des hommes, mais les écarts restent ici négligeables. Les femmes demeurent ainsi sous-

représentées dans le noyau dur des personnes qui sont le plus investies en matière politique (figure ci-dessous).

**Le degré d'investissement dans la campagne**

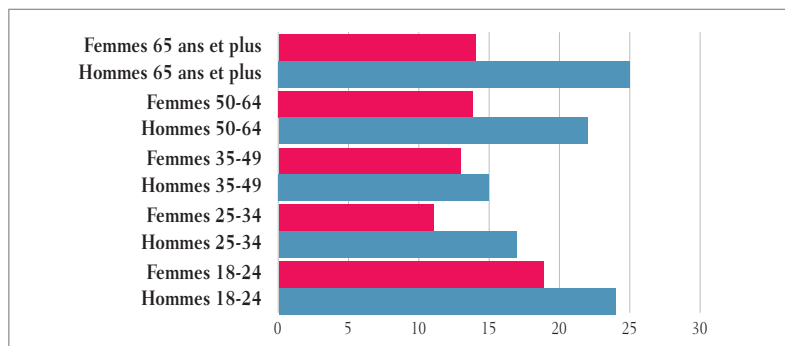


Mais est-ce vrai pour toutes les catégories d'âge ? Les jeunes femmes d'aujourd'hui ont peu connu un contexte où la politique était uniquement une affaire d'hommes et ont été socialisées dans une société plus égalitaire que leurs homologues plus âgées. Par conséquent, elles pourraient être aussi investies dans les campagnes électorales que leurs homologues masculins.

Ce n'est pas le cas : la figure page suivante montre que, dans toutes les catégories d'âge, les hommes sont plus connectés à la campagne que les femmes. Néanmoins, cet écart varie selon l'âge en question : alors que parmi les 18-24 ans et les 25-34 ans les écarts sont respectivement de 5 points et 6 points, ils montent jusqu'à 8 et 11 points parmi les personnes les plus âgées. L'écart tombe cependant à 2 points parmi les 35-49 ans. Cela peut s'expliquer par un effet de cycle de vie : à cet âge-là, les personnes sont souvent affectées par des tâches familiales qui s'ajoutent à la vie professionnelle.

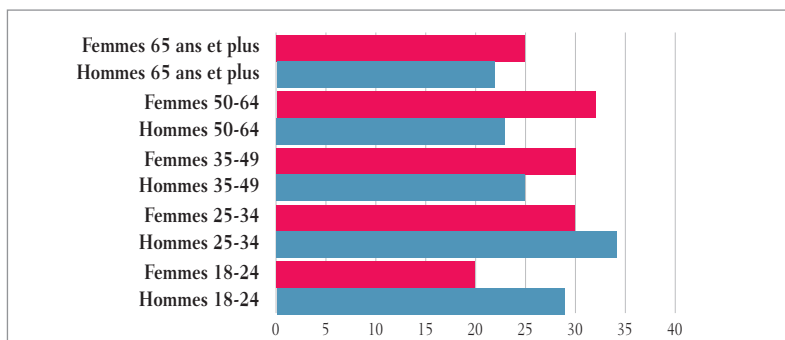
40. Janine Mossuz-Lavau, « Genre et politique », in P. Perrineau, L. Rouban (dir.), *La Politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

**Les personnes beaucoup investies dans la campagne selon l'âge**



Néanmoins, dans l'ensemble, les différences de genre dans la participation politique s'amplifient avec l'âge. Un autre constat renforce cette conclusion : parmi les personnes qui se sont « peu » investies dans la campagne (figure ci-dessous), la proportion des femmes des catégories d'âge plus âgées est toujours plus haute que celle des hommes. Chez les « jeunes », cet écart s'est inversé avec une plus grande proportion d'hommes parmi les « peu participatifs » (29 % contre 20 % des femmes parmi les 18-24 ans et 34 % contre 30 % parmi les 25-34 ans). Même si les jeunes femmes d'aujourd'hui sont toujours moins nombreuses que les hommes à être « très participatives », l'écart de participation s'est réduit.

**Les personnes qui se sont peu investies dans la campagne selon l'âge**



Mais est-ce bien un effet spécifique du genre qui explique ces différences? D'autres facteurs socio-économiques comme le niveau d'instruction ou la profession jouent un rôle important dans l'explication des écarts de participation entre femmes et hommes. Pour cela, nous devons vérifier si un écart de participation politique persiste bien entre hommes et femmes pour les mêmes niveaux d'instruction et les mêmes professions. Des modèles de régression multinomiale emboîtés permettent de mieux saisir comment l'appartenance à un sexe influe sur la participation politique.

Dans un modèle simple sans contrôles, les femmes ont 1,6 fois moins de chances que les hommes de participer « beaucoup » plutôt que de participer « peu ». Une fois contrôlé pour l'âge, l'effet du genre s'amplifie légèrement : à âge égal, les chances des femmes comparées à celles des hommes d'être « très participatives » plutôt que d'être « peu participatives » sont réduites de 39 %<sup>41</sup>. Les figures 2 et 3 montrent qu'il subsiste des différences de genre importantes dans certaines catégories d'âge. Autrement dit, avoir 60 ans ou 24 ne change pas le fait que les femmes ont une moindre probabilité de faire partie du noyau dur des personnes fortement engagées dans la vie politique. L'activité professionnelle<sup>42</sup> peut être considérée comme un facteur susceptible de mobiliser les femmes à travers la politique syndicale ou les discussions politiques avec des collègues. Le fait qu'une femme soit intégrée dans le monde du travail plutôt que de rester au foyer pourrait augmenter ses chances de s'engager politiquement. Parmi ceux qui s'investissent « beaucoup » dans la campagne, la part des femmes actives est de 13 %, alors que celle des femmes au foyer et sans profession n'est que de 7 %. Autrement dit, les femmes au foyer et les personnes sans profession ont presque deux fois moins de chances de s'investir beaucoup<sup>43</sup>. Cependant, l'introduction de cette variable ne change que légèrement la donne : être à âge et situation

41. Cette variation est le changement des chances (odds) en %.

42. Nous mesurons la situation professionnelle à travers la question suivante : « Actuellement, exercez-vous une activité professionnelle ? ». Cet indicateur était recodé en cinq catégories (1 : actifs ; 2 : chômeurs et ceux à la recherche d'un emploi ; 3 : retraité-e-s ; 4 : étudiant-e-s ; 5 : femmes au foyer et personnes sans profession).

43. Ces résultats ne sont pas statistiquement significatifs au seuil de 5 % mais seulement au seuil de 10 %, ce qui est peut-être dû au fait de la faible présence d'effectifs dans la catégorie « femmes au foyer et sans profession » dans notre échantillon.

professionnelle égaux correspond pour les femmes à une réduction de chances de 36 % d'être « très » participatives plutôt que « peu ».

Bien que le niveau d'éducation soit un facteur déterminant pour la participation politique<sup>44</sup>, il ne suffit pas pour parvenir à une égalisation de l'engagement politique des femmes et des hommes. À âge et situation professionnelle égaux, l'introduction du diplôme ne change pas leurs chances relatives. En France, les femmes sont plus souvent diplômées que les hommes, depuis 1971, elles sont même plus nombreuses qu'eux à l'université<sup>45</sup>. Autrement dit, compte tenu de leur niveau de diplôme, les femmes s'écartent toujours des hommes dans leur moindre implication dans la participation politique. On pourrait argumenter que la religion, notamment le catholicisme, qui défend un modèle où les femmes devraient se consacrer plus à leur famille qu'à la vie publique, représente un frein au rapprochement de l'engagement politique entre les sexes. Or, tenir compte des pratiques religieuses n'explique guère ces différences de genre qui restent significatives ; au contraire, elles sont même légèrement amplifiées : compte tenu de leur pratique religieuse<sup>46</sup> les femmes ont 1,7 fois moins de chances que les hommes d'être « très participatives » plutôt que « peu ». Cela est peut-être dû au fait que les femmes françaises ne se distinguent plus beaucoup des hommes dans leurs pratiques religieuses.

Ce n'est qu'une fois que l'on contrôle pour l'intérêt pour la politique<sup>47</sup> que l'on parvient à une quasi-égalité des différences de genre : à un

44. Sidney Verba, Lehman Schlozman Kay, Henry E. Brady, *Voice and Equality. Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1995. Ceux qui ont un niveau d'éducation plus haut qu'un bac+2 ont 2,7 fois plus de chances que les personnes qui ont un niveau secondaire court d'être « très participatif » plutôt que « peu ».

45. Viviane Le Hay, Janine Mossuez-Lavau, « Genre et politique. Y-a-t-il une exception française ? », in D. Boy, B. Cautrès, N. Sauger (dir.), *Les Français, des Européens comme les autres ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

46. Nous avons utilisé un indicateur avec cinq catégories : catholiques pratiquant-e-s régulièr(e)-e-s ; catholiques pratiquants occasionnel-le-s ; catholiques non pratiquant-e-s ; ceux qui appartiennent à une autre religion ; athées.

47. Nous avons créé un indice d'intérêt à la politique à partir de deux questions : « Est-ce que vous vous intéressez à la politique : beaucoup, assez, peu ou pas du tout » et « Est-ce que vous vous êtes intéressé à la campagne pour les élections régionales : beaucoup, assez, peu ou pas du tout ». Avec les deux mesures de l'intérêt pour la politique nous avons créé une échelle d'attitude d'intérêt à la politique allant de « pas du tout » (1 à 1,5), « peu » (2 à 2,5), jusqu'à « assez » (3) et « beaucoup » (3,5 à 4). L'indice qui mesure l'homogénéité de cette échelle, l'alpha de Cronbach, est de 0,72.

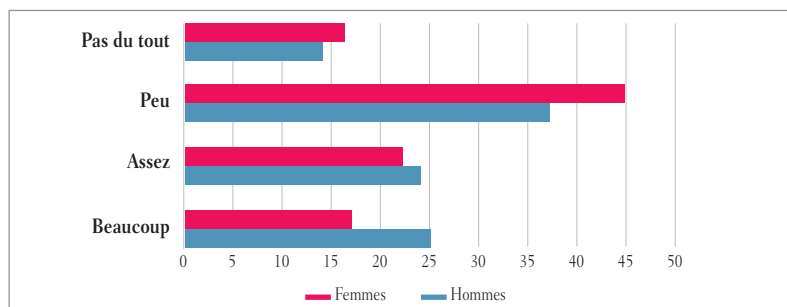
niveau d'intérêt politique égale, l'effet du genre n'est plus statistiquement significatif<sup>48</sup>. C'est donc le degré de politisation ou en quelque sorte l'investissement psychologique dans l'actualité politique qui compte pour un investissement « physique » égal des femmes et des hommes dans la campagne. L'influence, « toutes choses égales par ailleurs », de l'intérêt pour la politique nous invite à étudier plus en détail l'état actuel de l'intérêt pour la politique des Françaises et Français.

### S'intéresser à la campagne électorale et à la vie politique

L'enquête « Régionales 2015 » comporte deux questions qui interrogent les répondants sur leur niveau d'intérêt à la fois pour la politique en général et plus spécifiquement pour les élections régionales. Nous avons donc créé une échelle d'attitude pour l'intérêt politique. Que pouvons-nous observer en regardant notre indice d'intérêt pour la politique ? Tout d'abord, il faudra remarquer que la proportion de femmes exprimant un grand intérêt pour la politique (17 %) est de 8 points de pourcentage inférieure à celle des hommes (25 %) (figure page suivante). Bien que les Françaises et les Français s'intéressant « assez » à la politique soient presque aussi nombreux (22 % ; 24 %), la part des femmes qui se dit « peu » intéressée par la politique (45 %) est de 8 points de pourcentage supérieure à celle des hommes (37 %). Finalement, 16 % des femmes et 14 % des hommes ne se disent « pas du tout » intéressés par la politique, ce qui constitue un écart négligeable. Nos résultats montrent donc qu'en 2015 l'écart de genre concernant l'intérêt pour la politique persiste toujours. Mais est-il le même pour tous les groupes d'âge ?

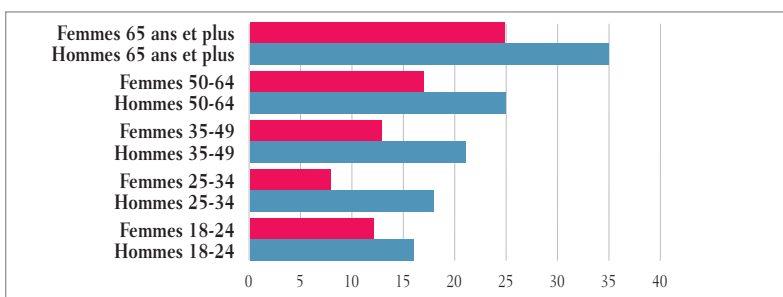
48. Quand nous introduisons l'intérêt pour la politique (tout en gardant l'âge, la situation professionnelle, le diplôme et la pratique religieuse constants), les femmes n'ont plus que 1,3 fois moins de chances que les hommes de participer « beaucoup » plutôt que « peu » mais ce rapport de chances n'est plus statistiquement significatif. Cela dit, l'intérêt politique introduit tout seul dans le modèle parvient au même effet.

### L'intérêt pour la politique



Tout d'abord, en comparant les femmes et les hommes de différentes catégories d'âge (figure ci-dessous), la proportion des femmes qui déclare être « très » intéressée par la politique est toujours inférieure à celle des hommes, tout comme la part des femmes qui se dit être « peu » intéressée par la politique est toujours supérieure à celle des hommes dans n'importe quel groupe d'âge. Les différences de genre pour ceux qui sont « très » intéressés par la politique sont légèrement moins importantes dans la cohorte d'âge la plus récente. Mis à part pour le groupe de 18 à 24 ans (4 points)<sup>49</sup>, l'écart de pourcentage entre les deux sexes est quasiment toujours proche de 10 points. Cet écart de genre dans le groupe des personnes fortement intéressées par la politique est plus prononcé chez les personnes plus âgées.

### Les personnes très intéressées par la politique selon l'âge



49. Néanmoins, il convient de rester vigilant dans l'interprétation de cette catégorie d'âge puisque le nombre d'individus est faible.

Cependant, nous devons prendre note que les jeunes femmes d'aujourd'hui ne sont pas aussi nombreuses à être « très » intéressées par la politique (12 % chez les 18-24 et 8 % chez les 25-34 ans) que leurs homologues plus âgées (13 % des 35-49 ans ; 17 % des 50-64 ans et 25 % des 65 ans et plus âgées). Ce même schéma s'observe également chez les hommes. Donc le peu de différence parmi les plus jeunes femmes et hommes peut s'expliquer par un effet de l'âge : ces jeunes ne sont peut-être pas encore rentrés dans leur rôle de citoyen et n'ont pas encore fini de développer leur rapport au politique. Le graphique 5 montre que les 18 à 24 ans et les 25 à 34 ans ne sont généralement pas nombreux à se déclarer « très » intéressés par la politique. Ce constat est renforcé par le fait que 43 % des femmes entre 18 et 24 ans se déclarent « peu » intéressées par la politique contre 29 % des hommes de la même catégorie. Cet écart est plus important que dans les autres catégories d'âge. En résumé, bien que le niveau d'appétence politique semble grandir avec l'âge, les différences de genre sont moins prononcées chez les plus jeunes.

Encore une fois, il nous faut vérifier s'il subsiste un effet spécifique du genre, une fois contrôlés d'autres effets de facteurs socio-économiques. L'effet « brut » du genre, c'est-à-dire l'effet du genre dans un modèle de régression sans autres contrôles socio-économiques, est tel que les femmes ont en moyenne 1,4 fois moins de chances que les hommes d'être « assez » intéressées par la politique plutôt que « peu ». Plus important encore, les femmes ont 1,9 fois moins de chances que les hommes d'être « très » intéressées par la politique plutôt que « peu ». En ce qui concerne la catégorie des « très intéressés », les différences de genre s'accroissent légèrement une fois pris en compte l'effet de l'âge. En effet, à âge égal, les femmes ont deux fois moins de chances que les hommes de s'intéresser « fortement » à la politique plutôt que « peu ». Bien qu'on puisse argumenter que la vie active favorise l'intérêt pour la politique, l'introduction d'une variable de contrôle pour la situation professionnelle des individus ne change guère la donne. Le niveau d'éducation, tout comme l'âge, amplifient légèrement cet effet de genre car, à un niveau de diplôme égal, les femmes ont 2,1 fois moins de chances que les hommes d'être « beaucoup » intéressées par la politique plutôt que « peu », ce qui correspond à une réduction de chances de 52 %. En outre, la pratique



religieuse ne change rien : à âge, situation professionnelle, niveau d'éducation et pratique religieuse équivalents, les femmes ont, comparées aux hommes, en moyenne 2,2 fois moins de chances d'être « très » et 1,5 fois moins de chances d'être « assez » intéressées par la politique plutôt que « peu ».

### Conclusion

Il faut donc bien en arriver à ce qui semble faire la spécificité du genre : les femmes n'ont pas construit leur rapport à la politique de la même façon, ou bien les événements qui les ont marquées n'ont pas produit la même appétence politique. Ainsi l'hypothèse de l'impact des contextes politiques et sociaux contrastés lors des années de socialisation politique des femmes est sans doute une bonne piste. Comparer les situations dans différents pays serait une manière intéressante de tester cette hypothèse. L'appétence politique d'une femme socialisée dans un pays très catholique où des rôles de genre traditionnels priment et où les hommes dominent l'espace public et politique est probablement très différente de celle d'une femme qui a pu grandir dans un contexte plus égalitaire en ce qui concerne les modèles familiaux ou les carrières des genres. Par ailleurs, nous avons testé et vérifié des effets d'âge concernant l'investissement dans la campagne et l'intérêt pour la politique. Les jeunes sont encore peu intéressés par l'actualité politique, tandis que les personnes d'âge moyen ne font pas partie du noyau dur des engagés politiques. Les écarts entre les genres concernant l'appétence ou l'investissement politique s'amplifient globalement avec l'âge. Or, nous devons nous demander si la variance de ces écarts de genre, notamment dans l'intérêt pour la politique, représente véritablement des effets d'âge et donc de cycle de vie ou s'ils représentent plutôt des spécificités générationnelles. Étant donné que nous ne disposons pas de données longitudinales, nous n'avons pas pu tester cette différence ici, mais ce sera une autre piste à suivre.

## LES ÉLECTORATS PARTISANS EN 2015

**Florent Gougou**

### L'énigme : un abstentionnisme différentiel ?

Les élections régionales de décembre 2015 ont refermé un cycle d'élections intermédiaires désastreux pour la gauche. Les élections municipales de mars 2014 ont donné le ton avec un recul historique en termes de mairies détenues dans la France urbaine, dépassant largement son précédent record des élections municipales de 1983<sup>49</sup>. Les élections européennes de mai 2014 ont acté son effondrement électoral, avec seulement 34 % des suffrages exprimés en France métropolitaine pour l'ensemble de la gauche, et 14% pour les listes d'alliance PS-PRG. Les élections départementales de mars 2015 ont confirmé ce niveau historiquement faible, avec 36,7 % pour le total des binômes de gauche au premier tour de scrutin. Les élections régionales ont parachevé ce tableau avec 37,3 % pour les listes de gauche au premier tour. Dans la perspective de la présidentielle de 2017, et notamment de la qualification pour le duel du second tour, ces résultats sont inquiétants : la gauche avait rassemblé 43,4 % des exprimés sur la métropole au premier tour de la présidentielle de 2012, dont 28,1 % pour le seul François Hollande.

Deux schémas d'explication peuvent être opposés pour comprendre l'effondrement de la gauche depuis l'alternance du printemps 2012. Le premier schéma repose sur l'hypothèse d'un transfert d'électeurs : une fraction des électeurs qui ont choisi la gauche lors de l'élection présidentielle d'avril-mai 2012, et plus encore lors des élections législatives de juin (48,1 % au premier tour), s'est prononcée en faveur de l'opposition de droite classique et de droite radicale lors des élections

---

49. Florent Gougou, Martial Foucault, « Le bilan des élections municipales de 2014. Une déroute historique de la gauche dans la France urbaine », *Revue politique et parlementaire*, 1071-1072, p. 23-28, 2014.

intermédiaires pour sanctionner le pouvoir socialiste en place. Le second schéma renvoie à l'idée d'une mobilisation différentielle : déçus par la séquence 2012-2015, les électeurs qui ont voté à gauche lors des dernières élections nationales se sont plus souvent abstenus lors des élections intermédiaires que les électeurs qui avaient voté pour la droite classique ou pour le Front national.

Ces deux schémas d'explication sont très certainement complémentaires, chacun recouvrant une part de la réalité électorale du quinquennat de François Hollande. Toutefois, ils renvoient à des anticipations différentes dans la perspective des prochaines élections nationales. La thèse du transfert des électeurs suggère que la faiblesse de la gauche a une dimension structurelle, qui ne pourra s'inverser facilement avant les échéances du printemps 2017. En revanche, la thèse de la mobilisation différentielle invite à penser que la gauche dispose toujours d'un large socle d'électeurs potentiels qu'il suffira de mobiliser (ou de remobiliser) en vue de l'élection présidentielle. Au-delà de la compréhension des dynamiques à l'œuvre depuis les élections de 2012, ces deux thèses ont ainsi des implications loin d'être triviales pour les stratégies des futures équipes de campagne des candidats de gauche : là où la thèse du transfert des électeurs suppose de repenser les thèmes mis à l'agenda et les politiques publiques proposées, la thèse de la mobilisation différentielle conduit plutôt à investir dans des techniques avancées pour favoriser la participation des électeurs (porte-à-porte intensif, outils technologiques, etc.).

L'objectif de ce chapitre est précisément de repérer les traces d'une éventuelle abstention différentielle qui aurait pénalisé la gauche lors des élections régionales de décembre 2015. Pour ce faire, il s'attache d'abord à éclairer les logiques agrégées du recul de la participation électorale entre le premier tour de la présidentielle de 2012 et le premier tour des régionales de 2015 à l'aide des données issues des listes d'émargement. Il cherche ensuite à identifier les logiques individuelles de l'abstention au premier tour des régionales de 2015 à l'aide des données de l'enquête « Régionales 2015 » réalisée après le scrutin sur un échantillon représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales.

## Les logiques du recul de la participation : une démobilisation de la gauche

La mesure et la compréhension de la participation électorale font indiscutablement partie des défis les plus difficiles à relever pour les chercheurs en science politique. La raison en est simple : le non-vote est un comportement socialement peu désirable, que les électeurs tendent encore aujourd'hui à dissimuler très largement dès qu'on les interroge directement sur ce point. Dans ce cadre, les listes d'émargement établies dans chaque bureau de vote, puis agrégées aux niveaux géographiques supérieurs constituent sans doute le matériau d'enquête le plus fiable et le plus réaliste, mais elles imposent aussi de prendre certaines précautions. La plus importante est liée à la question de l'inférence écologique : pour le dire de manière très directe, il est impossible de tirer des conclusions sur des comportements individuels à partir de données recueillies à un niveau collectif. En revanche, il est possible de tester l'hypothèse selon laquelle la participation électorale aurait plus reculé dans les fiefs de gauche que dans les fiefs de droite classique ou de droite radicale entre le premier tour de la présidentielle de 2012 et le premier tour des régionales de 2015. Si tel était le cas, cela ne permettrait pas de conclure définitivement que l'électorat de gauche en 2012 s'est nécessairement plus abstenu que les autres électorats en 2015, mais donnerait un premier indice en ce sens.

Dans cette perspective, la comparaison du recul de la participation au niveau des circonscriptions législatives en fonction du niveau de la gauche, de la droite classique et de la droite radicale au premier tour de la présidentielle de 2012 est éclairante<sup>50</sup>. Quatre classes ont été construites pour chacune de ces tendances : le quartile supérieur est formé des 134 circonscriptions où elles ont obtenu leurs meilleurs résultats en 2012, le quartile inférieur des 135 circonscriptions où elles ont réalisé leurs moins bons scores, les deuxième et troisième quartiles étant chacun composés de 135 circonscriptions intermédiaires.

50. Les candidats classés à gauche sont François Hollande, Jean-Luc Mélenchon, Eva Joly, Philippe Poutou et Nathalie Arthaud. Le recul de la participation calculé en fonction du niveau du seul François Hollande donne des résultats similaires. Les candidats classés au sein de la droite classique sont Nicolas Sarkozy et Nicolas Dupont-Aignan. La candidate de droite radicale est Marine Le Pen.

Les résultats font effectivement apparaître les traces d'une mobilisation différentielle qui a pénalisé la gauche aux régionales de 2015. Dans les 134 circonscriptions les plus favorables à la gauche au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, la participation connaît un recul de 32,7 points au premier tour du scrutin régional de 2015. À l'inverse, dans les 135 circonscriptions les plus défavorables à la gauche en 2012, la participation ne chute « que » de 30,8 points. En d'autres termes, la chute de la participation a été plus prononcée dans les zones de force de la gauche que dans ses zones de faiblesse.

La droite classique a évidemment profité d'une dynamique opposée, bien que limitée : la participation chute de 30,8 points dans ses zones de force de 2012 et de 31,7 points dans ses zones de faiblesse. Car le principal bénéficiaire des variations de la participation est en fait le Front national : la participation ne recule « que » de 29 points dans ses zones de force contre 32,3 points dans ses zones de faiblesse.

Ces dynamiques de mobilisation différentielle tranchent par rapport aux élections régionales de 2010, où les logiques sociales avaient prédominé<sup>51</sup>. En 2010, la démobilisation avait été massive dans tous les milieux populaires, toutes orientations confondues. Aux dernières régionales, logiques sociales et logiques politiques se sont entremêlées : la démobilisation a essentiellement touché la fraction des milieux populaires la plus favorable à la gauche, les banlieues des grandes agglomérations urbaines avec une forte composante de Français issus de l'immigration maghrébine<sup>52</sup>. Dans les milieux ouvriers du Nord et de l'Est très favorables à la droite radicale, et singulièrement dans la nouvelle région Hauts-de-France où se présentait Marine Le Pen, la participation a au contraire bien résisté : - 23 points dans la circonscription d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais 11), - 23,8 points dans la circonscription voisine

de Liévin (Pas-de-Calais 12), ou encore - 24,8 points dans la circonscription de Noyon (Oise 6)<sup>53</sup>.

### Les logiques individuelles de l'abstention : le poids des inégalités sociales et politiques

L'enquête post-électorale « Régionales 2015 » permet d'approfondir la compréhension des logiques individuelles de l'abstention<sup>54</sup>. Elle confirme l'existence d'une mobilisation différentielle des électeurs en fonction de leur positionnement politique, mais elle rappelle que l'essentiel du non-vote lors de scrutins de second ordre comme les régionales résulte de dynamiques sociales et d'inégalités de politisation.

De fait, une analyse de régression logistique sur la participation ou l'abstention lors du premier tour des régionales fait apparaître un léger surplus de participation des électeurs qui se positionnent très à droite par rapport aux électeurs qui se positionnent à gauche, ce qui va dans le sens des observations issues des résultats agrégés des élections, malgré une faible significativité statistique (tableau page suivante). Cependant, elle montre surtout que les variables qui ont le plus pesé dans le fait de ne pas s'être déplacé aux urnes sont la position sociale et l'intérêt pour la politique pour les variables traditionnelles dans l'explication de la non-participation, ainsi que le sens du devoir civique et l'éloignement physique du bureau de vote pour les variables découvertes ou redécouvertes plus récemment<sup>55</sup>.

53. Cette dynamique renvoie en partie à l'enjeu du scrutin dans les Hauts-de-France. La couverture nationale de la campagne, avec le risque de victoire du Front national, a freiné le recul de la participation (- 24,5 points sur la région). L'impact de la couverture nationale des campagnes électorales locales a déjà été noté à plusieurs reprises pour d'autres élections intermédiaires, les municipales notamment. Il n'en reste pas moins qu'on observe une mobilisation différentielle entre les milieux populaires favorables au Front national et les milieux populaires favorables à la gauche : à Saint-Dizier (Haute-Marne 2) ou à Saint-Dié (Vosges 2), deux circonscriptions très ouvrières favorables au Front national mais situées dans la région Grand-Est, la participation recule de 31,2 points, une chute de près de 10 points inférieure à celle observée dans les circonscriptions de banlieue.

54. L'abstention est très nettement sous-déclarée dans l'enquête (71,8 % des sondés indiquent être allés voter pour un taux de participation effectif proche de 50 %). Cependant, la focale porte ici sur les structures de la participation et de l'abstention, et non sur les niveaux, ce qui est moins problématique.

55. Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La Démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, « Folio Actuel », 2007.

51. Florent Gougou, Simon Labouret, « The 2010 French Regional Elections: Transitional Elections in a Realignment Era », *French Politics*, 8(3), p. 321-341, 2010.

52. Les trois circonscriptions avec les plus forts reculs de participation sont ainsi Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise 8 : - 43,4 points), Vénissieux (Rhône 14 : - 41,2) et Saint-Denis-Nord (Seine-Saint-Denis 2 : - 39,5).

### Les logiques individuelles de l'abstention au premier tour des régionales

		Odds-ratio
Axe gauche-droite	Très à gauche (10,2 %)	0,899 (ns)
	Gauche (20,2 %)	Ref.
	Centre (30,1 %)	1,039 (ns)
	Droite (21,6 %)	0,909 (ns)
	Très à droite (17,8 %)	1,351 (*)
Catégorie socioprofessionnelle (Pcs Insee, retraités reclassés)	Indépendants (9,7 %)	1,093 (ns)
	Cadres, professions intellectuelles (20,8 %)	1,461 (**)
	Professions intermédiaires (23,1 %)	1,260 (ns)
	Employés (20,2 %)	0,930 (ns)
	Ouvriers (15,2 %)	Ref.
	Inactifs (11,0 %)	0,783 (ns)
Intérêt pour la politique	Beaucoup (20,3 %)	3,689 (***)
	Assez (38,1 %)	3,005 (***)
	Peu (30,8 %)	1,746 (***)
	Pas du tout (10,8 %)	Ref.
Sens du devoir civique	Le vote est un devoir (71,6 %)	2,114 (***)
	Le vote est un droit (28,4 %)	Ref.
Distance au bureau de vote	0-5 minutes (57,8 %)	3,356 (***)
	5-15 minutes (35,2 %)	3,199 (***)
	Plus de 15 minutes (6,9 %)	Ref.

NB. Le modèle de régression logistique porte sur 1914 observations. Les seuils de significativité statistique sont : \* < 0,1 ; \*\* < 0,05 ; \*\*\* < 0,001 (ns= non significatif).

Au final, des traces de mobilisation différentielle peuvent effectivement être retrouvées dans le vote aux élections régionales de 2015 : elles ont pénalisé la gauche au pouvoir et favorisé le Front national, notamment au sein de la fraction la plus populaire de leur électoral.

Cependant, l'essentiel de l'histoire n'est pas là. Les électeurs qui se sont déplacés aux urnes sont d'abord ceux qui sont les plus prédisposés au vote : les plus intéressés par la politique, les plus favorisés socialement, les plus soucieux de la norme civique, les plus proches de leur bureau de vote. De la sorte, si le Front national a de nouveau confirmé sa percée au-delà de 25 % des exprimés au premier tour de scrutin, ce n'est pas prioritairement par son aptitude à mieux mobiliser ses électeurs, mais d'abord par sa capacité à attirer des électeurs qui avaient voté pour un autre parti au printemps 2012 ou qui n'avaient pas voté.

### Perspectives

Dans la perspective des prochaines élections nationales, et plus particulièrement du premier tour de la présidentielle, ces résultats confirment que la gauche est dans une position extrêmement difficile. Dans la logique des élections intermédiaires<sup>56</sup>, elle a été victime aux élections régionales de 2015 d'une démobilitation d'une part significative de son électoral du printemps 2012. Cependant, son recul massif ne peut pas s'expliquer seulement par les dynamiques de la participation. Face à la forte poussée du Front national et au vote sanction dont bénéficie la droite classique, elle ne pourra pas se contenter d'attendre la remobilisation des nombreux abstentionnistes des élections intermédiaires.

56. Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue Politique et parlementaire*, 903, p. 42-72, 1983.

**Florent Gougou**

L'énigme : pourquoi votent-ils encore pour le Parti socialiste ?

Le Parti socialiste était sans doute le parti qui avait le plus à perdre aux élections régionales de décembre 2015. D'un point de vue arithmétique, l'enjeu était de limiter le recul : à la veille des élections, il dirigeait 21 des 22 exécutifs régionaux en France métropolitaine, seule l'Alsace lui ayant échappé en 2010. Du point de vue de sa situation interne, l'enjeu était de conserver son unité : affaibli par ses défaites lors des municipales de mars 2014 et des départementales de 2015, qui avaient asséché son vivier d'élus, le Parti socialiste était tiraillé par un débat sur son positionnement politique entre les partisans de la ligne sociale-libérale portée par le Premier ministre Manuel Valls et les partisans d'une ligne moins favorable aux entreprises, notamment du côté des députés « frondeurs ».

Paradoxalement, le Parti socialiste a bien résisté à l'épreuve des régionales. En dépit de l'impopularité record de François Hollande et de l'approfondissement de ses divisions internes suite à l'adoption de la loi Macron grâce à l'article 49-3 de la Constitution, le Parti socialiste a remporté 5 des 13 nouvelles régions à l'issue du second tour. Mais surtout, il a très facilement repoussé la concurrence des autres listes de gauche au premier tour (à l'exception du cas de la Corse), avec en moyenne une avance de plus de 15 points sur la deuxième liste de gauche<sup>57</sup>. Comme lors des précédentes élections intermédiaires, la sanction contre le pouvoir socialiste n'a pas profité aux autres partis de gauche.

---

57. La Corse exceptée, le plus petit écart entre les listes PS et la seconde liste de gauche est de 9,7 points dans la nouvelle région Grand-Est ; le plus grand écart est de 28,2 points en Bretagne.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre pourquoi une majorité des électeurs votant pour la gauche continue à préférer le Parti socialiste à ses alternatives, gauche radicale et écologistes confondus. Pour ce faire, il s'attache d'abord à restituer l'ampleur de la domination du Parti socialiste sur la gauche dans le temps, en contrastant les types d'élection. Il cherche ensuite à identifier les logiques individuelles qui ont poussé les électeurs à voter pour les listes socialistes plutôt que pour les autres listes de gauche lors du premier tour des régionales de 2015 à l'aide des données de l'enquête « Régionales 2015 » réalisée après le scrutin sur un échantillon représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales.

### La domination du Parti socialiste sur la gauche

Le Parti socialiste n'a pas toujours été le premier parti de gauche en France, loin s'en faut. Des élections législatives de 1945 aux élections législatives de 1973 incluses, les socialistes ont été systématiquement devancés par les communistes dans les urnes<sup>58</sup>. La domination actuelle du Parti socialiste s'est construite à partir de la refondation du congrès d'Épinay en 1971. Il a d'abord rééquilibré le rapport de forces en bénéficiant de l'arrivée dans le corps électoral des « nouvelles classes moyennes salariées »<sup>59</sup>, avant de prendre le leadership à gauche suite au premier effondrement du Parti communiste lors de la présidentielle de 1981.

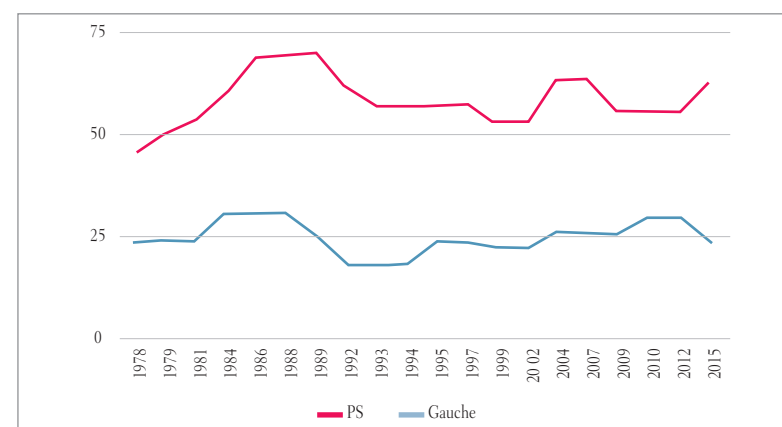
Depuis son retour au pouvoir national avec l'alternance de 1981, le Parti socialiste obtient des résultats extrêmement fluctuants (Rey, 2007). Il a atteint son plus haut niveau au premier tour de la présidentielle de 1988, avec plus de 10 millions de voix et près de 34 % des suffrages, mais il est également passé deux fois sous la barre des 15 %, aux européennes de 1994 et de 2014.

58. Florent Gougou, « Le programme commun à l'épreuve des élections. Union de la gauche et changement électoral dans les années 1970 », in D. Tartakowsky, A. Bergounioux (dir.), *L'Union sans unité. Le programme commun de la gauche, 1963-1978*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 201-208, 2012.

59. Gérard Grunberg, Étienne Schweisguth, « Le virage à gauche des couches moyennes salariées », in G. Lavau, G. Grunberg, N. Mayer (dir.), *L'Univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 351-371, 1983.

Une fois écartées ces variations conjoncturelles, le Parti socialiste se situe en général aux alentours des 25 % (figure ci-dessous). Mais surtout, il réunit régulièrement plus de 50 % des voix de gauche. Les exceptions sont rares : européennes de 1994, présidentielle de 2002, européennes de 2009, européennes de 2014. Certains types d'élections lui sont en général assez favorables, la présidentielle notamment, et d'autres souvent défavorables, les européennes en particulier, mais le tableau général est bien celui d'une nette domination sur les autres forces de gauche. L'hégémonie du Parti socialiste sur la gauche n'a jamais été remise en cause, en dépit d'un léger tassement lors du second quinquennat de François Mitterrand.

**Les évolutions lissées du niveau du Parti socialiste et de son poids au sein de la gauche**



NB. Cette figure est obtenue après lissage des données. Le lissage a été effectué en calculant la médiane des résultats sur trois points consécutifs. Pour les années comptant plusieurs élections, la valeur retenue avant lissage est la moyenne des résultats de l'année.

Les élections régionales de décembre 2015 ont confirmé cette situation. Malgré des résultats électoraux en retrait sur les précédentes régionales (23,5 % contre 29,5 % en 2010), le Parti socialiste a capté plus de 60 % des voix de gauche. L'effondrement aux européennes de 2014, qui avait un temps laissé penser à un possible retournement du rapport de force interne à la gauche, était une déviation conjoncturelle liée à

l'absence de tout enjeu de pouvoir pour ce type de scrutin. De fait, le Parti socialiste est en général d'autant plus fort au sein de la gauche que l'enjeu de pouvoir est important.

### Les logiques du vote socialiste dans l'électorat de gauche

L'enquête « Régionales 2015 » permet d'aller plus loin dans la compréhension des logiques de vote des électeurs de gauche. Elle permet notamment de contraster trois hypothèses qui peuvent rendre compte de la préférence pour le Parti socialiste plutôt que pour ses concurrents de gauche. La première renvoie aux caractéristiques socio-économiques des électeurs : les électeurs socialistes auraient des propriétés sociales différentes des autres électeurs de gauche. La deuxième renvoie à la politisation des électeurs : les électeurs socialistes auraient un rapport au système politique et à ses acteurs différents des autres électeurs de gauche. La troisième renvoie aux valeurs des électeurs : les électeurs socialistes auraient un système de valeurs différent des autres électeurs de gauche.

La comparaison du profil des électeurs du Parti socialiste et des électeurs des autres partis de gauche est très éclairante. Les données invalident l'hypothèse sociologique. Les traits distinctifs de l'électorat PS sont minces, en dehors d'un aspect générationnel : les électeurs de gauche nés avant 1946 ont été très nettement plus favorables aux listes PS qu'aux autres listes de gauche (81 % ont voté pour les listes PS contre 19 % pour le reste de la gauche). Les travailleurs indépendants ont également exprimé une forte préférence pour le Parti socialiste (79 % ont voté pour les listes PS contre 21 % pour les autres listes de gauche), mais ils pèsent très peu dans l'électorat de la gauche.

L'hypothèse du rapport au système politique et à ses acteurs est en revanche validée. Les électeurs du Parti socialiste se distinguent par une appréciation très positive du fonctionnement de la démocratie en France, et sans surprise, par une certaine satisfaction à l'égard de l'action de François Hollande depuis le début de son mandat présidentiel. Les électeurs du Parti socialiste sont les électeurs les plus intégrés au système

politique : 75 % des électeurs de gauche estimant que la démocratie en France fonctionne très bien ont voté socialiste au premier tour des régionales, contre seulement 45 % des électeurs de gauche jugeant qu'elle fonctionne très mal. Cette dernière catégorie d'électeurs de gauche est d'ailleurs la seule, avec les très mécontents de l'action de François Hollande, à préférer voter pour un autre parti de gauche que le Parti socialiste : c'est peu. Au passage, le rapport à la menace du Front national ne semble pas être une motivation pour arbitrer entre les listes de gauche.

Les résultats donnent également du crédit à l'hypothèse d'une différence de valeurs, notamment dans la dimension économique. Les électeurs de gauche les plus libéraux en économie ont nettement préféré le Parti socialiste à ses concurrents : 73 % de ceux qui jugent que la priorité pour l'économie française dans les prochaines années est la compétitivité plutôt que l'amélioration de la situation des salariés ont choisi une liste socialiste lors du premier tour des régionales. Dans la dimension culturelle, les électeurs de gauche les moins favorables aux immigrés semblent également préférer le Parti socialiste aux autres partis de gauche, mais la différence est plus ténue.

Un modèle de régression logistique permet de vérifier si ses différentes relations sont statistiquement significatives une fois prises en compte les autres variables qui peuvent aussi compter. Les résultats montrent que trois des variables identifiées – un jugement positif sur le fonctionnement de la démocratie en France, une évaluation positive de l'action de François Hollande, une orientation libérale en économie – pèsent effectivement dans le choix du Parti socialiste plutôt que de ses concurrents.

### Perspectives

Par certains côtés, la capacité du Parti socialiste à résister à la concurrence des autres partis de gauche a pu surprendre, notamment dans une conjoncture où il était affaibli par un mauvais bilan au pouvoir et par des tensions internes. Les explications suggérées par ce chapitre font pourtant sens. Le vote pour le Parti socialiste aux régionales a été le vote de ceux qui n'étaient pas trop insatisfaits par le système politique et



économique, et de ceux qui en étaient satisfaits. Ils étaient alors nettement majoritaires dans l'électorat de gauche.

À la veille des élections du printemps 2017, le Parti socialiste est dans une situation assez inconfortable. La répétition des votes sanction contre la politique du gouvernement lors des élections intermédiaires a considérablement asséché son réseau d'élus locaux et la décision de François Hollande de ne pas se représenter a ouvert une crise de leadership, qui a été accentuée par la victoire de Benoît Hamon sur Manuel Valls lors de la primaire organisée en janvier. De ce point de vue, les élections législatives de juin 2017 seront vraisemblablement plus importantes pour son avenir que l'élection présidentielle, même si cette dernière focalisera toute l'attention. Car il en va de sa capacité à rester le seul parti de gauche susceptible d'offrir des carrières politiques attractives.

## LES ÉLECTEURS DE DROITE

---

**Nicolas Sauger**

Les élections régionales de 2015 devaient être celles du retour triomphal de la droite. Au soir du second tour, la victoire est certes là, avec sept des treize nouvelles régions métropolitaines conservées ou reconquises, mais le succès est éclipsé par l'ampleur du soutien apporté aux listes du Front national et par la résistance meilleure que prévue de la gauche, qui parvient à conserver la présidence de cinq régions métropolitaines (et une majorité des régions outre-mer). En termes de voix, comme souvent dans un scrutin à deux tours partagé entre logique proportionnelle, seuils de représentation élevés et prime majoritaire décisive, le second tour est bien plus favorable à la droite de gouvernement que le premier. Au premier tour, Les Républicains finissent derrière le Front national (26,6 % contre 27,7 %) et la droite ne parvient à devancer le FN que si l'on étend son périmètre tant au MoDem qu'à Debout la République (31,7 % en incluant ces deux partis ainsi que les divers droites). La droite domine en revanche largement le second, avec plus de 40% des voix exprimées contre 32 % à la gauche et 27 % au Front national.

L'interprétation du scrutin a été largement portée par le contexte des attentats des mois de janvier et novembre après lesquels il s'est joué. Nous proposons ici plutôt de profiter des mouvements d'extension et de rétraction du soutien aux partis de droite de gouvernement pour analyser les caractéristiques de la capacité de mobilisation de ses électeurs par la droite. Nous procédons en trois sections. Dans une première, nous proposons une typologie des électeurs de droite. Nous utilisons ensuite dans une seconde section cette typologie pour souligner quelques caractéristiques sociodémographiques spécifiques de ces différents électeurs, avant de montrer les valeurs communes et les différences d'opinion entre eux.

## Les périmètres de la droite

Plutôt que d'établir une définition *a priori* de ce que serait un électorat de droite, nous proposons ici une démarche typologique qui prend pour acquis la perméabilité des différents électors dans un contexte d'affaiblissement des alignements traditionnels. Pour entamer cette réflexion, précisons d'emblée un double choix préalable. D'une part, la droite qui nous intéresse ici est principalement celle que l'on peut qualifier de droite gouvernementale, incarnée aujourd'hui essentiellement par le duo asymétrique entre l'UDI (Union des démocrates et indépendants) et Les Républicains. D'autre part, nous allons partir des préférences partisanes des électeurs plutôt que de leurs choix électoraux effectifs pour construire une typologie en deux temps.

Le premier temps de cette typologie consiste à combiner les différentes informations sur les préférences des électeurs dont nous disposons dans l'enquête post-électorale « Régionales 2015 ». Elles sont principalement de trois sortes : la position sur l'échelle gauche/droite, la propension à voter pour chacun des cinq principaux partis, la proximité partisane. Chacune est mobilisée de façon à mesurer la proximité, ou l'éloignement, avec la droite de gouvernement<sup>60</sup>. À partir de ces éléments, nous pouvons construire une typologie en trois catégories des électeurs en fonction de leur proximité avec les partis de la droite gouvernementale.

La première catégorie, qui représente 9,5 % du total de l'échantillon (après pondération), est formée par le « cœur de cible » : des gens de droite, qui font des Républicains le parti pour qui ils ont le plus de chances de voter et qui s'identifient avec les partis qui incarnent cette droite gouvernementale. La seconde catégorie est formée par ceux qui se caractérisent par la présence que de deux caractéristiques sur trois, dont

60. Nous isolons ceux qui s'identifient à droite (et dans une seconde catégorie au centre) ; nous singularisons ceux qui disent avoir le plus de chances de voter Les Républicains plutôt qu'un autre parti (et dans une seconde catégorie ceux pour qui la différence de propension à voter Les Républicains plutôt que pour le parti qu'ils placent en tête de leurs préférences est inférieure à 3 sur une échelle en 11 positions) ; nous distinguons enfin ceux qui se disent proches ou assez proches des Républicains ou de l'UDI (et, dans une seconde catégorie, ceux qui se disent pas très proches de ces deux partis quand une troisième catégorie regroupe ceux qui se disent proches du MoDem ou de Debout la France).

une éventuellement est la modalité de moindre proximité. On a là 30,5 % de l'échantillon qui forment les « réguliers ». Dans la troisième catégorie, on classe tous ceux qui ne correspondent qu'à un des critères de proximité retenus. 15 % de l'échantillon correspondent à cette situation, aux « franges » de l'électorat de droite. Enfin, le reste représente 45 % de l'échantillon, correspondant à tous ceux qui n'ont aucune caractéristique de proximité avec la droite.

Quel est le comportement électoral de ces différentes catégories ? Pour le décrire, on se réfère aux choix effectués lors du second tour de l'élection présidentielle de 2012 et des deux tours de scrutin des régionales de 2015. On peut ainsi facilement calculer combien de fois ces différents types d'électeurs ont voté pour la droite gouvernementale entre ces trois échéances.

Le cœur de cible de l'électorat de droite a voté à 57,4 % systématiquement pour la droite de gouvernement (et à 8,2 % jamais), les réguliers à 18,5 % (et à 29,6 % jamais), les franges à moins de 1 % (et à 71,2 % jamais), tandis que les autres l'ont fait à moins de 0,5% (et à 76,7 % jamais). En moyenne, la première catégorie a voté à droite 2,29 fois sur trois, la seconde 1,25 fois sur trois, la troisième 0,33 fois sur trois, les autres 0,21 fois sur trois.

Quand ces différents groupes ne votent pas pour la droite, ils n'adoptent pas les mêmes comportements. Le cœur de cible s'abstient principalement, le vote pour d'autres partis étant l'exception. Chez les réguliers, si l'abstention est également importante (47,5 % de groupe lors du premier tour des régionales par exemple), 18,7 % choisissent le Front national quand l'occasion se présente. C'est seulement 13 % qui votent FN parmi les franges, 22 % en revanche pour la gauche, l'abstention étant là néanmoins encore beaucoup plus massive (59,5 %). La typologie initiale peut ainsi être affinée en distinguant ceux qui choisissent plutôt le Front national (chez les réguliers) et ceux qui choisissent plutôt la gauche (dans les franges). Évidemment, ces choix diffèrent dans leur dynamique d'une élection à l'autre. C'est le second tour de l'élection présidentielle qui reste le choix de référence pour toutes les catégories quand les régionales sont

le lieu où tant l'abstention que le vote pour les autres partis prédominent, et ce malgré l'appel implicite d'un François Bayrou à soutenir le candidat de gauche en 2012.

## Les profils sociodémographiques

Dans quelle mesure ces profils politiques correspondent-ils à des différences de type sociodémographique ? Pour répondre à cette question, nous examinons les effets de l'âge, du sexe, de la catégorie d'agglomération, du niveau d'éducation, des revenus, de la profession et du statut matrimonial<sup>61</sup>.

Ces caractéristiques sociodémographiques ne discriminent pas fortement les quatre classes de la typologie. Quelques résultats, déjà largement connus, peuvent néanmoins être soulignés. L'âge, tout d'abord, a un effet important sur la proximité avec la droite gouvernementale, les plus âgés ayant beaucoup plus de chances que les autres de faire partie du cœur de cible. De même, les ouvriers sont significativement moins nombreux dans les deux catégories les plus proches de la droite. Inversement, le niveau de revenu augmente fortement les chances d'être parmi le cœur de cible. Enfin, un plus haut niveau d'éducation semble caractériser particulièrement les réguliers, et ce d'autant plus qu'ils ne votent pas pour le Front national.

En d'autres termes, s'il fallait dresser un portrait idéal-typique de chacun de ces sous-électorats, le cœur de cible serait marqué par le fait d'être âgé et aisé, les réguliers se recruteraient notamment parmi les professions intermédiaires et supérieures éduquées, quand les franges ne seraient, elles, pas très différentes des caractéristiques moyennes de l'électorat.

Ajoutons encore, à la marge de ces questions sociodémographiques, que la religion et la pratique religieuse continuent à être parmi les prédispositions les plus structurantes pour ces électorats de droite. Les

61. Les résultats commentés ci-dessous sont issus d'une régression logistique multinomiale dont la variable dépendante est la typologie précédente. Les résultats détaillés sont disponibles sur demande.

catholiques pratiquants se retrouvent particulièrement dans le cœur de cible et chez les réguliers, quand les autres religions et les athées y sont largement sous-représentés. En revanche, dans les franges, on ne retrouve plus de surreprésentation particulière des catholiques pratiquants mais l'on conserve une sous-représentation des non catholiques.

## Les valeurs de la droite

Peut-on toutefois isoler des différences importantes entre ces quatre groupes de notre typologie ? La question religieuse invite à examiner la question de leurs valeurs. D'emblée, on peut noter que notre mesure de proximité avec la droite de gouvernement est corrélée à la position sur l'axe gauche/droite. La position moyenne du cœur de cible sur cet axe est de 7,5 sur 10 ; les réguliers sont à 6,4 ; les franges à 4,5, proches du reste de l'échantillon situé à 4,2.

Afin de construire une réponse plus précise à notre question, nous suivons la même démarche méthodologique que précédemment pour comprendre l'appartenance à chacun de ces sous-électorats en fonction de cinq grandes dimensions d'attitudes : la préférence pour la redistribution (ou, en d'autres termes, la tolérance des inégalités socio-économiques), le libéralisme économique (préférence pour l'intervention de l'État dans la sphère économique), le conservatisme culturel, la xénophobie (refus de l'immigration), le supranationalisme<sup>62</sup>.

Le point commun de l'ensemble de ces sous-électorats est leur moindre appétence pour la redistribution, notamment parmi le cœur de cible et les réguliers. Ce point reste le marqueur identitaire fort d'une proximité avec la droite.

Pour le reste, les observations sont différenciées. Le cœur de cible reprend l'image traditionnelle de la droite, marquée par un libéralisme économique assumé, un certain conservatisme culturel et une xénophobie

62. Ces indicateurs sont donc intégrés une nouvelle fois à un modèle d'analyse logistique multinomial, les variables sociodémographiques précédentes restant comme variables de contrôle.

significative. Les réguliers sont eux aussi caractérisés par leur libéralisme économique et la xénophobie mais ils ne sont en revanche pas particulièrement conservateurs sur le plan culturel. Enfin, les franges de la droite ne se caractérisent ni par leur libéralisme économique ni par leur xénophobie ni par leur conservatisme culturel. Ce qui les marque est une réticence à l'égard de l'intégration supranationale. Ainsi, les questions de mœurs et l'attitude par rapport à l'Europe restent les deux grands clivages internes à droite.

## Conclusion

Si nous pouvions imaginer des filiations entre les trois droites décrites par René Rémond et la typologie des électorats de droite présentée ici, il faudrait surtout insister sur les évolutions profondes de cette famille politique. Le cœur de l'électorat de droite se retrouve autour de positions favorables au marché sur le plan économique, avec une appréciation modérée de la redistribution et des réserves sur la question migratoire. C'est une droite fondamentalement libérale mais dont la caractéristique reste une fidélité modérée aux partis de la droite de gouvernement. Les plus fidèles sont à trouver chez les plus conservateurs, notamment du point de vue des mœurs, et dans l'électorat catholique traditionnel. En revanche, l'euroscpticisme ne fait plus partie de ses traits distinctifs. Ainsi, si l'électorat potentiel de la droite semble bien majoritaire aujourd'hui en France, sa mobilisation lors d'un vote reste tributaire de la capacité des partis et des candidats à concilier des demandes apparemment opposées.

Quels enseignements en tirer alors dans la perspective de l'élection présidentielle 2017 ? Tout d'abord, la primaire organisée par Les Républicains a bien montré la diversité des positionnements à droite. Néanmoins, la prégnance des discours sur l'identité française et sur l'immigration ne reflète finalement que mal les points d'accord centraux des électorats de la droite, dont les préférences en matière de politique économique restent aujourd'hui encore centrales. La pression exercée par le Front national explique assurément le tropisme sur ces questions « culturelles ». Construire une majorité présidentielle uniquement autour de celles-ci

supposerait néanmoins d'accentuer encore la refonte des clivages partisans que l'on observe depuis plusieurs années. Si droite gouvernementale et Front national devaient encore se rapprocher, on pourrait présager alors d'au moins deux conséquences : d'une part, une chance inespérée pour la gauche de pouvoir à nouveau faire bonne figure dans la mesure où la tolérance à l'égard de l'immigration et l'ouverture sur les questions de mœurs restent encore des valeurs partagées par une large portion de l'électorat ; d'autre part, ce rapprochement supposerait de reposer la question des alliances électorales, sans quoi la gauche pourrait une nouvelle fois bénéficier de la division profonde de la droite. En d'autres termes, la meilleure façon pour la droite d'assurer sa victoire lors de la prochaine présidentielle serait d'assumer modération et réaffirmation de son positionnement sur les questions économiques.

**Nonna Mayer**

Au premier tour des élections régionales de 2015, les scores du Front national (FN) ont frôlé les 28 % des suffrages exprimés. Au second, il a recueilli plus de 6,8 millions de voix et 15 % des inscrits. L'enquête « Régionales 2015 » réalisée au lendemain du scrutin permet de prendre la mesure de sa dynamique électorale, à un peu plus d'un an de l'échéance présidentielle de 2017. Il montre la relative stabilité des structures idéologiques et sociodémographiques des soutiens du Front national, à l'exception de deux changements majeurs par rapport à 2012. La précarité sociale qui favorisait le vote de gauche joue aujourd'hui en faveur du FN, tandis que l'électorat féminin conquis par Marine Le Pen en 2012 se montre de nouveau plus réticent que l'électorat masculin.

### Un ancrage à droite

L'électorat frontiste se caractérise toujours par un fort tropisme droitier. La proportion de votes déclarés pour le FN aux régionales est d'autant plus élevée que la personne interrogée est plus à droite, passant de 11 % chez celles qui se placent à l'extrémité gauche de l'échelle gauche/droite à 65 % chez celles qui se situent à son extrémité droite. La seule différence notable par rapport aux scrutins précédents est la progression du FN chez les « ninistes », soit les personnes qui se classent au centre ou refusent de se situer, où il recueille 25 % des suffrages contre 19 % en 2012 et 8 % en 2007.

Ce positionnement n'est pas arbitraire, il renvoie à des valeurs et à des attitudes spécifiques. Si la société française a globalement évolué vers plus de tolérance, sous l'effet du renouvellement générationnel, de la hausse du niveau d'instruction et de la diffusion des valeurs post-matérialistes, les électeurs lepénistes sont restés à l'écart du mouvement.

En 2015, 60 % veulent rétablir la peine de mort (contre 28 % des électeurs de droite et 11 % des électeurs de gauche) et 91 % jugent le nombre d'immigrés excessif (contre 60 % à droite et 22 % à gauche), soit des proportions respectivement supérieures de 33 et 43 points à la moyenne de l'échantillon. *A contrario*, ce sentiment anti-immigrés apparaît comme la condition quasi nécessaire d'un tel choix. La proportion de votes FN au premier tour des régionales passe de 1 % chez les personnes qui ne sont « pas du tout d'accord » avec l'idée qu'il y a trop d'immigrés à 6 % chez les « plutôt pas d'accord », 26 % chez les « plutôt d'accord » et 52 % chez les « tout à fait d'accord ». Malgré les efforts de Marine Le Pen pour diversifier la thématique du mouvement, c'est toujours l'immigration qui polarise son électorat.

C'est aussi le seul domaine où l'électorat de Marine Le Pen se positionne autant à droite. Sur les questions de mœurs (homosexualité, place des femmes), il voisine avec ceux de la droite classique. Sur les questions économiques, notamment sur le degré d'intervention de l'État face au marché et aux entreprises, longtemps au fondement du clivage gauche/droite, ou sur les questions sociales, il se situe à gauche de celui de la droite. Ainsi la moitié des électeurs frontistes estiment que « pour établir la justice sociale il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres » (contre un tiers des électeurs de droite et 72 % des électeurs de gauche), et les partisans de donner la priorité à la compétitivité de l'économie française sur l'amélioration de la situation des salariés sont 42 % (contre 62 % à droite et 30 % à gauche).

Quant aux enjeux européens, ils sont venus brouiller les repères politiques dès le référendum sur le traité de Maastricht en 1992<sup>63</sup>, opposant les partis modérés, majoritairement pro-européens, aux partis extrêmes tant de gauche que de droite, farouchement opposés à l'intégration européenne. Le référendum de 2005 sur le traité européen a confirmé ce phénomène<sup>64</sup> et la crise économique qui a débuté en 2008

63. Olivier Duhamel, Gérard Grunberg, « Les dix France », dans Sofres, *L'État de l'opinion*, Paris, Seuil, p. 79-85, 1993.

64. Sylvain Brouard, Vincent Tiberj, « The French Referendum: The Not So Simple Act of Saying "Nay" », *PS: Political Science and Politics*, 39(2), p. 261-268, 2006.

l'a renforcé. En 2015, les jugements négatifs sur l'Union européenne culminent chez les électeurs du FN, mais ils remontent aussi chez les électeurs de la gauche non socialiste (trotskistes, Front de gauche et Parti communiste), décrivant une courbe en U. Le sentiment que la France n'a pas bénéficié de l'Union européenne atteint son minimum chez les électeurs écologistes (12%) et ceux des partis de gouvernement (16 % chez les électeurs des listes PS, 21 % chez ceux de la droite classique), et son maximum chez les électeurs frontistes et ceux de la gauche de la gauche (respectivement 55 % et 33 %). Les raisons de leur rejet sont toutefois différentes. Les électeurs du Front national voient dans l'Union européenne les prémices d'une immigration incontrôlée et une menace pour l'identité nationale (respectivement 87 % et 90 %), alors que ceux de la gauche de la gauche sont plus préoccupés par un éventuel recul de la protection sociale (79 %).

Pour évaluer le pouvoir explicatif de ces différentes attitudes sur le vote FN en 2015, on a construit quatre indicateurs qui synthétisent le degré de libéralisme économique, de libéralisme en matière de mœurs, d'ethnocentrisme et de sentiment anti-européen, auxquels on a ajouté le placement sur l'échelle gauche/droite. Seuls ont un effet significatif sur le vote FN, par ordre décroissant, le niveau d'ethnocentrisme, la position sur l'échelle gauche/droite et le niveau d'euroscpticisme<sup>65</sup>. Quand on combine leurs effets, les probabilités d'avoir voté FN prédites par le modèle passent de 5 % en moyenne dans les deux premières cases de l'échelle gauche/droite à 59 dans les deux dernières, de 1 à 53 quand on va des moins au plus euroscptiques, et de 3 à 61 selon que le degré d'ethnocentrisme. Mais l'attachement à la famille traditionnelle, tout comme au libre jeu du marché, n'ont aucun impact une fois contrôlé l'effet des autres variables.

## Des structures sociales stables

Entre 2012 et 2015, le niveau de soutien au FN a fortement progressé dans toutes les catégories de la population. Au final, le profil socioculturel

65. L'analyse de régression logistique sur le vote Front national au premier tour qui permet d'aboutir à ces résultats est disponible sur demande auprès de l'auteur.

de cet électorsat a peu varié. L'éducation reste la variable décisive. Faire des études ouvre sur d'autres cultures, apprend à raisonner de manière autonome, à refuser les simplifications et les préjugés. Si le Front national attire des intellectuels, des énarques, des universitaires, en accord avec ses idées, les probabilités de voter pour lui sont toujours d'autant plus élevées que la personne a fait peu d'études. C'est chez les personnes qui ont une formation technique courte (CAP, brevet professionnel) que le parti lepéniste fait ses meilleurs scores, chez celles qui ont au moins fait un deuxième cycle universitaire les plus mauvais (respectivement 45 % et 15 % des suffrages exprimés). Échouer au bac ou être orienté au préalable vers des filières courtes condamne aux petits boulots ou au chômage et suscite un ressentiment auquel les immigrés servent facilement d'exutoire, surtout parmi les nouvelles générations arrivant sur le marché du travail.

De même, comme du temps du père, le FN réussit mieux dans les fractions populaires de l'électorsat. Chez les ouvriers, les plus touchés par la crise, les plus exposés au chômage, les plus mécontents du gouvernement en place, il atteint un score record de 52% des suffrages au premier tour. Il a plus de mal à percer chez les classes moyennes et supérieures (20 % chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, 23 % chez les professions intermédiaires).

Ces élections ont toutefois été marquées par un taux élevé d'abstention, 50 % au premier tour et 42 % au second. Et les catégories socialement et culturellement défavorisées ont une propension plus marquée au retrait. Au moins 43 % des ouvriers de l'enquête ne sont pas allés voter au premier tour (contre 40 % en moyenne)<sup>66</sup>. Recalculé par rapport aux inscrits, le score des listes FN chez les ouvriers est de 30 %, contre 17 % aux listes de gauche et 11 % aux listes de droite. La majorité des ouvriers inscrits sur les listes électorales n'a donc pas voté pour le FN, même s'ils pèsent lourd dans l'électorsat du Front national. Si on leur ajoute les employés, ces milieux populaires représentent 46 % de l'électorsat du FN au premier tour des régionales et 48 % au second (contre moins d'un

tiers dans l'électorsat total à cette élection), phénomène qui caractérise la plupart des partis de droite radicale en Europe, dans un contexte de recul du vote de classe et de montée des enjeux non économiques<sup>67</sup>.

### Un effet accru de la précarité sociale

Le score Epices<sup>68</sup> permet de préciser la situation sociale des personnes interrogées, en les classant sur un gradient de précarité allant de 0 à 100, à partir de questions portant sur leur situation économique mais aussi leur degré d'isolement, leur couverture sociale, leur accès aux loisirs et à la culture. Le premier effet de la précarité est de favoriser l'abstention et le retrait politique, quel que soit le scrutin. Mais chez les personnes qui sont allés voter, elle ne produit pas les mêmes effets en 2012 et en 2015. En 2012, elle incline à voter à gauche ou pour le FN : le niveau du vote de gauche atteint 51 % au premier tour dans le dernier quintile, celui des plus précaires, et 63 % au second. Marine Le Pen, elle, fait alors son meilleur score non dans le dernier mais dans l'avant-dernier quintile (premier tableau page suivante). Dans le groupe des ouvriers en particulier (deuxième tableau page suivante), ce sont les non-précaires (score Epices inférieur à 30), disposant d'un minimum de qualification, d'un certain confort matériel et craignant de descendre une échelle sociale qu'ils ont eu du mal à grimper, qui donnent le plus de voix à la présidente du Front national (35 % contre 22 % chez les ouvriers précaires). Le phénomène n'est pas spécifique à la France<sup>69</sup>.

67. Daniel Oesch, « Explaining Voters' Support for Right-Wing Populist Parties in Western Europe. Evidence from Austria, Belgium, France, Norway and Switzerland », *International Political Science Review*, 29(3), p. 348-373, 2008 ; Simon Bornschieer, Hanspeter Kriesi, « The Populist Right, the Working Class, and the Changing Face of Class Politics », in J. Rydgren (dir.), *Class Politics and the Radical Right*, Londres, Routledge, p. 10-29, 2012 ; Dennis Spies, « Explaining Working-Class Support for Extreme Right Parties: A Party Competition Approach », *Acta Politica*, 48, p. 296-325, 2013.

68. Céline Braconnier, Nonna Mayer (dir.), *Les Inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.

69. Simon Bornschieer, Hanspeter Kriesi, « The Populist Right, the Working Class, and the Changing Face of Class Politics », in J. Rydgren (dir.), *Class Politics and the Radical Right*, Londres, Routledge, p. 10-29, 2012.

66. L'abstention est sous-déclarée dans les sondages. Ici elle est estimée en additionnant les déclarations d'abstention, de vote blanc ou nul, et les refus de répondre.

## Le vote selon le niveau de précarité (2012-2015)

	P2012 (T1)			R2015 (T1)		
	Gauche	Droite	Le Pen	Gauche	Droite	Le Pen
Q1 – Quintile moins précaire	43	46	11	42	33	25
Q2	39	42	19	41	40	20
Q3	44	37	19	45	28	28
Q4	41	36	24	39	34	27
Q5 – Quintile plus précaire	51	29	20	25	28	48

Mais trois ans après, l'image de la gauche s'est détériorée (tableau ci-dessus) : c'est chez les plus précaires qu'elle fait désormais ses plus mauvais scores (25 %, contre 45 % chez les moyennement précaires et 42 % chez les pas du tout précaires). Les ouvriers précaires en particulier ont deux fois moins souvent voté pour des listes de gauche que les non-précaires (tableau ci-dessous). Le vote FN, à l'inverse, bat ses records chez les ouvriers les plus précaires, avec 64 % des suffrages au premier tour et 62 % au second (contre respectivement 43 % et 35 % chez les ouvriers non précaires).

## Vote des ouvriers en 2012 et 2015 par niveau de précarité

	P2012 (T1)			R2015 (T1)			R2015 (T2)		
	Gauche	Droite	Le Pen	Gauche	Droite	Le Pen	Gauche	Droite	Le Pen
Non précaires	40	25	35	36	21	43	29	35	35
Précaires	52	27	22	18	17	64	17	21	62

NB. Les précaires ont un score égal ou supérieur à 30 sur le score Epices.

Le retour du « *gender gap* »

La notion de « *radical right gender gap* » désigne la réticence plus marquée des femmes à voter pour les droites radicales. Il s'observe dès

leur émergence électorale en Europe à la fin des années 1980<sup>70</sup>, pour des raisons qu'on ne développera pas ici (différences de statut professionnel, de religiosité, de socialisation politique, impact du féminisme, etc.). Du temps où Jean-Marie Le Pen présidait le FN, les électrices étaient en tout cas systématiquement moins nombreuses que les électeurs à lui donner leur voix, avec des écarts de 4 à 7 points. Mais au premier tour du scrutin présidentiel de 2012, l'écart entre le vote Marine Le Pen des électeurs et des électrices se réduit à 1,5 point. Une fois contrôlé l'effet des autres variables susceptibles d'expliquer le choix électoral, le *gender gap* disparaît complètement. À âge, profession, diplôme, pratique religieuse, orientation idéologique égaux, les femmes ont autant voté pour la candidate du FN que les hommes en 2012. On peut y voir un « effet Marine Le Pen » : une femme, qui se présente comme « quasi féministe », avec une image plus moderne que son père sur les questions de société, et qui donne du parti une image moins extrême. Cela tiendrait également à la détérioration de la situation économique des femmes de milieu populaire, en particulier dans le prolétariat des services. Marine Le Pen fait une percée spectaculaire, au premier tour présidentiel, chez les employés de commerce, un milieu majoritairement féminin<sup>71</sup>. Mais en 2015, l'écart entre le vote masculin et féminin pour le FN est revenu (33 % contre 26 %), comme déjà lors des élections européennes de 2014<sup>72</sup> et des départementales de 2015. Une analyse de régression logistique introduisant successivement dans le modèle explicatif les variables socioculturelles (sexe, âge, niveau d'études, pratique religieuse, profession), politiques (placement sur l'échelle gauche/droite) et les orientations idéologiques (euroscepticisme, ethnocentrisme, libéralisme économique et culturel) confirme que le *radical right gender gap* réapparaît dès qu'on introduit les variables politiques et idéologiques.

70. Terri Givens, « The Radical Right Gender Gap », *Comparative Political Studies*, 37(1), p. 30-54, 2004 ; Tim Immerzeel, Hilde Coffé, Tanja Van Der Lippe, « Explaining the Gender Gap in Radical Right Voting: a Cross-National Investigation in 12 Western European Countries », *Comparative European Politics*, 13(2), p. 263-286, 2015.

71. Nonna Mayer, « Le plafond de verre électoral entamé, mais pas brisé », in S. Crépon, A. Dézé, N. Mayer (dir.), *Les Faux-Semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 299-320, 2015 ; Nonna Mayer, « The Closing of the Radical Right Gender Gap in France? », *French Politics*, 13(4), p. 391-414, 2015.

72. Mauro Barisione, Nonna Mayer, « The Transformation of the Radical Right Gender Gap: the Case of the 2014 EP Election », *International Conference of Europeanists*, Paris, 2015.



## La déconnexion électorale

Autrement dit, le phénomène n'est pas stabilisé et il dépend largement du contexte électoral. Une campagne présidentielle particulièrement intense et mobilisatrice comme celle de 2012 a pu inciter des femmes jeunes, peu qualifiées, de milieu populaire, à faire de Marine Le Pen, le temps d'un scrutin, la porte-parole de leur ras-le-bol. Les mêmes se détournent sans doute des urnes lors d'élections de faible intensité, ou votent pour la droite sarkozyste. Demain, dans le contexte de l'élection présidentielle de 2017 et d'une désaffection sans précédent à l'égard non seulement de la gauche au gouvernement, mais de la classe politique dans son ensemble, elles pourraient lui revenir, et faire la différence.

## LES LOGIQUES DE VOTE EN 2015

**Isabelle Guinaudeau**

Pour le chercheur américain John Petrocik<sup>73</sup>, l'issue des élections dépend en grande partie du niveau de compétence perçu des différents partis ou candidats sur les grands problèmes du moment. L'enjeu serait donc de convaincre de son investissement et de sa compétence sur les thèmes principaux de la campagne, tout en s'efforçant de focaliser les débats sur ses enjeux de prédilection. Les électeurs français perçoivent-ils des différences d'aptitudes des partis politiques, et sur quelles questions ? À quel parti les enjeux qui ont été à l'agenda pendant la campagne pour les élections régionales de décembre 2015 ont-ils profité ? Ce chapitre propose un premier éclairage sur ces questions, à l'aide des données de l'enquête post-électorale « Régionales 2015 ».

### Des profils de compétence variés

L'enquête demandait aux personnes interrogées de citer le parti politique qu'ils jugent le plus capable de s'occuper de plusieurs problèmes : le chômage, la compétitivité de l'économie, l'environnement, la sécurité, l'immigration et la construction européenne. Les réponses brossent un tableau assez négatif : sur chaque problème évoqué, entre 20 et 25 % des enquêtés estiment qu'aucun parti n'est compétent. Cette proportion grimpe au niveau impressionnant de 38 % en matière de chômage : les partis ne parviennent visiblement plus à convaincre de leur capacité d'action sur ce thème phare des campagnes électorales, qui a fait régulièrement l'objet de promesses ambitieuses qui n'ont pas été tenues. Nicolas Sarkozy s'était par exemple engagé en 2007 à atteindre le plein emploi, puis François Hollande avait annoncé une inversion de la courbe du chômage avant l'année 2013.

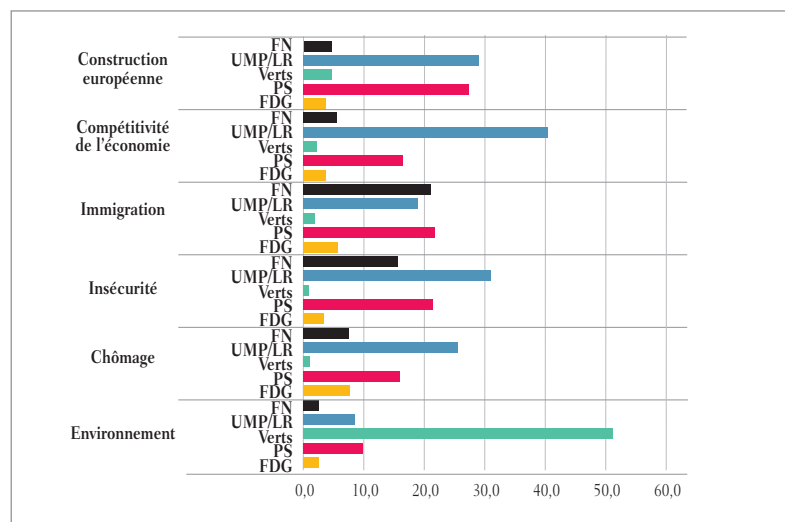
---

73. John Petrocik, « Issue Ownership in Presidential Elections, with an 1980 Case Study », *American Journal of Political Science*, 40(3), p. 825-850, 1996.

Le crédit limité accordé aux élites politiques se traduit par l'évocation spontanée des « gouvernants » (partis, gouvernement, président notamment) par près de 15 % des enquêtés lorsqu'on les interroge sur le problème « le plus important en France », souvent en soulignant leur manque de compétence et leur déconnexion du terrain et des citoyens.

Malgré tout, 90 % des répondants nomment un parti comme plus compétent que les autres sur au moins deux thèmes sur six. La figure ci-dessous montre qu'il existe des différences intéressantes dans la compétence attribuée aux différents partis. Le cas le plus clair de propriété d'enjeu est celui de l'environnement, sur lequel plus de la moitié (52%) des répondants considèrent EELV comme le parti le plus compétent – le PS arrive deuxième, cité par à peine 10 %. Les Républicains apparaissent comme prédominants lorsqu'il s'agit de la compétitivité de l'économie française (identifiés comme les plus compétents par presque 41 % des personnes interrogées), de l'insécurité (31 %) et du chômage (26 %), des thèmes sur lesquels ce parti parvient à creuser un écart substantiel avec les autres. En revanche, aucun parti ne « possède » l'enjeu de la construction européenne, ni celui de l'immigration.

### Les partis les plus compétents sur différents enjeux



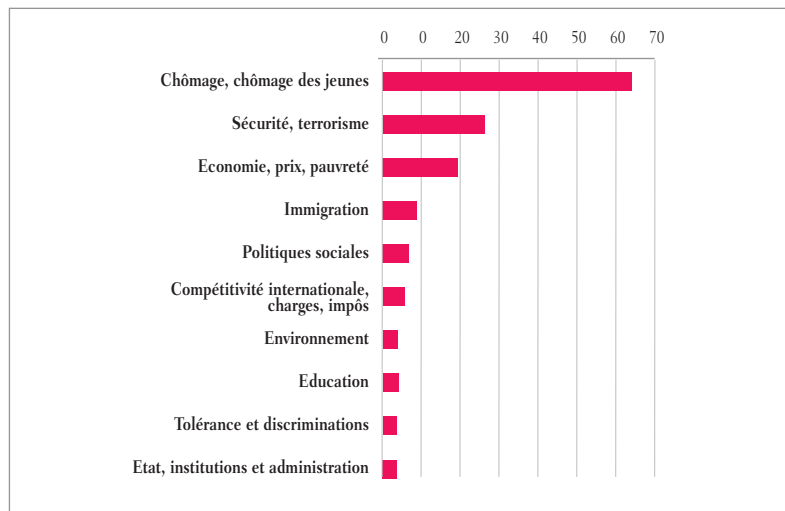
On aurait pu s'attendre à ce que le Front national, particulièrement investi sur les thématiques liées à l'immigration, soit parvenu à se faire associer spontanément à ce sujet – pour John Petrocik, la propriété d'enjeu dépend en effet des problèmes à l'origine de la création du parti et constitutifs de son idéologie, de son investissement à long terme et de son bilan à court terme. S'il s'agit bien du thème pour lequel le FN est le plus cité comme le parti le plus compétent, avec 21 %, il fait jeu égal avec le PS (22 %) et LR (19 %). L'immigration n'est pas qu'une question de compétence : elle oppose électeurs et candidats sur des valeurs. Parmi ceux qui ne sont « plutôt pas d'accord » ou « pas d'accord du tout » pour dire qu'« il y a trop d'immigrés en France », 36 % citent le PS comme le plus capable en matière d'immigration (et moins de 5 % le FN). Parmi ceux qui sont « tout à fait d'accord » avec cette proposition, plus de la moitié citent le parti de Marine Le Pen.

Dans une perspective de propriété d'enjeu, les Verts avaient clairement à gagner à ce que la protection de l'environnement soit politisée, tandis que Les Républicains semblaient en mesure de capitaliser sur une campagne axée sur la compétitivité de l'économie et, dans une moindre mesure, l'insécurité (ils ont une avance sur le problème du chômage, mais la majorité des électeurs ne les estiment pas compétents). La situation semblait plus compliquée pour le Front de gauche, qui n'est pas souvent cité comme compétent, et pour le PS, qui ne domine les autres partis sur aucun sujet.

### Les enjeux à l'agenda

Quels étaient les enjeux que les électeurs avaient en tête en entrant dans l'isoloir ? Correspondaient-ils aux domaines de prédilection des partis politiques ? En réponse à une question ouverte sur les deux problèmes les plus importants pour la France, 65 % des enquêtés citent le chômage en première ou en deuxième place (figure page suivante). Ce problème, doublé des autres thématiques économiques liées à la croissance, au pouvoir d'achat et à la pauvreté (citées par près de 20 %), reste au premier rang des préoccupations des Français depuis plusieurs décennies et cette priorité s'est confirmée ces dernières années, dans le contexte de la crise ouverte en 2007-2008.

### Les thèmes les plus cités parmi les deux problèmes les plus importants en France



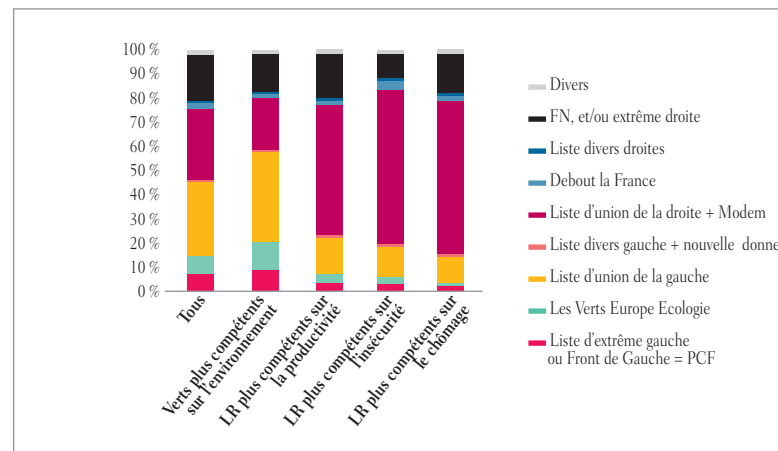
La sécurité intérieure arrive en deuxième place : elle est citée par plus d'un quart des enquêtés, une proportion relativement importante reflétant une tendance lourde, mais aussi des préoccupations catalysées par les attaques terroristes de l'année 2015. Ces priorités sont susceptibles d'avoir joué en faveur des listes menées par Les Républicains, qui pourraient avoir aussi bénéficié de la saillance des questions liées à la compétitivité des entreprises, qui font partie du top-10.

Les autres thèmes évoqués le sont par moins de 10 % des enquêtés : l'immigration (9 %), les politiques sociales (6 %), l'environnement, l'éducation et les discriminations (tous cités par 4 %) et les questions institutionnelles et administratives, qui préoccupent 3,5 % des personnes. Parmi les thématiques de protection environnementale, on trouve beaucoup de mentions du changement climatique, qui a fait l'objet d'une couverture médiatique européenne fournie début décembre 2015 dans le contexte de la conférence COP21 organisée à Paris par les Nations unies. Ce *timing* pourrait avoir profité aux écologistes.

### Propriété d'enjeu et vote

Un électeur a des chances de voter pour le parti qu'il juge le plus compétent sur le(s) problème(s) le(s) plus important(s) à ses yeux. Ainsi, la crédibilité différenciée des partis politiques français sur les enjeux les plus saillants au moment de l'élection est susceptible de se traduire dans les décisions de vote. Une première exploration bi-variée confirme l'association entre propriété d'enjeu et vote. Comme le montre la figure ci-dessous, les répondants sont bien plus nombreux à avoir voté pour les écologistes, mais aussi pour des listes divers gauche et extrême gauche, parmi ceux (très nombreux) qui estiment que les Verts sont les plus compétents en matière de protection de l'environnement. De façon plus impressionnante encore, la proportion de votes en faveur des listes divers droite est considérablement supérieure parmi ceux qui considèrent Les Républicains comme le parti le plus compétent sur les problèmes de compétitivité, d'insécurité et de chômage.

### Le vote au premier tour des régionales selon la compétence attribuée aux partis



En dépit de cette association assez forte, il reste difficile d'estimer l'effet des considérations liées à la compétence des partis politiques sur l'issue des élections régionales. L'évaluation de la compétence est

probablement influencée, au même titre que la décision de vote, par la proximité partisane de l'enquêté : un sympathisant du PS aura par exemple tendance à mieux évaluer la capacité de ce parti (et à voter pour lui). On peut donc se demander ce que changent les considérations liées aux enjeux par rapport à la proximité partisane. En outre, nous savons que le vote répond à un ensemble de facteurs plus large et que le poids des enjeux et de la compétence doit être mis en perspective en tenant compte de ces autres paramètres. Afin de mieux évaluer ce poids, nous avons réalisé une analyse de régression logistique visant à expliquer le vote pour une liste d'union de droite et pour une liste d'union de gauche, en tenant compte des enjeux prioritaires de l'électeur.

Nos résultats confirment que le facteur principal du vote reste la proximité partisane. Cependant, même en tenant compte de ce facteur et d'autres déterminants classiques du vote (intérêt pour la politique, âge, diplôme), certaines préoccupations sont associées à des propensions différentes à voter à gauche et à droite. Ainsi, les électeurs pour qui l'économie est le problème prioritaire votent plus pour les listes de droite, tandis que ceux qui s'inquiètent des discriminations (des femmes, des minorités ethniques) votent plus pour les listes de gauche. Le vote de gauche semble aussi catalysé par les préoccupations relatives au système politique et aux partis, qui recouvrent de nombreuses références à l'émergence du Front national, ainsi que par celles qui ont trait à la préoccupation de l'environnement (dont l'effet n'est pas tout à fait significatif cependant).

## Conclusion

Nombreux sont les électeurs français qui déplorent le manque de compétence des élites politiques. Nous avons vu que cette perception est particulièrement négative dans le domaine du chômage, peut-être du fait de la succession de promesses électorales non tenues sur ce sujet. Pourtant, l'enquête de décembre 2015 montre que certains partis politiques parviennent à convaincre les électeurs de leur compétence (au moins relative), comme les écologistes sur les questions de protection de l'environnement, et Les Républicains sur les questions de compétitivité

économique et de sécurité. Si la proximité partisane reste prépondérante pour expliquer le vote, certains de ces enjeux influencent le vote pour les listes de gauche comme de droite.

Les écologistes et Les Républicains semblent en meilleure mesure de capitaliser sur cet effet électoral des enjeux de politique publique que le Front de gauche, le PS et le FN, qui ne sortent du lot, aux yeux des électeurs, sur aucun sujet. Ainsi, la poussée du parti de Marine Le Pen ne résulte pas d'un vote sur enjeu au sens de John Petrocik et, malgré son score élevé, il ne semble pas être parvenu à ce jour à s'établir comme un parti de gouvernement crédible.

LES FRANÇAIS DANS TOUT LEUR ÉTAT :  
LES EFFETS DE LA DÉFIANCE

---

**Adrien Degeorges**

### La gauche à l'épreuve de la défiance

Dans nos démocraties modernes, la confiance dans l'État est cette perception essentielle des citoyens que la fonction étatique fournit les moyens d'agir de manière souveraine pour le bien commun, indépendamment de tout intérêt particulier : celui des élus eux-mêmes, des lobbies, des marchés, etc.<sup>74</sup> Ainsi, pour les citoyens, avoir confiance dans l'État, c'est quelque part s'attendre à des résultats de politiques ou à des services (publics) qui répondent à terme à leurs préférences sans qu'il soit nécessaire de surveiller constamment l'action des élus. On parle ici d'une confiance en dehors de la logique électorale, c'est-à-dire d'une confiance où chacun renonce à ce que le pouvoir soit constamment paralysé par l'opinion.

La confiance dans l'État apparaît ainsi vitale au régime démocratique dans la mesure où elle permet aux élus de gouverner entre deux élections. Elle offre les marges de manœuvre nécessaires à la prise de décisions impopulaires ou coûteuses. Or, s'il est vrai que la confiance aveugle d'un peuple envers le pouvoir peut devenir inquiétante pour un régime démocratique<sup>75</sup>, la défiance peut de son côté paralyser dangereusement l'action publique et créer toujours plus d'inefficacité. Puis, en retour, du cynisme.

---

74. William A. Gamson, *Power and discontent*, Dorsey Press, 1968.

75. La chute simultanée de la confiance dans l'État à partir des années 1960 au sein de la plupart des démocraties occidentales a ainsi peut-être plutôt représenté l'émergence d'une génération d'électeurs ayant contribué à régénérer la démocratie plutôt qu'à la mettre en danger. Cf. Russell J. Dalton, Christopher Welzien, *The Civic Culture Transformed: From Allegiant to Assertive Citizens*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014 ; Éloi Laurent, *Économie de la confiance*, Paris, La Découverte, « Repères », 2012.

De nombreuses études montrent que les difficultés économiques et les scandales qui ont touché nos gouvernants depuis l'élection de François Hollande ont altéré la confiance des électeurs dans les responsables politiques ainsi que dans les institutions de la démocratie<sup>76</sup>. Pour autant, loin de créer de l'apathie chez tous les citoyens, les élections intermédiaires de 2014 et 2015 semblent avoir soudainement mobilisé beaucoup plus d'électeurs pour le Front national. Ce dernier a atteint des sommets aux européennes de 2014 (25 % des exprimés), puis aux départementales (25 %) et aux régionales de 2015 (28 %). Or comment des élections de mi-mandat ont-elles pu susciter une telle mobilisation des électeurs de l'extrême droite, alors même qu'ils sont souvent ouvriers ou employés ?

Lors des régionales de décembre 2015, le parti de Marine Le Pen est notamment parvenu à créer la surprise, en progressant de 400 000 voix sur les 6 millions et demi déjà engrangées lors de la dernière présidentielle (une élection où 80 % des électeurs étaient allés voter). Jusqu'à présent, les travaux de sociologie électorale portant sur les scrutins intermédiaires (de type régionales ou européennes) ont mis en évidence le rôle crucial que continuent à jouer les enjeux nationaux dans l'explication du vote aux élections locales ou européennes<sup>77</sup>. Cependant, quelle analyse peut-on faire de ces résultats au-delà des truismes sur le « ras-le-bol » des électeurs et le « vote sanction » au niveau national ?

Dans ce chapitre, à l'aide de l'enquête « Comparative Electoral Dynamics in the European Union »<sup>78</sup> réalisée après les européennes de 2014 et de l'enquête « Régionales 2015 », ce chapitre montre comment la défiance des Français envers l'État (accusé d'inefficacité et de gaspillage) a pu décourager le vote socialiste chez certains et favoriser le vote Front national chez d'autres.

76. Bruno Cautrès, « Retour vers l'insatisfaction démocratique », Baromètre confiance du Cevipof, vague 7, 2016.

77. Nicolas Sauger, « Élections de second ordre et responsabilité électorale dans un système de gouvernance à niveaux multiples », *Revue des sciences sociales*, 53(1), p. 21-47, 2015.

78. Renaud Dehousse, Florent Gougou, Nicolas Sauger, *Comparative Electoral Dynamics in the European Union in 2014 (CED-EU14)*, Centre d'études européennes de Sciences Po, 2015.

## Aller au-delà des explications classiques du vote Front national

Selon l'enquête par sondage réalisée après les européennes de 2014, 52 % des Français qui se sont déplacés pour voter jugent que l'euro a été soit « une mauvaise chose » pour la France, soit une chose « ni bonne ni mauvaise » ; en comparaison, le score final du Front national ne correspond qu'à la moitié de ce groupe eurosceptique. Dans la même veine, 63 % des votants considèrent qu'il y a trop d'immigrés en France, largement plus que d'électeurs FN. La question migratoire ne peut, elle non plus, constituer une explication suffisante des résultats.

Concernant les enjeux économiques (eux, plutôt nationaux), près des deux tiers des Français (65 %) considèrent qu'il faudrait beaucoup plus redistribuer les revenus des riches vers les pauvres. Or, parmi eux, le vote FN est dans la moyenne nationale (24 %). Il y a de fait une probabilité de vote FN aussi grande chez les électeurs preredistribution que chez les électeurs antiredistribution. Est-ce à dire que l'économie ou la question du rôle de l'État ne comptent pas dans l'explication du vote FN, et que l'immigration et l'Europe sont les seuls maîtres mots du vote frontiste ?

De nombreux électeurs du FN se positionnent de part et d'autre des questions liées au rôle de l'État : c'est le cas sur le recrutement des fonctionnaires, les modalités du licenciement et la régulation des entreprises. Le premier électorat historique du FN (apparu dans les années 1980) est favorable aux dérégulations, il choisit toujours la compétitivité des entreprises plutôt que la hausse des salaires et se plaint systématiquement de payer trop d'impôts. Aujourd'hui plus âgé, il s'agit d'un électorat (anciennement) ouvrier ou indépendant, et qui ne souffre pas (ou plus) de fins de mois difficiles. Il est par exemple souvent propriétaire.

Le second électorat du FN qui s'agrège à partir des années 1990, est, dit-on, plus « social ». Il est composé d'actifs, ouvriers ou employés, plus jeunes<sup>79</sup>. Les concernant, l'hypothèse est que leurs attitudes plutôt

79. Florent Gougou, « Les ouvriers et le vote Front national. Les logiques d'un réalignment électorale », in S. Crépon, A. Dezé, N. Mayer (dir.), *Les Faux-Semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 323-344, 2015 ; Nonna Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 1999.

favorables à la redistribution et hostiles au patronat ne les mènent pas vers un vote pour la gauche en raison de leur xénophobie et de leurs attitudes autoritaires sur les questions de société – sur la peine de mort, la discipline pour les enfants, le rôle des femmes, la tolérance envers les homosexuels, etc.<sup>80</sup>

### La défiance aux européennes : le filtre du rapport à l'État national

En 2012, le passage d'une attitude autoritaire ou xénophobe à un vote FN avait largement été déterminé par la confiance *a priori* des individus dans l'État et dans sa capacité à gérer l'argent public<sup>81</sup>. On a pu le révérier pour les européennes de 2014.

En juin 2014, la défiance a fortement augmenté depuis l'élection de François Hollande : 85 % des électeurs considèrent désormais que l'État gaspille l'argent public (+ 10 points par rapport à 2012), et il n'y a plus que 30 % des électeurs (- 30 points) pour faire confiance à l'État en général pour régler les problèmes importants du pays. Parmi ces derniers, le PS parvient à résister aux européennes (+ 13 points sur sa moyenne nationale) alors que le FN fait le plein de voix chez les électeurs extrêmement défiant envers l'État (+ 35 points). De fait, le score élevé du FN lors des européennes de 2014 – et le score afférent du PS – ne sont pas uniquement dus à l'euroscepticisme ambiant.

Certes, il n'est pas évident pour le PS de remporter les élections lorsqu'il n'y a plus que 45 % des votants pour considérer qu'il faut renforcer l'intégration européenne ; mais le PS souffre de surcroît parmi les europhiles qui ne croient plus dans la capacité de l'État à s'attaquer aux problèmes du pays ou à correctement dépenser ou investir. Dans l'enquête, le PS réalise un score de 10 points supérieur à sa moyenne

nationale chez les europhiles en général. En revanche, lorsque ces derniers ne croient plus en la capacité de l'État national à agir ou lorsqu'ils considèrent que l'argent public est mal dépensé, cette avance est largement perdue (- 15 et - 5 points). Si l'immigration joue un rôle dans la compétition PS/FN aux européennes, c'est avant tout le rapport à l'État qui conditionne cette bataille. Les individus hostiles à l'immigration mais confiants dans l'État choisissent plus les listes PS (+ 20 points par rapport à la moyenne) alors qu'ils boudeent plutôt les listes FN (- 7 points).

De la même manière, concernant la peur des Français à l'égard de la mondialisation, il y a certes en 2014 près de 70 % de Français pour considérer que celle-ci a des conséquences négatives sur le pays. Cependant, pour autant que les individus gardent confiance dans la capacité de l'État à retrouver des marges de manœuvre, ces électeurs sceptiques sur la mondialisation seront plus portés vers le vote PS, malgré leurs craintes sur l'ouverture économique.

*In fine*, l'analyse des motivations du vote aux européennes de 2014 indique les rapports à la redistribution, à l'autre, à l'Europe ou à la mondialisation continuent d'être filtrés par la perception qu'ont les citoyens de ce que l'État (national) – celui qui jusqu'à présent protège – peut ou ne peut plus faire.

### La défiance aux régionales : jugement sur la démocratie et démobilisation

La défiance envers l'État semble également avoir précipité la défaite des socialistes aux régionales de 2015. On peut le vérifier à travers le sentiment que la démocratie fonctionne bien ou mal. La confiance dans l'État et la confiance dans le régime démocratique sont en effet souvent liées dans la tête des citoyens.

Sans surprise, le vote pour les listes de gauche aux régionales de 2015 a largement souffert du sentiment que la démocratie est aujourd'hui bien mal en point. À cet égard, si l'on reprend une par une les craintes censées expliquer les succès du Front national depuis trente-cinq ans (la crise et

80. Vincent Tiberj, « La politique des deux axes : variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, 62(1), p. 71-108, 2012.

81. Adrien Degeorges, « Les conséquences électorales de la défiance envers l'État comme acteur légitime et efficace du changement social : le cas de la présidentielle de 2012 », séminaire Recherches sur les élections et le vote, Sciences Po (Cevipof), 2014.



les inégalités, l'immigration, la mondialisation), chacune de ces dimensions continue dans notre analyse à être filtrée par la perception des citoyens *a priori* que l'État ou la démocratie possède encore des moyens d'action<sup>82</sup>.

Ainsi, au premier tour des régionales, parmi les Français favorables à ce que les richesses soient redistribuées des riches vers les pauvres, 51 % ont choisi les listes de gauche (contre 36 % en moyenne au niveau national) et 31 % ont opté pour les listes FN (+ 3). Pour peu que ces mêmes électeurs considèrent que la démocratie fonctionne mal en France, ce score tombe à 37 % pour les listes de gauche, et grimpe à 48 % pour les listes frontistes.

De surcroît, chez les électeurs déjà hostiles à l'immigration, la défiance continue à jouer un rôle additionnel non négligeable, avec un score nettement inférieur à la moyenne pour les listes de gauche (- 7 points) lorsque les électeurs sont sceptiques à l'égard du fonctionnement actuel de la démocratie, alors que les listes FN progressent fortement chez eux (+ 12 points).

Les craintes à l'égard de la mondialisation sont également insuffisantes pour expliquer la montée du Front national. Si ce dernier réalise 41 % des voix au premier tour des régionales parmi les électeurs qui voient la mondialisation comme un danger (contre 34 % pour les listes de gauche), ce score atteint 56 % (+15 points) lorsque ceux-ci sont de surcroît défiant à l'égard du fonctionnement actuel de la démocratie en France. Les listes de gauche, de leur côté, tombent à 24 % (- 10 points).

La défiance a également affecté la participation dans des termes peu commentés jusqu'ici. Ainsi, il est courant de considérer la défiance des électeurs comme une forme d'apathie ou d'anomie qui prédispose les individus à l'abstention de manière univoque. Or, ce que l'on observe lors des régionales de 2015, c'est que la défiance a surtout prédit l'abstention du côté des électeurs les plus à gauche sur toute une série d'enjeux.

Dans l'échantillon de décembre 2015, les électeurs qui considèrent qu'il n'y a pas trop d'immigrés en France voient leur abstention (déclarée) augmenter de 8 points lorsqu'ils affichent simultanément une perception négative du fonctionnement de la démocratie. À l'inverse (et c'est le résultat le plus marquant de l'étude), du côté des électeurs hostiles à l'immigration, les sceptiques à l'égard du fonctionnement de la démocratie n'ont pas été découragés d'aller voter. Il y a eu par conséquent une forme surprenante de « rattrapage » de la mobilisation chez les électeurs hostiles à l'immigration, alors que la défiance est venue miner la participation des autres.

Dans la même veine, les électeurs plutôt à gauche sur les questions liées au rôle de l'État (par exemple hostiles à la réduction du nombre de fonctionnaires) ont été plus enclins à s'abstenir lorsqu'ils étaient désabusés par le fonctionnement actuel de la démocratie (+ 4 points). À l'inverse, les électeurs libéraux économiquement ne semblent pas avoir été affectés.

**Conclusion : Élargir le champ du conflit au-delà de l'État (national)**

Depuis l'ascension du Front national au début des années 1980, la littérature en science politique s'est attachée à expliquer ce phénomène par plusieurs facteurs : les crises économiques, l'immigration ou la mondialisation. Ni la demande d'État ni les craintes sur l'immigration ou la mondialisation ne semblent pourtant à elles seules constituer des explications suffisantes des évolutions du comportement électoral des Français dans la période récente. Ces explications omettent les transformations profondes du rapport au pouvoir étatique des Français – transformations entamées depuis plusieurs décennies.

Variable intermédiaire clé dans la psychologie des électeurs, le rapport au pouvoir étatique des Français est venu systématiquement filtrer l'expression de leurs demandes (demande sociale, demande d'autorité). Au-delà de l'apathie politique, du désintérêt, voire de l'ignorance dont on tend trop souvent à les accabler, de nombreux citoyens sont simplement devenus sceptiques vis-à-vis des capacités de l'État (national) à œuvrer pour le bien commun et à créer du bien-être pour la société. Ce manque

82. Pierre Martin, « Qui vote pour le Front national français ? », in P. Delwit, J.-M. De Waele, A. Rea (dir.), *L'Extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, p. 133-165, 1998.

de confiance dans l'État a des répercussions directes sur la compétition électorale PS/FN.

Au vu des contraintes qui continueront de peser sur les États nationaux, une confiance renouvelée dans un État fédéral européen serait la seule force capable de contrebalancer le sentiment que le politique est devenu impuissant face aux défis majeurs. En 2017, sur onze candidats, dix se sont opposés – parfois pour des raisons contradictoires – aux étapes liminaires et cruciales de la construction d'un État fédéral européen, qu'il s'agisse de Maastricht ou du Traité instituant une Constitution pour l'Europe. En France, l'idée de la nécessité d'un État fédéral européen et du dépassement du cadre national peine encore à s'imposer.

---

## LES TRACES DE LA MANIF POUR TOUS

---

**Manon Réguer-Petit**  
**Léa Morabito**

### Les résistances à l'adoption pour tous

Les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 interviennent peu après le troisième anniversaire du collectif de La Manif pour tous dont la première manifestation en opposition au projet de loi Taubira sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe se tenait le 17 novembre 2012. Quatre ans et demi après sa fondation et quatre ans après l'adoption définitive de la loi à l'Assemblée nationale le 23 avril 2013, le collectif est toujours mobilisé. L'abrogation de la loi Taubira reste au cœur des revendications du mouvement mais il s'est saisi de nouveaux enjeux. De même, ses répertoires d'action ont évolué et se sont diversifiés. La dernière manifestation de rue organisée à Paris remonte au 16 octobre 2016. Par ailleurs, plusieurs groupes affiliés au mouvement investissent l'espace public avec leurs actions. Le collectif a aussi développé ses activités de lobbying et s'est saisi de toutes les échéances électorales pour interpeller les candidats et les inviter à se prononcer sur ses revendications. Dans le cadre des élections régionales, huit meetings ont été organisés, intitulés « Questions pour un président de région », durant lesquels des têtes de liste des Républicains, de l'UDI, du MoDem, du FN et de Debout la France ont accepté de répondre aux questions axées sur les compétences des régions concernant la « vie quotidienne des familles »<sup>83</sup>.

La volonté de ce mouvement est d'inscrire dans le champ politique la défense d'un ordre social fondé sur l'altérité sexuelle. Ses revendications

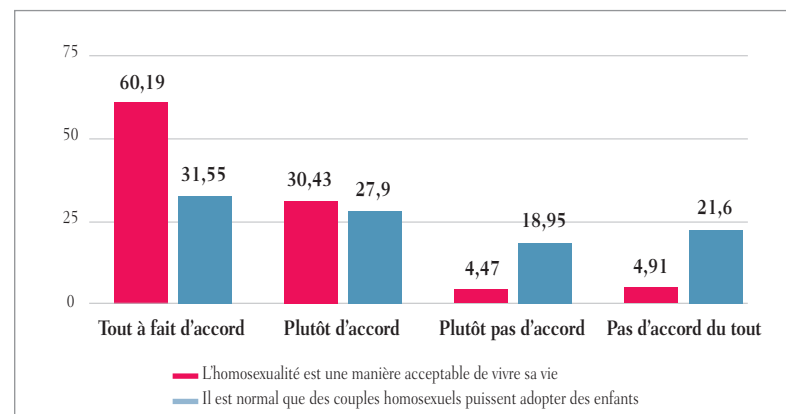
---

83. Voir le communiqué de presse « Régionales 2015 : pari gagné pour La Manif pour tous », posté le 3 décembre 2015 sur leur site internet, ainsi que le site Internet dédié à la campagne des régionales : <http://les-regionales.fr/>

formulées au nom de l'intérêt de l'enfant et de la famille se cristallisent sur la question de la filiation. Elles participent d'une dynamique de résistance à certaines transformations de long terme des systèmes de valeurs caractérisant les citoyens des démocraties occidentales<sup>84</sup>. L'essor des valeurs post-matérialistes a transformé la vision des rôles de genre ainsi que des normes sexuelles et familiales<sup>85</sup>, mais le renouveau des mobilisations conservatrices dont témoigne La Manif pour tous atteste de la persistance de fortes résistances.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à ces résistances au niveau des opinions individuelles. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les données de l'enquête « Régionales 2015 » qui interroge les opinions sur l'adoption par les couples homosexuels. Elles apparaissent comme un indicateur particulièrement intéressant de l'opposition à la reconnaissance de l'homoparentalité dans la société française et de l'écho que peuvent trouver les mobilisations pour l'abrogation de la loi Taubira. En effet, alors que les militants de La Manif pour tous insistent sur l'idée qu'une forme d'union entre personnes de même sexe n'est pas un problème, contrairement à leur accès à l'adoption qui vient modifier la définition de la filiation, on retrouve cette distinction au sein de l'opinion. Plus de 90 % des individus interrogés sont « tout à fait » ou « plutôt d'accord » avec le fait que l'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa vie tandis que près de 60 % sont « tout à fait » ou « plutôt d'accord » avec le fait que des couples homosexuels puissent adopter des enfants (figure page suivante).

### Les opinions sur l'homosexualité et l'adoption par les couples homosexuels



Alors que l'homosexualité est massivement considérée comme acceptable, sa transcription dans le droit familial se heurte à certaines résistances. Néanmoins, depuis la campagne présidentielle de 2012, c'est-à-dire avant les débats sur la loi Taubira et les mobilisations massives s'y opposant, l'écart entre les opinions sur ces deux questions est resté stable et les niveaux d'acceptation semblent même avoir légèrement augmenté lorsqu'on les compare aux résultats d'enquêtes préélectorales menées dans le cadre de l'élection présidentielle de 2012<sup>86</sup>.

Dans un premier temps, nous verrons que des facteurs socio-démographiques, notamment la religion et la pratique religieuse, ainsi que des facteurs politiques, liés au positionnement sur l'échelle gauche/droite et au vote, influent sur les opinions concernant l'adoption par des couples homosexuels. Dans un second temps, nous identifierons les facteurs expliquant les résistances les plus fortes à l'adoption par les couples homosexuels en raisonnant toutes choses égales par ailleurs. Enfin, nous nous demanderons dans quelle mesure ces résistances ont pesé dans les choix électoraux au second tour des régionales.

84. Ronald Inglehart, « The Silent Revolution in Europe: Intergenerational Change in Post-industrial Societies », *American Political Science Review*, 65, décembre 1971.

85. Ronald Inglehart, *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

86. Léa Morabito et Manon Réguer-Petit, « Genre, familles et sexualités depuis 1981 : les Français s'émancipent ? » in Vincent Tiberj (dir.), *Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande*, Paris, Champ social Éditions, p. 25-31, 2013.

### Les déterminants de la résistance à l'adoption pour tous

Il apparaît que le sexe et l'âge ont un effet significatif et d'intensité proche sur l'opinion concernant l'adoption homoparentale<sup>87</sup>. Les femmes se montrent plus favorables et les écarts d'opinions entre femmes et hommes interviennent surtout sur les positions les plus tranchées. Ainsi, 26 % des hommes sont « tout à fait d'accord » avec l'adoption par les couples de même sexe contre 37 % des femmes. De même, les hommes sont 27 % à ne pas être d'accord « du tout » contre 16 % des femmes.

Concernant l'âge, on observe aussi que les écarts les plus importants concernent les opinions les plus tranchées. Elles opposent la tranche d'âge des plus jeunes à celle des plus âgés. 49 % des 18-24 ans sont tout à fait d'accord avec l'adoption homoparentale contre seulement 19 % des 65 ans et plus. On observe aussi une relation entre âge et moindre acceptation pour les autres tranches d'âge mais avec un écart de seulement 7 points entre les 25-34 ans et les 50-64 ans (38 % de tout à fait d'accord contre 31 %). Parallèlement, les 18-24 ans sont 13 % à n'être pas du tout d'accord avec l'adoption homoparentale contre 34 % des 65 ans et plus. Ces résultats relèvent certainement davantage d'un effet de cohorte et de la socialisation des anciennes générations que d'un effet d'âge qui conduirait à penser que les opinions sur ces questions deviennent plus conservatrices à mesure que les individus vieillissent<sup>88</sup>.

Le niveau d'études et le niveau de revenu ont aussi des liens significatifs avec l'opinion sur l'adoption par des couples homosexuels mais ceux-ci sont d'une intensité beaucoup plus faible<sup>89</sup>. On observe un lien clair entre un niveau d'études plus élevé et une plus grande acceptation de l'adoption homoparentale. Les écarts les plus notables concernent les opinions y étant tout à fait opposées : les individus ayant au moins un niveau bac + 2 sont deux fois moins nombreux à s'y rallier que les individus

87. Les relations sont significatives au seuil de 0,1 %. Le V de Cramer associé à la relation avec le sexe est de 0,17 et celui associé à la relation avec l'âge est de 0,14.

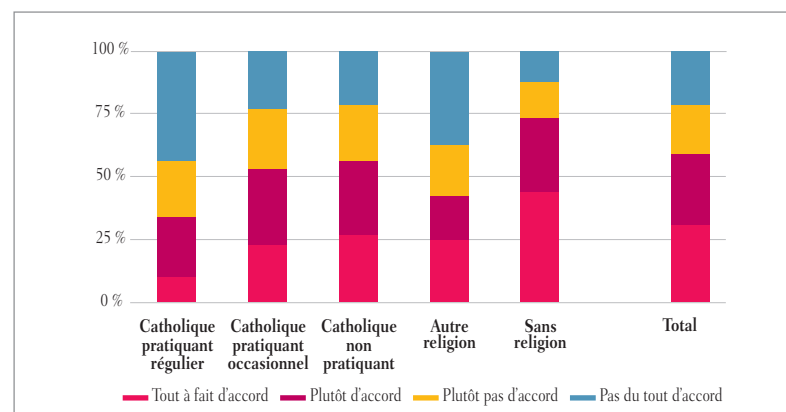
88. Cf. Vincent Tiberj, *Les Citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2017.

89. La relation avec le niveau d'études est significative au seuil de 0,1 % pour un V de Cramer de 0,1. Celle avec le revenu est significative au seuil de 5 % pour un V de Cramer de 0,07.

ayant au maximum un niveau primaire (15 contre 30 %). Les écarts d'opinions liés aux revenus, plus faibles, permettent moins sûrement d'établir un lien clair entre les deux variables. Néanmoins, l'opposition tranchée à l'adoption homoparentale est surreprésentée chez les individus ayant un revenu mensuel net de moins de 1 200 euros. Ils sont 30 % à n'être pas du tout d'accord contre des parts allant de 18 % à 24 % pour les autres catégories.

La pratique religieuse a un lien significatif et d'une intensité comparable à celle du genre sur l'opinion concernant l'adoption homoparentale<sup>90</sup>. Les seuls facteurs ayant une influence plus intense concernent le positionnement politique des individus et leur vote au second tour de la présidentielle de 2012. Le fait de se réclamer d'une religion mais aussi la pratique assidue de la religion catholique influent très fortement sur l'opposition à l'adoption homoparentale. Ainsi, tandis que les individus sans religion sont 13 % à n'être « pas du tout d'accord », les individus se réclamant d'une autre religion que le catholicisme, quelle que soit l'intensité de la pratique, sont 38 %. Les catholiques très pratiquants sont quant à eux 44 %, soit deux fois plus que l'ensemble de la population, à y être totalement opposés (figure ci-dessous).

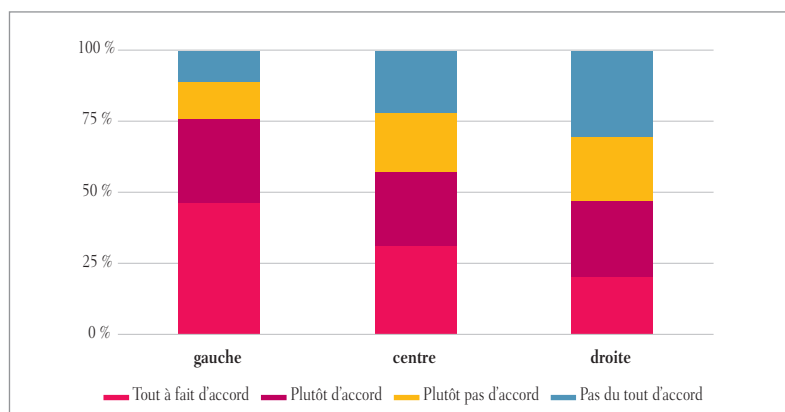
**Les opinions sur l'adoption par les couples homosexuels en fonction de la religion**



90. Relation significative au seuil de 0,1 % pour un V de Cramer de 0,17.

Le positionnement politique des individus est lui aussi lié à leur opinion relative à l'adoption par les couples homosexuels. Il s'agit de la relation statistique la plus intense<sup>91</sup>. En effet, 53 % des individus se positionnant à droite se déclarent « tout à fait » ou « plutôt » en désaccord avec l'adoption par des couples homosexuels. En contraste, ils sont moitié moins (24 %) à exprimer à un tel désaccord à gauche de l'échiquier politique (figure ci-dessous).

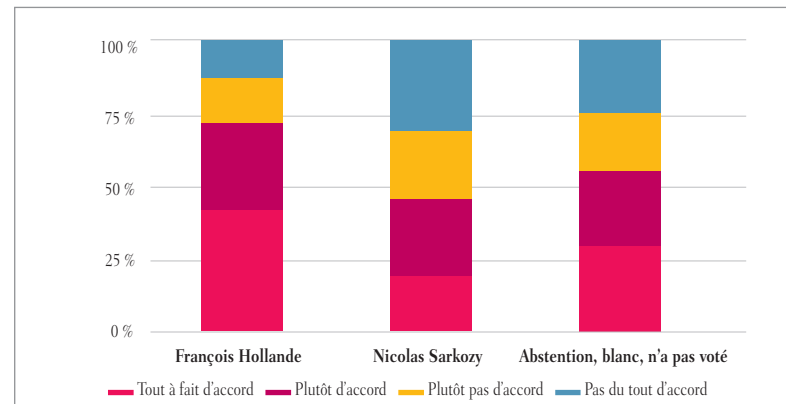
**Les opinions sur l'adoption par les couples homosexuels en fonction du positionnement gauche/droite**



Ces différences se traduisent de manière significative dans les choix réalisés lors d'échéances électorales<sup>92</sup>. Alors que 31 % des individus qui déclarent avoir voté en faveur de Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle de 2012 se disent tout à fait en désaccord avec l'adoption par les couples homosexuels, ils ne sont que 13 % parmi ceux lui ayant préféré François Hollande. On observe que l'électorat de Nicolas Sarkozy et celui de François Hollande ont des positionnements très différenciés sur ces questions (figure page suivante).

91. Relation significative au seuil de 0,1 % pour un V de Cramer de 0,2.  
92. Relation significative au seuil de 0,1 % pour un V de Cramer de 0,18.

**Les opinions sur l'adoption par les couples homosexuels en fonction du vote au second tour de la présidentielle de 2012**



Les différences relatives au vote lors du second tour des élections régionales sont cohérentes avec celles liées au second tour de la présidentielle<sup>93</sup>. En effet, les individus qui se sont tournés vers les listes de gauche aux régionales sont plus souvent « tout à fait » ou « plutôt » favorables à l'adoption (78 %) que ceux qui disent soutenir les listes de droite (53 %). Étudier les votes déclarés au second tour des régionales montre de surcroît que les électeurs du Front national sont les plus réticents à l'adoption par les couples homosexuels (57 % y sont « tout à fait » ou « très » défavorables) (graphique 5). Les têtes de listes FN aux régionales ont répondu aux invitations de La Manif pour tous à leur série de meetings (à l'exception de Marine Le Pen en Nord-Pas-de-Calais–Picardie). Elles ont ainsi affiché une résistance à certaines évolutions législatives dans le domaine de la famille, de la filiation et des rôles de genre qui semble faire écho à l'opinion de leur électorat.

Avant de nous pencher de plus près sur le lien entre opposition à l'adoption homoparentale et vote aux régionales, nous allons nous intéresser à l'articulation entre les différents déterminants que nous avons mis au jour pour expliquer les résistances les plus farouches à l'adoption pour tous.

93. Relation significative au seuil de 0,1 % pour un V de Cramer de 0,15.

## Comprendre la forte opposition à l'adoption par des couples homosexuels

Au-delà de ces analyses descriptives, le recours à une analyse de régression logistique (tableau ci-dessous) permet de déterminer les facteurs explicatifs des résistances les plus fortes à l'adoption homoparentale en contrôlant par le sexe, l'âge, le niveau d'études, le niveau de revenu, la religion et le positionnement politique. Nous focalisons l'analyse sur les résistances les plus fortes en nous concentrant sur les déterminants du positionnement « pas du tout d'accord » avec l'adoption par les couples homosexuels.

### Une modélisation des opinions pas du tout d'accord avec l'adoption homoparentale

		Odds-ratios	Significativité
Sexe	Femmes	0,394	***
	Hommes	Réf.	Réf.
Âge	18-24	0,733	n.s.
	25-34	0,877	n.s.
	35-49	Réf.	Réf.
	50-64	1,631	**
	65 et +	2,781	***
Niveau d'études	Niveau > bac + 2	0,804	n.s.
	Niveau bac + 2	1,067	n.s.
	Niveau 2 <sup>ndaire</sup> long	Réf.	Réf.
	Niveau 2 <sup>ndaire</sup> court	1,393	n.s.
	Études primaires ou sans études	1,246	n.s.
Salaire mensuel (en euros)	Moins de 1 200	1,1778	n.s.
	1 200-1 800	0,950	n.s.
	1 800-2 300	Réf.	Réf.
	2 300-3 000	0,656	n.s.
	3 000 -3 800	0,736	n.s.
	+ de 3 800	0,729	n.s.
Religiosité	Catholique pratiquant régulier	3,769	***
	Catholique pratiquant occasionnel	1,346	n.s.
	Catholique non pratiquant	1,168	n.s.
	Autre religion	4,832	***
	Sans religion	Réf.	Réf.
Positionnement politique	Gauche	Réf.	Réf.
	Centre	2,076	***
	Droite	3,194	***
Log likelihood	-	807,113	
Pseudo R2	0,146		

NB : Les seuils de significativité statistique sont  $p > 0,05$  (n.s.),  $p < 0,05$  (\*),  $p < 0,01$  (\*\*), et  $p < 0,001$  (\*\*\*). Les modalités de référence sont précédées de la mention Ref.

Le niveau de revenu et le niveau d'études n'ont plus d'effet significatif « toutes choses égales par ailleurs ». Autrement dit, ces marqueurs de position socioéconomique ne jouent plus sur le rejet de l'adoption par les couples homosexuels lorsque les autres facteurs explicatifs sont pris en compte. En revanche, l'analyse confirme les effets du genre, de l'âge, de la religion et du positionnement politique sur les résistances à l'adoption homoparentale. Les femmes ont deux fois et demi moins de chances que les hommes de se prononcer totalement contre l'adoption par les couples homosexuels et les individus ayant entre 50 et 64 ans et ceux ayant plus de 65 ans ont plus de chances (respectivement deux et trois fois plus de chances) de n'être « pas du tout d'accord » avec l'adoption par les couples de même sexe.

Le facteur qui détermine le plus l'opposition à l'adoption homoparentale est, toutes choses égales par ailleurs, la religion. Les catholiques pratiquants réguliers ont quatre fois plus de chances que les individus sans religion de se dire complètement défavorables à l'adoption par les couples homosexuels. Les individus d'une autre religion ont quant à eux cinq fois plus de chances que les sans religion d'exprimer une opposition totale à l'adoption.

Enfin, les individus de droite et du centre ont plus de chances (respectivement trois et deux fois plus de chances) que ceux se positionnant à gauche de se prononcer totalement en défaveur de l'adoption par des couples homosexuels. Cette dimension politique de l'opposition radicale à l'adoption pour tous a-t-elle été déterminante lors des choix de vote au moment des élections régionales ?

### Le poids de l'opposition à l'adoption pour tous dans le vote aux régionales

Nous avons mis au jour la dimension politique de l'opposition à l'adoption homoparentale et son lien avec les choix électoraux lors des élections présidentielle et régionales, mais l'opinion sur cet enjeu a-t-elle un effet propre sur le vote aux régionales, et ce indépendamment des caractéristiques sociodémographiques, religieuses et politiques des individus ?

Pour le savoir nous réalisons des analyses de régression logistique multinomiale qui permettent d'analyser les effets toutes choses égales par ailleurs du sexe, de l'âge, des niveaux d'études et de revenu, de la religiosité, du positionnement gauche/droite, mais aussi d'une forte opposition à l'adoption homoparentale sur le choix de vote au second tour des élections régionales. L'analyse menée révèle qu'il existe bien un effet propre du positionnement sur cet enjeu dans le choix réalisé au second tour des élections régionales. En effet, on observe une hausse légère du pouvoir explicatif du modèle à l'ajout de la variable relative à l'opposition stricte à l'adoption homoparentale<sup>94</sup>. Surtout, que ce soit pour le vote pour des listes de droite, pour le FN ou pour l'abstention, le fait d'être strictement opposé à l'adoption homoparentale a toujours un effet très significatif. Les individus qui s'opposent totalement à l'adoption homoparentale ont deux fois plus de chances de voter à droite plutôt qu'à gauche et quatre fois plus de chances de voter à l'extrême droite plutôt qu'à gauche. Ils ont aussi trois fois plus de chances de s'abstenir que de voter à gauche.

L'ajout de la variable relative à l'opinion sur l'adoption homoparentale vient aussi réduire la significativité d'autres déterminants du vote. C'est le cas du genre, qui n'a plus d'effet sur le fait de voter à droite ou de s'abstenir plutôt que de voter à gauche, une fois contrôlé par une opposition stricte à l'adoption. De même, le fait d'être catholique pratiquant régulier plutôt que d'être sans religion n'a plus d'effet significatif sur le fait de voter pour une liste de droite plutôt que de gauche.

L'analyse multinomiale permet ainsi de montrer qu'il y a bien un effet de l'opposition radicale à l'adoption homoparentale sur le choix de vote – pour la droite et l'extrême droite plutôt que pour la gauche – au second tour des élections régionales. Ce résultat s'inscrit dans la continuité des travaux soulignant l'importance croissante des positionnements sur des enjeux dans les choix électoraux<sup>95</sup>.

La question qui se pose alors est celle de savoir si l'impact du positionnement sur cet enjeu dans les choix électoraux va perdurer lors des scrutins futurs. Si les mouvements d'opposition au mariage et à l'adoption des couples de même sexe tels qu'ils ont eu lieu entre 2012 et 2015 s'estompent, on peut s'attendre à ce que l'opposition farouche à l'adoption homoparentale devienne moins déterminante dans les choix électoraux futurs.

## Conclusion

Notre étude s'est centrée sur les opinions les plus opposées à l'adoption par les couples homosexuels. Elles font écho aux positions que continue de défendre La Manif pour tous en réclamant l'abrogation de la loi Taubira. Nous avons mis au jour certains de leurs déterminants, notamment sociodémographiques, tels que le sexe et l'âge, mais surtout le poids important de la religion, de la pratique régulière de la religion catholique et des déterminants politiques. Ainsi, le positionnement politique, le vote au second tour de la présidentielle de 2012 et le vote au second tour des régionales sont liés aux opinions concernant l'adoption homoparentale.

Ces trois facteurs témoignent de la stabilité de l'ancrage à droite mais aussi à l'extrême droite du champ politique de ces résistances qui ont été activement mobilisées dans les débats politiques et médiatiques sur la période allant de l'élection présidentielle de 2012 aux élections régionales de 2015. Nous avons d'ailleurs montré que l'opposition radicale à l'adoption homoparentale a été un déterminant des choix électoraux alternatifs aux listes de gauche lors du second tour des élections régionales, quels que soient les caractéristiques sociodémographiques, religieuses et le positionnement gauche/droite des électeurs.

94. Le Pseudo R2 passe de 0,1476 à 0,1561.

95. Vincent Tiberj, « La politique des deux axes : variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, 62(1), p. 71-108, 2012.

**Joël Gombin**

Les territoires périurbains<sup>96</sup> et la « France périphérique » (c'est-à-dire toute la France à l'exception des grandes métropoles insérées dans la mondialisation économique<sup>97</sup>) sont devenus, depuis le début des années 2010, un angle privilégié d'analyse des évolutions électorales. Est ainsi repoussée, à nouveaux frais, la question du clivage centre-périphérie<sup>98</sup> et de ses conséquences politiques. Au-delà des effets objectifs que les disparités territoriales peuvent exercer, il faut souligner que cette question d'une France périphérique supposée abandonnée par les pouvoirs publics est devenue un enjeu du débat politique depuis plusieurs années, ce qui peut éventuellement en retour produire des effets électoraux.

Ce chapitre fait le point sur les évolutions électorales entre 2012 et 2015 du point de vue des disparités territoriales. Si les divers types de territoire connaissent des comportements électoraux différenciés, on observe sur la période 2012-2015 un rééquilibrage qui en réduit l'ampleur. De plus, une part importante des écarts électoraux entre territoires s'explique par leur composition socioprofessionnelle plutôt que par un « esprit des lieux ».

### Des disparités qui se réduisent

Plus on s'éloigne des centres-villes des aires urbaines, et notamment des idéopôles (les villes à la population très diplômée, tournées vers

---

96. Jacques Lévy, « Liens faibles, choix forts : les urbains et l'urbanité », *La Vie des idées* (en ligne), 2013.

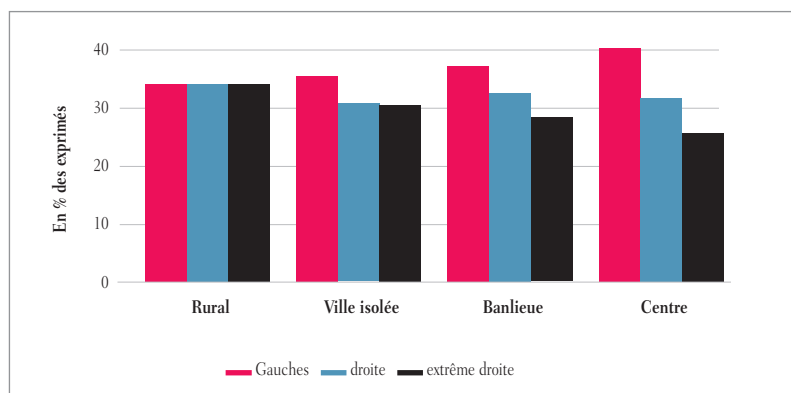
97. Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014.

98. Martin Lipset Seymour, Stein Rokkan, « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments », in S. M. Lipset, S. Rokkan (dir.), *Party Systems and Voter Alignments*, New York, The Free Press, p. 1-64, 1967.



l'économie de la connaissance<sup>99</sup>), plus le poids électoral des gauches est faible, et celui du Front national important. Cette règle se vérifie pour les élections régionales de 2015, comme on peut l'observer sur la figure ci-dessous. Dans les communes rurales et dans les « villes isolées » (c'est-à-dire généralement des bourgs ruraux), les trois grands blocs (gauches, droite, extrême droite) font à peu près jeu égal ; dans les centres-villes en revanche, et dans une moindre mesure dans leurs banlieues, le poids de la gauche est plus important, tandis que celui de l'extrême droite est plus faible (25 % dans les centres).

**Le poids électoral des grands blocs au premier tour des régionales selon les territoires**



NB : Le bloc des gauches rassemble les listes étiquetées communistes, EELV, extrême gauche, divers gauche, radicaux de gauche, socialiste, Front de gauche et union de la gauche. Le bloc de droite rassemble les listes étiquetées union de la droite, UDI, Les Républicains, divers droite, et Debout la France. Le bloc d'extrême droite rassemble les listes FN et les autres listes étiquetées extrême droite.

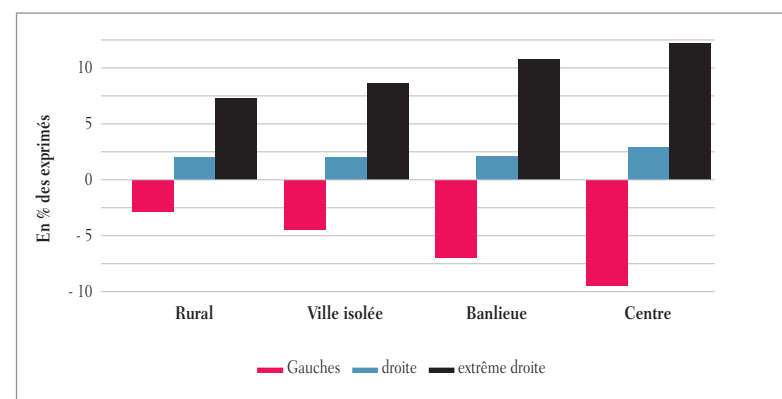
Source : Ministère de l'Intérieur, Insee. Calculs et réalisation : Joël Gombin.

Si ce schéma est bien connu, il faut toutefois souligner que ces disparités ont diminué depuis 2012. En effet, la comparaison entre les résultats du premier tour de l'élection présidentielle de 2012 et ceux du

99. Fabien Escalona, Mathieu Vieira, « La social-démocratie des idéopôles. Une illustration française de la dissociation entre électorat populaire et électorat socialiste » in J.-M. De Waele, M. Vieira (dir.), *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?*, Paris, Economica, 2011, p. 121-140.

premier tour des élections régionales de 2015 montre que si la gauche a régressé partout, elle a davantage perdu du terrain dans les villes-centres et les banlieues que dans les mondes ruraux. À l'inverse, la progression de l'extrême droite est croissante à mesure qu'on se rapproche des centres-villes (figure ci-dessous).

**La dynamique des grands blocs du premier tour de la présidentielle de 2012 au premier tour des régionales de 2015 selon les territoires**



NB : En 2012, le bloc des gauches rassemble François Hollande, Jean-Luc Mélenchon, Eva Joly, Philippe Poutou et Nathalie Arthaud. Le bloc des droites rassemble Nicolas Sarkozy et Nicolas Dupont-Aignan. Le bloc d'extrême droite correspond au vote pour Marine Le Pen.

Pour la composition des blocs en 2015, voir la légende de la figure précédente.

Source : Ministère de l'Intérieur, Insee. Calculs et réalisation : Joël Gombin.

Il est vrai que l'abstention importante lors des scrutins intermédiaires et notamment des élections régionales rend la comparaison avec l'élection présidentielle discutable. Il est possible qu'en milieu urbain, l'abstention plus élevée rende plus visible la surmobilisation de l'électorat frontiste et la sous-mobilisation symétrique des électeurs de gauche. Néanmoins, le fait que l'électorat FN progresse en valeur absolue dans nombre de villes laisse à penser qu'il s'agit bien d'un mouvement de fond, qui pourrait s'amplifier et non se réduire lors de la séquence électorale de 2017. Il ne fait en effet aucun doute que le potentiel électoral du FN a crû depuis 2012. L'électorat du FN présentant des caractéristiques sociologiques le conduisant à être plutôt abstentionniste, on ne peut qu'envisager que le

nombre d'électeurs du FN progresse encore dans une conjoncture électorale de haute intensité, comme lors d'une élection présidentielle. Et ce potentiel électoral accru semble bien reposer, pour une part, sur une forme de reconquête par le FN de certains électeurs urbains plutôt favorisés, en particulier économiquement. Dans ce cas, le clivage centre-périphérie pourrait s'amoindrir, au profit d'autres structures d'opposition.

It's the sociology... and the geography, stupid!

On ne peut discuter sérieusement des disparités électorales entre les villes et leurs périphéries sans prendre en compte la position sociale des électeurs. Les orientations politiques des électeurs sont en effet fortement corrélées à leurs caractéristiques sociologiques (catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme, confession religieuse...). Dès lors, les groupes sociaux étant inégalement répartis dans l'espace, les effets territoriaux observés ne relèveraient-ils pas d'une illusion d'optique ?

On peut, au moyen d'une modélisation multiniveau<sup>100</sup>, faire la part de différents facteurs dans les variations des résultats électoraux<sup>101</sup> (tableau page suivante). Faire ce travail conduit à constater que lorsqu'on prend en compte les structures géographiques, hors gradient urbain, et la composition socioprofessionnelle des communes, l'impact statistique du gradient urbain (c'est-à-dire de la distance au centre-ville et de la position dans la hiérarchie urbaine) sur le vote est négligeable (moins d'un demi-point de pourcentage pour le vote pour les gauches ou pour la droite, moins d'un point de pourcentage pour le vote pour l'extrême droite), sauf pour l'abstention pour laquelle il est significatif mais faible. Les effets régionaux (au sens large des régions administratives et des départements) sont bien plus importants et, à l'exception du cas de l'extrême droite, l'effet

de la structure socioprofessionnelle<sup>102</sup> est plus important que celui du gradient urbain.

### Une analyse de covariance du vote au premier tour des régionales de 2015

	Région	Département	Zone d'emploi	Aires urbaines	Commune	CSP
Abstention	4,0	1,8	2,0	1,5	6,4	1,6
Gauche	3,6	2,6	1,9	0,4	5,3	1,2
Droite	2,5	2,7	1,9	0,4	5,1	1,7
Extrême droite	5,1	1,9	1,8	0,9	4,5	0,8

NB. Les chiffres indiqués correspondent aux variations moyennes (écart-type) du vote d'une unité à l'autre. Ainsi, entre deux régions prises au hasard, le niveau de l'abstention varie en moyenne de 4 points. Au sein d'une même région, entre deux départements pris au hasard, il varie en moyenne de 1,8 point. La dernière colonne indique qu'inclure la composition socioprofessionnelle d'une commune dans le modèle statistique réduit l'écart moyen d'abstention entre deux communes appartenant à la même zone d'emploi, au même département et relevant du même gradient urbain de 1,6 point. La composition socioprofessionnelle est appréhendée par la nomenclature PCS en 24 positions.

Source : Ministère de l'Intérieur, Insee/RP 2008. Calculs : Joël Gombin.

Les débats sur la France périphérique ou le gradient urbain semblent ainsi, tout compte fait, concerner une réalité électorale négligeable au regard de deux grandes dimensions de la structuration des comportements électoraux. La dimension régionale demeure fondamentale pour appréhender le vote, en particulier d'extrême droite (la carte du vote FN est ainsi remarquablement stable depuis 1984). Dans le même temps, si la classe sociale semble être une variable un peu moins lourde que jadis, elle conserve une certaine pertinence pour comprendre le vote.

100. Joël Gombin, « Contextualiser sans faire de l'espace un facteur autonome. La modélisation multiniveau comme lieu de rencontre entre sociologie et géographie électorales », *L'Espace Politique* (en ligne), 2014 ; Anne Jadot, Marcel Van Egmond, « Réconcilier l'individuel et le contextuel ? L'intérêt de la méthode multiniveaux en recherche électorale », *Revue de la Maison française d'Oxford*, 1(1), 2003.

101. Il s'agit, en termes statistiques, de décomposer la variance. Sur le lien avec la modélisation multiniveau, cf. Andrew Gelman, Jennifer Hill, *Data Analysis Using Regression and Multilevel/Hierarchical Models*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007 (chapitre 22).

102. Qui est pourtant saisi ici de manière assez grossière, puisqu'on suppose que le comportement électoral des différentes catégories socioprofessionnelles est homogène dans l'espace, ce qui n'est évidemment pas vrai. On pourrait donc poursuivre l'analyse en modélisant les variations dans l'espace des coefficients associés aux catégories socioprofessionnelles, ce qui conduirait à diminuer l'ampleur des effets régionaux.

## Conclusion

Il serait absurde de prétendre que la question d'un vote de la France des périphéries n'a aucune pertinence. Néanmoins, l'idée selon laquelle le clivage entre une France des métropoles et une France des périphéries serait devenu politiquement prédominant s'avère empiriquement fragile et analytiquement discutable. Plus que de polémiques, on a besoin, pour avancer à propos de cette question, d'une controverse réglée, alimentée par des preuves empiriques solides, d'un effort analytique de clarification et d'une prise de distance vis-à-vis de la dimension la plus directement politique du débat.

## LA PLACE DU FRONT NATIONAL DANS LE SYSTÈME POLITIQUE

---

**Raul Magni-Berton**

Lors du premier tour des élections régionales de 2015, le Front national a confirmé son nouveau statut de premier parti de France, étrenné pour la première fois lors des élections européennes de 2014. Ce résultat peut être considéré comme une victoire électorale, même si au deuxième tour le FN n'est arrivé en tête dans aucune région. Cette défaite est largement due au mode de scrutin à deux tours, qui donne un poids, au deuxième tour, aux préférences négatives : les électeurs éliminent le parti qu'ils ne veulent pas. Les élections régionales ont démontré que, lorsqu'il s'agit d'exprimer des préférences positives (choisir son parti préféré), le FN bénéficie désormais d'un nombre de voix qui lui permet d'être dans les deux premiers partis. Mais au moment de donner des préférences négatives (désigner le parti le plus détesté), le FN perd quasi systématiquement contre n'importe quel adversaire.

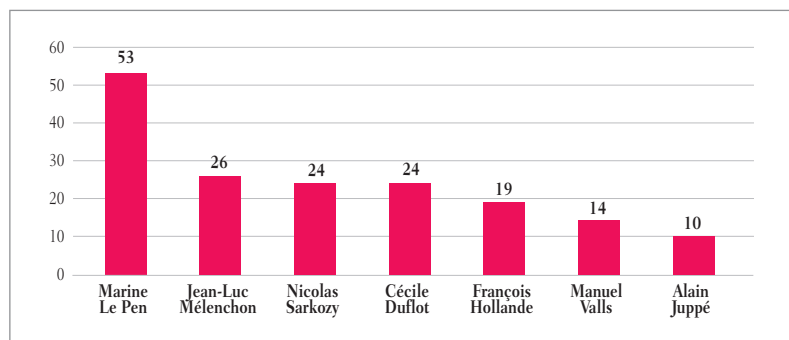
Le premier objectif de cette analyse est de mesurer l'ampleur de ces préférences négatives à l'égard du FN et, également de montrer comme ce rejet produit, à son tour, un rejet du « système » par les électeurs FN. Ce faisant, je vais expliquer que ce rejet du système des électeurs FN n'est pas consubstantiel à leur idéologie, mais qu'il est essentiellement lié au fait que leur parti favori perd. En me fondant sur son succès en termes de voix aux élections régionales, je vais montrer que les électeurs du FN commencent à apprécier le « système » dès lors qu'il est associé à un succès de leur parti préféré. Lors de cette élection, la campagne électorale et la couverture médiatique « officielle » ont été appréciées, alors que les institutions politiques – dont fait partie le mode de scrutin – continuent à être rejetées.

## Le Front national : toujours le paria de notre démocratie

Comprendre la distribution des préférences négatives en France est particulièrement utile du fait du mode de scrutin à deux tours. On a beau percer en termes de voix, pour être élu en France, il faut ne pas susciter une forte hostilité chez la majorité des citoyens.

Pour commencer, l'enquête post-électorale « Régionales 2015 » permet de mesurer la sympathie à l'égard de différentes personnalités françaises. Chaque répondant devait se placer sur une échelle de 0 à 10 où 0 exprime une antipathie très forte, et 10 une sympathie très forte. Ce qui nous intéresse ici est le chiffre 0, c'est-à-dire le score donné aux personnalités qui sont radicalement antipathiques pour les sondés (figure ci-dessous).

### Indice de détestation : pourcentage de zéro dans l'échelle de sympathie



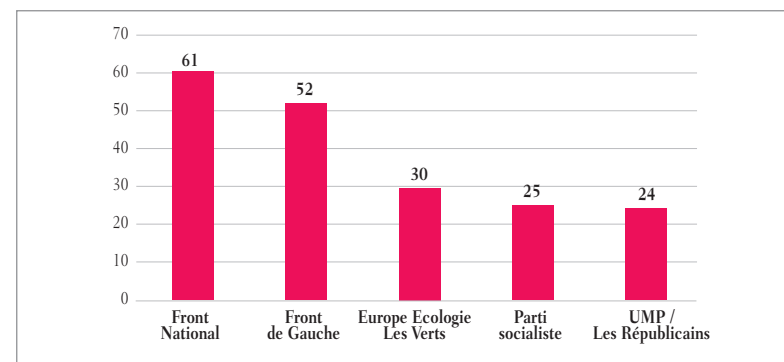
NB. L'indice de détestation est calculé par le pourcentage de 0 dans l'échelle de sympathie (0-10).

Marine Le Pen est la seule personnalité – et de loin – pour qui la détestation dépasse un sondé sur deux. Elle est d'ailleurs la plus détestée quel que soit le parti dont les répondants sont proches. À titre d'illustration, même les répondants proches des Républicains détestent moins Jean-Luc Mélenchon (41 %) que Marine Le Pen (42 %). De même, pour ceux qui déclarent ne se sentir proches d'aucun parti, Marine Le Pen est de loin considérée comme la plus antipathique avec 46 % de 0,

suivie par Cécile Duflot et Jean-Luc Mélenchon avec 25 %. Il faut noter, s'agissant du FN, que toutes les enquêtes sous-estiment son taux de soutien. Néanmoins, dans cette enquête, il reste le troisième parti de France en termes de sympathisants. En matière d'antipathie suscitée, il reste indiscutablement le premier parti de France.

Une deuxième question mesure plus directement le soutien électoral potentiel. Les répondants doivent indiquer, entre 0 et 10, les chances qu'ils puissent voter un jour pour chaque parti. Encore une fois, seuls les zéros nous intéressent ici : ils indiquent pour quels partis les répondants ne voteraient jamais, même contraints par un deuxième tour embarrassant (figure ci-dessous). Encore une fois, cette question montre que le FN suscite toujours un fort rejet, et aurait une forte majorité contre lui lors d'un hypothétique deuxième tour (61 % ne voteraient jamais pour lui). Cela est également vrai pour les répondants qui ne s'identifient à aucun parti (55 % de 0 pour le FN, contre 49 % pour le Front de gauche), ainsi que pour les sympathisants de tous les autres partis, sauf ceux des Républicains chez qui, malgré le fait que 53 % ne voteraient jamais pour le FN, 78 % excluent de voter pour le Front de gauche. Hormis ce dernier parti, tous les autres sont plus attrayants pour les électeurs proches des Républicains.

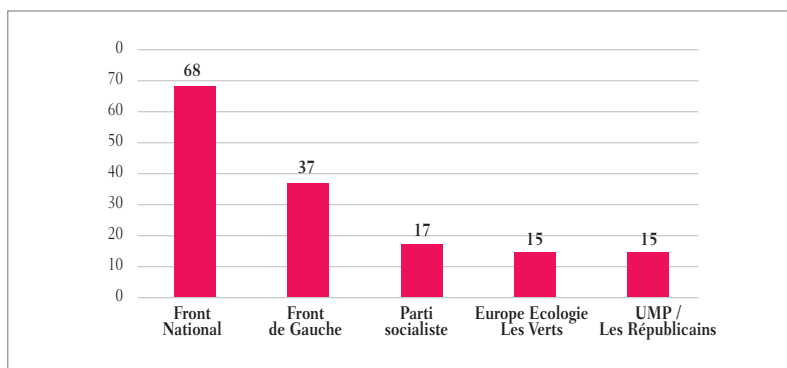
### Indice de défaite électorale au deuxième tour. Pourcentage de répondants qui ne voteront jamais pour ces partis



NB. L'indice de défaite électorale est mesuré par le pourcentage de répondants qui ne voteront jamais pour ces partis.

Pour terminer, une troisième question mesure le taux de rejet, cette fois fondé sur l'opinion que certains partis politiques représentent un danger pour la démocratie en France. Les répondants pouvaient répondre par l'affirmative ou la négative (figure ci-dessous). Cette dernière mesure est moins claire car, après tout, certains répondants pourraient penser qu'il faut voter pour un parti qui met en danger la démocratie. La démocratie reste néanmoins, dans l'ensemble, un régime fortement plébiscité en France. Ici encore, le FN constitue de loin le principal danger (61%). Cela est vrai quelle que soit la proximité partisane des répondants (sauf les sympathisants du Front national lui-même), ainsi que chez ceux qui ne se sentent proches d'aucun parti.

#### Indice de danger pour la démocratie par parti



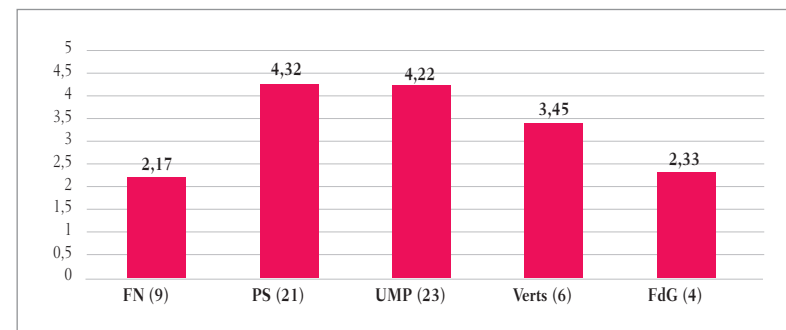
#### Les électeurs frontistes rejettent-ils le système à leur tour ?

La propension à voter pour le FN est le fait, généralement, d'individus critiques du système, de ses élites et de ses institutions, auxquels ils n'ont pas accès. Les candidats du FN insistent également sur cette corde en critiquant systématiquement les autres élus, les médias, les institutions et les grands pouvoirs économiques. Ce profil « anti système » est-il un trait intrinsèque à ce parti et à ses électeurs ? Ou est-il simplement associé au fait que le système les rejette, notamment à travers les élections ? Je vais montrer ici que la deuxième explication semble être la bonne.

Pour cela, je vais exploiter le résultat ambivalent du FN lors des élections régionales de 2015. D'une part, la campagne électorale et la couverture médiatique dont ont bénéficié les listes du Front national leur ont permis d'obtenir un grand nombre de voix (environ six millions). D'autre part, le mode de scrutin à deux tours les a empêchées de gagner la moindre région. Les électeurs du FN auraient des raisons de ne plus se sentir victimes du système médiatique – en devenant, par là même, moins critiques à son encontre – tout en se sentant toujours victimes du fonctionnement électorale dans lequel ils sont perdants.

Pour mesurer la propension à voter FN, je vais utiliser la question citée plus haut sur la probabilité de voter un jour pour un parti. La figure ci-dessous décrit la propension moyenne par parti. Sans surprise, puisque le FN a beaucoup de 0, la propension à voter pour ce parti est très faible (inférieure à celle qu'affichent les Verts et le Front de gauche).

#### Propension moyenne à voter pour cinq partis

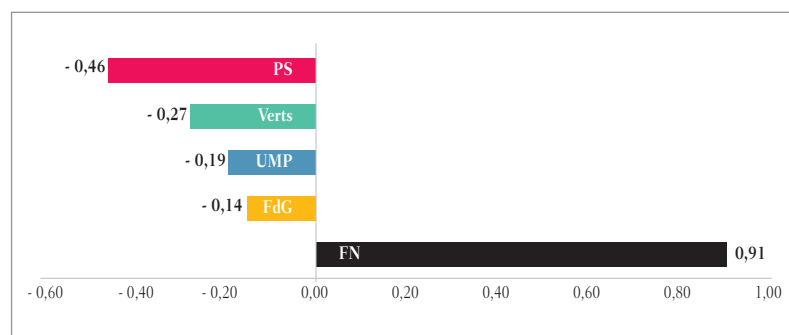


NB. Le pourcentage de sympathisants est indiqué entre parenthèses.

La première question est de savoir si la propension moyenne à voter pour le FN augmente chez les personnes qui considèrent que la démocratie fonctionne très mal en France (figure page suivante). Lorsqu'on ne retient que ceux qui pensent que la démocratie en France ne fonctionne pas bien du tout, la propension à voter pour le FN augmente de 91% : elle se multiplie donc presque par deux. À l'inverse, la propension à voter pour tous les autres partis – et particulièrement pour

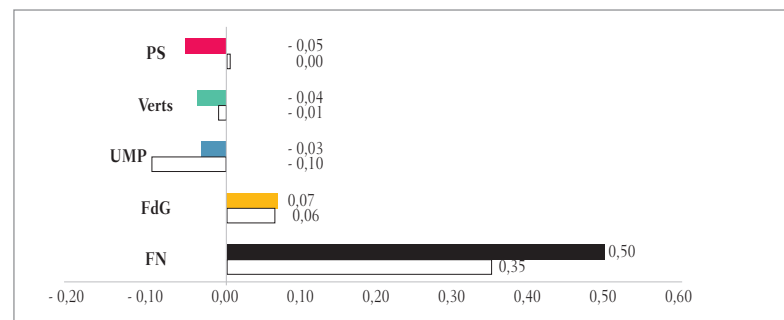
le PS qui est au pouvoir – décroît chez les insatisfaits de la démocratie. De ce point de vue, l'électorat FN est clairement surreprésenté dans le groupe des individus insatisfaits de leurs institutions démocratiques. Cela n'est pas très surprenant.

**La variation de la propension à voter parmi les répondants qui déclarent que la démocratie française ne fonctionne pas bien du tout**



Il est utile de comparer maintenant cette insatisfaction à l'égard la démocratie française avec la satisfaction pour la campagne électorale en général. Deux questions permettent d'évaluer cette satisfaction : d'une part, le fait d'être tout à fait d'accord avec la phrase « La campagne a abordé les vrais problèmes », et d'autre part, le fait d'être tout à fait d'accord avec la phrase « La campagne a permis de bien comprendre les propositions des différents candidats ». Il faut noter que la formulation des deux affirmations ne permet pas de comprendre la campagne électorale comme une stratégie de tel ou tel parti, mais plutôt comme un tout orchestré par les médias. Pour cette raison, être tout à fait d'accord avec ces affirmations signifie considérer que la mise en scène et l'arbitrage de la compétition démocratique ont été correctement menés, notamment par les médias. La figure page suivante représente la variation de la propension à voter parmi les répondants qui sont tout à fait d'accord avec ces affirmations.

**La variation de la propension à voter parmi les répondants qui sont tout à fait d'accord avec l'idée que la campagne a abordé les vrais problèmes (en couleur) et a permis de bien comprendre les propositions des différents candidats (en blanc)**



L'aspect le plus intéressant de ce tableau est que la propension à voter pour le FN augmente considérablement chez les personnes les plus satisfaites du déroulement de la campagne électorale. En particulier, cette augmentation est nettement supérieure à ce qu'on observe chez les autres partis. Il peut sembler étonnant que la propension à voter pour le FN augmente à la fois chez les plus insatisfaits de la démocratie française et chez les plus satisfaits de la campagne électorale des élections régionales, car la campagne électorale fait partie du fonctionnement de la démocratie. Mais justement, elle n'en mesure qu'une partie : la campagne à l'issue de laquelle le FN a gagné. D'ailleurs, parmi les électeurs qui ne sont pas sympathisants du FN, 82 % étaient d'accord avec l'idée que pendant la campagne, « on a trop parlé du FN ». L'autre partie – par exemple le mode de scrutin à deux tours qui a fortement désavantagé le FN – justifie une hostilité à l'égard du fonctionnement général de la démocratie française.

Ce résultat suggère que l'hostilité à l'égard du « système » n'est pas une caractéristique intrinsèque à l'électorat FN, mais bien plutôt une conséquence du fait que, dans ce système, le FN perd. Néanmoins, lorsque ses électeurs ont le sentiment que ce même système les avantage – comme lors de la couverture médiatique de la campagne électorale – ils sont prêts à beaucoup plus l'aimer. Cela, cependant, n'est pas propre à cet électorat. Les sympathisants du Parti socialiste sont plus satisfaits

## La déconnexion électorale

dans un système où ils ont gagné, comme le sont aussi ceux des Républicains lorsqu'ils gagnent. Le système, en un mot, plaît aux gagnants et déplaît aux perdants.

### Conclusion

Deux conclusions peuvent être tirées de ces résultats. Premièrement, malgré son succès en termes de voix, le FN reste le parti le moins aimé de France, et cela explique la différence de succès entre le premier et le deuxième tour des élections régionales – et probablement d'autres élections futures. Deuxièmement, le rejet du « système » qui caractérise l'électorat du FN s'affaiblit au fur et à mesure que leur parti préféré bénéficie dudit système. En particulier, dans une campagne électorale qui a vu le Front national gagner en visibilité, seuls les électeurs frontistes ont affiché une forte satisfaction vis-à-vis de celle-ci.

**LA SITUATION POLITIQUE  
À LA VEILLE DES ÉLECTIONS DE 2017**

**Camille Bedock**

### Les attentes et les évaluations de l'état de la démocratie par les citoyens

Évoquer une « crise de la démocratie » s'est de nos jours imposé comme un marronnier. Tout comme on parle chaque 26 décembre des échanges de cadeaux de Noël et chaque jour de canicule de la nécessité de bien s'hydrater et de rester à l'ombre, chaque soirée d'élection ou presque est l'occasion de regretter avec gravité la faible participation et le décalage croissant entre l'offre partisane et les attentes des électeurs, signes d'une démocratie française en crise. Les élections régionales de décembre 2015 n'ont évidemment pas fait exception.

Pour certains auteurs, l'omniprésence de la thématique de la « crise de la démocratie représentative » est à comprendre comme une entreprise de « préservation du jeu politique »<sup>103</sup>. Il s'agit pour le personnel politique de mettre en scène son activisme, sa réactivité, sa compréhension des ressorts de cette crise et sa capacité à y remédier et à « gouverner autrement ». Pour d'autres auteurs on peut dresser un constat général d'une « érosion du soutien politique<sup>104</sup> » traduisant une tendance à la diminution – en réalité plus ou moins marquée selon les pays et les périodes<sup>105</sup> – de la satisfaction envers le fonctionnement du régime. Il faut aussi rappeler le paradoxe fondamental mis en évidence par Colin Hay

---

103. Alice Mazeaud, « Au-delà de la crise, les modalités pratiques de la représentation politique », in A. Mazeaud (dir.), *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

104. Russell J. Dalton, *Democratic Challenges, Democratic Choices: the Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

105. Jacques Thomassen, « What's Gone Wrong with Democracy, or with Theories Explaining why It Has », in T. Poguntke, S. Rossteutscher, R. Schmitt-Beck, S. Zmerli (dir.), *Citizenship and Democracy in an Era of Crisis: Essays in Honour of Jan W. Van Deth*, Londres, Routledge, p. 24-50, 2015.



(2007) : alors qu'il existe de multiples éléments de preuve mettant en avant le mépris des citoyens pour la classe politique et leur faible soutien aux institutions politiques – la France étant ici un cas particulièrement emblématique –, la question des attentes des citoyens sur leur système politique et du décalage entre ces attentes et le fonctionnement perçu de ce système reste contestée, opposant deux grandes explications à ce fossé : la thèse des « démocrates insatisfaits », qui postule que ce sont les citoyens jeunes, instruits, porteurs de valeurs post-matérialistes valorisant peu l'autorité qui sont les plus critiques du fonctionnement de leur système politique<sup>106</sup> ; et celle des « démocrates furtifs<sup>107</sup> », qui suppose que ce sont des citoyens au faible statut social, peu intéressés par la politique et convaincus de leur incapacité à compter dans le débat politique qui nourrissent ce décalage entre attentes et évaluations.

Il est donc important, pour comprendre le contexte de défiance profonde dans lequel se sont déroulées les élections régionales de 2015, mais aussi pour mettre en perspective leurs résultats, de s'intéresser aux attentes des Français sur leur système politique. Ce chapitre procède à une analyse du module compréhension et évaluation de la démocratie du *European Social Survey* de 2012 posé dans 29 pays. Ce module constitue à ce jour la batterie de questions la plus ambitieuse sur les évaluations de la démocratie par les citoyens européens. Il explore une variété d'objectifs démocratiques, de l'égalité à la participation en passant par la responsabilité des gouvernements.

Le premier résultat important est la grande similitude des jugements des citoyens français et d'Europe de l'Ouest quand il s'agit de déterminer les éléments essentiels au bon fonctionnement de la démocratie : la promotion de l'égalité, la capacité à juger et punir le gouvernement, ou la liberté des élections<sup>108</sup>. En revanche, et c'est le second résultat, lorsque

les répondants français sont appelés à évaluer comment leur démocratie fonctionne effectivement, ils jugent sévèrement sa capacité à répondre à leurs attentes. La différence avec les autres répondants d'Europe de l'Ouest est particulièrement marquée sur certains items, suggérant un constat très alarmant. Au-delà des formules journalistiques, des larmes de crocodile, des prédictions de Cassandre et autres incantations creuses, il n'est donc pas exagéré de parler d'une démocratie malade, parce qu'incapable de remplir aux yeux de la grande majorité des citoyens les fonctions qui lui sont attachées.

### Des attentes sur la démocratie relativement homogènes...

Le tableau page suivante montre, dans l'ensemble, une relative concordance entre les répondants français et les répondants d'Europe de l'Ouest sur l'importance perçue d'une série de caractéristiques pour la démocratie en général. L'objectif jugé le plus important est l'égalité de traitement devant les tribunaux (importance sur une échelle de 0 à 10 évaluée à 9,1 en moyenne), suivi pour la France par l'explication par le gouvernement de ses choix devant les électeurs (8,9), puis la protection de tous contre la pauvreté (8,8), la tenue d'élections libres et justes (8,5) et la capacité à sanctionner les gouvernements (8,5).

106. Russell J. Dalton, « Youth and Participation Beyond Elections », in R. J. Dalton, *Engaging Youth in Politics*, New York, IDEbate Press, 2011.

107. John R. Hibbing, Elizabeth Theiss-Morse, *Stealth Democracy: Americans' Beliefs about How Government Should Work*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002 ; Pippa Norris, *Democratic Deficit: Critical Citizens Revisited*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

108. Monica Ferrin, Hanspeter Kriesi, *How Europeans View and Evaluate Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

**Moyenne des scores de 0 à 10 attribués par les répondants sur l'importance pour la démocratie des affirmations suivantes (France et Europe de l'Ouest)**

	France	Europe de l'Ouest	Écart
Les tribunaux traitent tout le monde de la même façon	9,1	9,2	0,1
Le gouvernement explique ses décisions aux électeurs	8,9	8,8	- 0,1
Le gouvernement protège tous les citoyens contre la pauvreté	8,8	8,6	- 0,2
Les élections nationales sont libres et justes	8,5	8,9	0,4
Les partis de gouvernement sont punis aux élections quand ils ont fait du mauvais travail	8,5	8,3	- 0,2
Les médias fournissent des informations fiables pour juger le gouvernement	8,3	8,6	0,3
Les droits des groupes minoritaires sont protégés	8,2	8,4	0,2
Les différents partis politiques offrent des alternatives clairement distinctes les unes des autres	8,0	7,8	- 0,2
Le gouvernement prend des mesures pour réduire les inégalités de revenu	8,0	7,9	- 0,1
Les citoyens ont le dernier mot sur les enjeux politiques en votant directement par référendum	8,0	8,0	0,0
Les partis d'opposition sont libres de critiquer le gouvernement	7,9	8,3	0,4
Les médias sont libres de critiquer le gouvernement	7,3	8,1	0,8
Les électeurs discutent de politique avec des gens qu'ils connaissent avec de décider pour qui voter	7,0	7,3	0,3
Les politiciens prennent en compte les avis des autres gouvernements européens	6,6	6,6	0,0
Nombre de personnes interrogées	1968	24735	

Note : les répondants étaient invités à se positionner sur une échelle de 0 à 10, 0 correspondant à « pas du tout important pour la démocratie en général » et 10 à « très important pour la démocratie en général ». Les scores reportés excluent les sans réponse. Les pays d'Europe de l'Ouest inclus dans ESS pour cette vague sont la Belgique, l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, la France, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal et la Suède.

On retrouve donc dans les cinq premiers objectifs classés comme les plus importants aussi bien des préoccupations liées à ce que Pierre Rosanvallon appelle la « société des égaux<sup>109</sup> » (égalité formelle et réelle) que des buts liés à la démocratie représentative (élection et responsabilité devant les électeurs). Les répondants français apparaissent moins sensibles que les autres répondants d'Europe de l'Ouest à la question de l'importance pour les médias et les partis d'opposition de pouvoir critiquer librement le gouvernement, comme le suggèrent les écarts reportés : 0,4 point et 0,8 point respectivement. Les répondants français ont légèrement plus tendance à considérer comme très important le fait que les partis politiques offrent des alternatives clairement distinctes. Cependant, les écarts de moyenne ne dépassent pas 0,8 point, ce qui indique donc une relative homogénéité des attentes des citoyens européens sur le fonctionnement de leur démocratie.

... mais une évaluation sévère du fonctionnement effectif de la démocratie française

Lorsque l'on demande cette fois aux répondants l'écart entre les objectifs et la réalité de la démocratie dans leur pays, deux constats s'imposent. Premièrement, il existe un décalage important entre les attentes des répondants sur la démocratie et leur évaluation de la capacité de leurs systèmes politiques à les remplir. Deuxièmement, la France se distingue des autres pays d'Europe de l'Ouest pris dans leur ensemble par des dynamiques encore plus prononcées de décalage entre les attentes et les évaluations portées sur le fonctionnement de la démocratie, comme le montre le tableau page suivante dans lequel on a reporté l'écart entre le pourcentage de répondants qui ont attribué un score supérieur à 8 à la série d'affirmations sur l'importance d'un objectif donné, puis sur leur évaluation de la capacité de leur système à remplir cet objectif, d'abord pour les répondants français puis pour les répondants d'Europe de l'Ouest.

109. Pierre Rosanvallon, *La Crise de l'État providence*, Paris, Seuil, 1981 ; Pierre Rosanvallon, *La Société des égaux*, Paris, Seuil, 2011.

**Pourcentage des répondants qui ont attribué un score supérieur à 8 (sur une échelle de 0 à 10) sur une série d'affirmations sur la démocratie (France et Europe de l'Ouest)**

	France			Europe de l'Ouest		
	Extrêmement important	S'applique tout à fait à la France		Extrêmement important	S'applique tout à fait à son pays	
Les élections nationales sont libres et justes	78	55	- 23	84	71	-13
Les électeurs discutent de politique avec des gens qu'ils connaissent avec de décider pour qui voter	50	37	- 13	54	39	-15
Les différents partis politiques offrent des alternatives clairement distinctes les unes des autres	71	14	- 57	65	26	-39
Les partis d'opposition sont libres de critiquer le gouvernement	65	58	- 7	73	66	-7
Les médias sont libres de critiquer le gouvernement	57	51	- 6	69	65	-4
Les médias fournissent des informations fiables pour juger le gouvernement	74	21	- 53	79	35	-44
Les droits des groupes minoritaires sont protégés	72	25	- 47	75	38	-37
Les citoyens ont le dernier mot sur les enjeux politiques en votant directement par référendum	68	15	- 53	69	30	-39
Les tribunaux traitent tout le monde de la même façon	89	18	- 71	90	41	-49
Les partis de gouvernement sont punis aux élections quand ils ont fait du mauvais travail	79	34	- 45	74	41	-33
Le gouvernement protège tous les citoyens contre la pauvreté	84	11	- 73	79	21	-58
Le gouvernement explique ses décisions aux électeurs	87	12	- 75	85	23	-62
Le gouvernement prend des mesures pour réduire les inégalités de revenu	70	8	- 62	66	17	-49
Les politiciens prennent en compte les avis des autres gouvernements européens	41	16	- 25	40	25	-15
Ensemble	70	27	- 43	72	38	-34

Lorsque l'on observe les écarts entre le pourcentage de répondants considérant que l'affirmation est « extrêmement importante pour la démocratie » et ceux qui pensent que la même affirmation « s'applique tout à fait à la France », on constate qu'ils sont vertigineux, parfois supérieurs à 70 points de pourcentage. Ainsi, alors que 83,5 % des répondants français pensent qu'il est extrêmement important que le gouvernement protège chacun contre la pauvreté, seuls 11 % pensent que c'est le cas. De même, 87 % des répondants français pensent qu'il est extrêmement important pour la démocratie que le gouvernement explique ses décisions aux électeurs, quand 11 % à peine pensent que cet état de fait s'applique à la France. De façon générale, la moyenne des écarts atteint 43 points de pourcentage, un écart supérieur de 10 points à celui constaté pour l'Europe de l'Ouest en général.

Les écarts les plus faibles entre les objectifs et les évaluations concernent la capacité des médias et des partis d'opposition à critiquer les partis de gouvernement (6 points et 7 points respectivement en France, 4 et 7 points en Europe de l'Ouest). En revanche, les écarts entre objectifs et évaluations sont particulièrement forts quant à la lutte contre la pauvreté (75 points en France, 58 en Europe de l'Ouest), l'égalité de tous devant les tribunaux (71 points d'écart en France, 49 en Europe de l'Ouest) et l'explication des choix par le gouvernement devant les électeurs (75 points d'écart en France, 62 en Europe de l'Ouest). De façon générale, pour l'ensemble des affirmations face auxquelles les répondants étaient invités à se positionner, l'écart entre les objectifs des répondants français et leurs évaluations est quasiment toujours plus marqué que les répondants d'Europe de l'Ouest dans leur ensemble (à l'exception de la question de la délibération avant de voter) et leur évaluation sur la capacité de leur système politique à remplir cet objectif politique est systématiquement plus négative que les réponses agrégées des répondants d'Europe de l'Ouest.

## Conclusion

Ces premières analyses restent évidemment sommaires et appellent à poursuivre la réflexion. Il s'agissait ici de dresser un diagnostic permettant

d'aller au-delà des habituelles incantations sur la « crise de la démocratie » pour la confronter avec la réalité des perceptions des citoyens. Le tableau n'est pas réjouissant pour l'ensemble de l'Europe de l'Ouest dans son ensemble, tant apparaît un décalage élatant entre les éléments jugés importants pour le bon fonctionnement d'une démocratie et la capacité des systèmes européens à appliquer ces principes. Dans ce tableau, la France se distingue par des tendances similaires, mais plus marquées encore, ce qu'illustrent des évaluations encore plus critiques de la capacité du système politique à remplir les objectifs jugés les plus importants, et des écarts plus forts entre les objectifs et les évaluations que dans l'Europe de l'Ouest dans son ensemble.

De manière frappante, la démocratie française n'est pas vue comme étant en mesure de remplir plusieurs de ses tâches essentielles : l'égalité formelle et réelle de ses citoyens, ou encore la capacité à proposer des alternatives politiques et à les expliquer. Il semble donc que les maux perçus de la démocratie française par les citoyens résident avant tout dans l'incapacité perçue à produire des politiques justes et dans une offre politique produisant de réelles alternatives, plus encore que dans la critique des procédures institutionnelles existantes. Dans un contexte où la vision des citoyens français sur leur démocratie est dégradée et où les partis existants n'apparaissent comme ni clairement distincts, ni capables de produire des politiques tendant vers plus d'égalité, il est difficile d'être surpris des résultats des élections régionales de décembre 2015, qui voient les alternatives gauche/droite habituelles perdre beaucoup de terrain et le Front national s'ancre dans l'ensemble des territoires. Une des pistes de recherche essentielle pour l'avenir consistera à évaluer le lien entre l'évaluation de la démocratie par les citoyens et les comportements électoraux pour comprendre les ressorts d'une « crise » qu'il faudrait moins invoquer et davantage expliquer.

### Céline Belot

Le quinquennat de François Hollande a été ponctué par une actualité européenne particulièrement chargée. Il a débuté sur fond de crise économique sans précédent depuis le début de la construction européenne, ayant nécessité des plans successifs de sauvetage financier de plusieurs pays de la zone euro et dont les effets se font toujours sentir cinq ans après. Il a également été marqué par l'arrivée massive de migrants en Europe – culminant à plus d'un million en 2015 – en raison de l'instabilité politique consécutive aux printemps arabes et surtout de la guerre civile syrienne. Cette crise migratoire a mis en évidence l'incapacité des États membres de l'Union européenne à produire une réponse concertée, un certain nombre de pays ayant notamment refusé l'idée proposée par la Commission européenne d'une répartition par quotas des migrants dans les différents pays. Le choix par référendum du Brexit et les tractations auxquelles il a donné lieu depuis a également renforcé l'image d'une Europe en crise.

Dans ce contexte, le sentiment ambigu des Français à l'égard de l'Union européenne et de la poursuite du processus d'intégration européenne ne paraît pas surprenant. Près de deux tiers des Français reconnaissent fin 2015 que la France a bénéficié de son appartenance à l'Union européenne. Seule une faible majorité d'entre eux considèrent cependant que c'est une bonne chose que la France fasse partie de l'Union européenne. Par ailleurs, beaucoup de Français semblent avoir peur que la construction européenne ne soit responsable d'une augmentation du nombre d'immigrés (51,6 %), de la perte de l'identité nationale et de la culture (53,1 %), d'une diminution de la protection sociale (65,8 %) et d'une hausse du chômage (74,8 %) et près des deux tiers affirment ne pas avoir confiance dans l'Union européenne (tableau page suivante).

**L'opinion à l'égard de l'intégration européenne  
parmi les électeurs ayant de fortes probabilités  
de voter pour les cinq principaux partis**

	FG	PS	EELV	LR	FN	Tous
L'appartenance de la France à l'Union européenne est une bonne chose	57,4	69,2	68,3	53,7	17,9	51,5
La France a bénéficié de son appartenance à l'Union européenne	68,9	79,3	79,3	68,9	41,0	67,2
Peur de l'Union européenne : plus de chômage en France	68,9	64,3	63,9	76,6	87,9	74,8
Peur de l'Union européenne : moins de protection sociale en France	77,9	68,3	67,8	56,7	77,9	65,8
Peur de l'Union européenne : perte de l'identité nationale et de la culture	36,2	32,3	35,9	60,5	84,7	53,1
Peur de l'Union européenne : hausse du nombre d'immigrés	23,4	27,8	27,5	63,7	88,6	51,6

Source : enquête post-électorale « Régionales 2015 » et de l'Eurobaromètre standard de l'automne 2015.

Comment faire sens de ces réponses apparemment contradictoires ? Elles relèvent tout d'abord d'une opposition forte entre un passé de l'intégration européenne, dont on reconnaît que la France a profité, et un présent à propos duquel les Français sont plus dubitatifs. Si seule une minorité remet en cause l'appartenance de la France à l'Union européenne (15 % estiment que c'est une mauvaise chose), l'image de l'Union européenne s'est cependant fortement dégradée suite à la crise économique. Alors que 49 % des Français partageaient une image positive de l'Europe au printemps 2008, ils ne sont plus que 35 % à l'automne 2015. Cette image dégradée de l'Union européenne explique pour partie la perte de confiance dont elle est l'objet. Encore importe-t-il de souligner que celle-ci s'inscrit dans le contexte d'une perte de confiance des Français envers les institutions politiques en général. Au même

moment, ils sont en effet 73 % à déclarer n'avoir pas confiance dans leur parlement national.

**Vers une plus forte polarisation sur les questions européennes ?**

Analysant les résultats de l'élection présidentielle de 2012, nous avons montré que l'Europe était un enjeu pris en compte par les électeurs au moment de leur choix de vote et qui avait joué un rôle au second tour en faveur de François Hollande<sup>110</sup>. La campagne présidentielle de 2012 avait en effet offert un vrai choix sur les questions européennes au premier comme au second tour. Le discours de Nicolas Sarkozy était centré sur la mise en retrait de l'Union européenne et annonçait un repli sur le national, au cas où les positions de la France ne seraient pas suffisamment prises en compte. Celui de François Hollande, beaucoup plus volontariste, affirmait sa volonté de « réorienter » l'Europe en s'engageant dans une renégociation du traité de stabilité, de coordination et de gouvernance pour l'Union économique et monétaire signé en janvier 2012. Dans le discours de Nicolas Sarkozy, la souveraineté de la France était rappelée à travers sa capacité à se mettre en réserve de l'Union européenne. À l'inverse, François Hollande s'affirmait en leader offensif capable de changer la donne au niveau européen – en particulier sur les questions monétaires, financières et sociales – et de faire de la France un modèle pour l'Europe. Nos analyses montraient que ce discours offensif – conforme au discours traditionnel des élites de gouvernement françaises adjugeant à la France un rôle moteur dans l'Union européenne – avait fait écho aux demandes des Français et participé au succès électoral de François Hollande.

Cette polarisation du discours européen des deux candidats des partis de gouvernement était alors un fait nouveau dans le paysage politique français. En 2007, les discours des deux candidats au second tour de

110. Céline Belot, Bruno Cautrès, Sylvie Strudel, « L'Europe comme enjeu clivant. Ses effets perturbateurs sur l'offre électorale et les orientations de vote lors de l'élection présidentielle de 2012 », *Revue française de science politique*, 63(6), p. 1 081-1 111, 2013.

l'élection présidentielle étaient, sur les questions européennes, quasiment identiques. Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy proposaient tous deux le modèle d'une Europe protectrice face aux effets de la mondialisation. La polarisation des discours observée en 2012 mettait donc en évidence l'émergence en France, comme dans d'autres pays européens dans la même décennie, d'un « vote sur enjeu européen » qui concernait non seulement les petits partis mais également les partis de gouvernement<sup>111</sup>. Les élections européennes de mai 2014 ont montré la persistance d'un tel vote sur enjeu européen dans de nombreux pays de l'Union européenne<sup>112</sup>. Il paraît dès lors probable, étant donné la saillance des questions européennes ces dernières années, que l'enjeu européen joue un rôle lors des scrutins à venir. Encore faut-il que les différents candidats soient en mesure de proposer aux Français un choix sur les questions européennes.

Aux extrêmes, le discours sur l'intégration européenne est déjà bien rodé. Le Front national formule d'élection en élection un discours où la souveraineté de la France est érigée en valeur fondamentale et où l'Union européenne est présentée comme à l'origine des nombreux maux dont souffre la France. À l'extrême gauche, l'incapacité du gouvernement grec de Syriza à résister aux mesures d'austérité imposées par les bailleurs de fonds européens et internationaux au début de l'été 2015 a renforcé la position d'une nécessaire rupture avec les institutions européennes actuelles considérées comme néolibérales. Cela passe par l'affirmation plus forte de la souveraineté nationale sur le plan monétaire et financier notamment. À l'inverse, dans le discours d'Europe Écologie-Les Verts (EELV), l'Union européenne est essentiellement présentée comme permettant la mise en œuvre de normes environnementales exigeantes. Elle reste également investie de fortes attentes en matière de politique étrangère.

111. Catherine De Vries, « Sleeping Giant: Fact or Fairytale? How European Integration Affects National Elections », *European Union Politics*, 8(3), p. 363-385, 2007 ; Catherine De Vries, Sara Hobolt, « EU Issue Voting in National and European Parliamentary Elections », in W. van der Brug, C. De Vreese (dir.), *Unintended Consequences of EU Parliamentary Elections*, Oxford, Oxford University Press, p. 101-124, 2016.

112. Oliver Treib, « The Voter Says no but Nobody Listens: Causes and Consequences of the Eurosceptic Vote in the 2014 European Elections », *Journal of European Public Policy*, 21(10), p. 1 541-1 554, 2014 ; Céline Belot, Virgine Van Ingelgom, « Les attitudes européennes ont-elles enfin joué un rôle dans les élections au parlement européen ? », *Revue européenne des sciences sociales*, 53(1), p. 49-78, 2015.

Pour les traditionnels partis de gouvernement, la partition à jouer est plus ardue que jamais. Dans un contexte où les questions européennes sont particulièrement saillantes, ils ne peuvent plus adopter, comme dans les campagnes électorales passées, une stratégie d'évitement des questions européennes. Ils se doivent donc d'exprimer une vision pour l'intégration européenne. À droite, et en particulier pour Les Républicains, la tentation pourrait être forte d'adopter une posture de retrait de certaines décisions européennes, semblable à celle revendiquée par Nicolas Sarkozy en 2012. Certains souligneront cependant que (1) cette stratégie a été perdante en 2012 et (2) que les Français, qui dans leur large majorité considèrent toujours l'appartenance de la France à l'Union européenne comme une bonne chose, attendront un choix européen plus ambitieux de la droite au pouvoir. Au Parti socialiste, il sera difficile de tenir le même discours qu'en 2012, le président Hollande n'ayant pas tenu ses promesses de candidat d'une renégociation du traité de janvier 2012 et d'une réorientation de l'Europe. En outre, son absence de la scène européenne a été particulièrement remarquée lors de la crise migratoire, Angela Merkel apparaissant souvent bien seule dans sa volonté de trouver une position concertée entre États membres dans le respect des valeurs humanitaires revendiquées par l'Union européenne. Il y a donc un vrai défi pour les candidats des principaux partis de gouvernement à pouvoir formuler un nouveau projet pour l'Union européenne, crédible pour les électeurs, et dont la France pourrait être le ou l'un des moteur(s).

### À la recherche d'un projet politique pour l'Europe...

Peuvent-ils pour cela s'appuyer sur les attentes de leurs électeurs potentiels à l'égard de l'intégration européenne ? L'enquête post-électorale « Régionales 2015 » met en évidence que les Français ayant de fortes probabilités de voter pour une formation de gauche<sup>113</sup> partagent un certain nombre de positions communes sur les questions européennes. Ils sont

113. L'enquête invitait les enquêtés à déclarer leurs chances de voter un jour pour cinq formations politiques (Front de gauche, Europe Écologie-Les Verts, Parti socialiste, Les Républicains et Front national) sur une échelle de 0 à 10. Seuls 2,5 % des individus ont déclaré n'avoir aucune chance de voter pour l'une des cinq formations.

plus nombreux que la moyenne des Français à reconnaître comme une bonne chose l'appartenance de leur pays à l'Union européenne et à considérer que la France a bénéficié de l'Union européenne. Par ailleurs, ils se distinguent également sur les questions européennes par leur plus forte propension que la moyenne à craindre les effets de l'intégration européenne sur la protection sociale et leur plus faible propension à redouter ses effets sur la perte de l'identité nationale et l'insécurité.

À l'inverse, les électeurs probables du Front national sont particulièrement nombreux à partager l'idée que l'appartenance de la France à l'Union européenne est une mauvaise chose et que la France n'a pas bénéficié de cette appartenance. Ils s'illustrent également par leurs fortes craintes à l'égard de la construction européenne quel que soit le sujet concerné. Chez les électeurs déclarant de fortes probabilités de vote pour LR, enfin, le positionnement sur l'intégration européenne est moins clairement marqué. Ils sont en effet partagés dans leur jugement concernant l'appartenance de la France à l'Union européenne, même si près de 70 % d'entre eux reconnaissent qu'elle en a bénéficié. Par ailleurs, s'ils craignent que l'intégration européenne ne conduise à la perte de l'identité nationale et de la culture française et à l'augmentation du nombre d'immigrés, ils sont cependant beaucoup moins nombreux à l'appréhender qu'au Front national. Ils se distinguent en outre par leurs relativement faibles craintes qu'avec la construction européenne il y ait moins de protection sociale en France.

Les attentes sur les questions européennes de son électorat potentiel permettent au FN de s'appuyer sur les positions déjà adoptées en demandant la tenue d'un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne mais sans prôner toutefois un discours de totale rupture avec le projet européen dans l'espoir d'attirer au-delà de cet électorat. À gauche, les résultats de l'enquête de 2015 permettaient d'envisager la possibilité d'un projet politique clair pour l'Union européenne, à condition toutefois de prendre radicalement ses distances avec la politique européenne de François Hollande. Le fait que deux de ses anciens ministres – Emmanuel Macron, soutenu par une partie du Parti socialiste, et Benoît Hamon, investi suite à la primaire – candidatent à la présidence n'a cependant pas

permis de clarifier la position du PS sur les questions européennes. Ainsi, Emmanuel Macron entend « renverser (...) le cours de l'Europe » et affirme à plusieurs reprises l'importance d'un « projet européen » pour « l'avenir » dans son programme, sans toutefois faire des propositions réellement novatrices par rapport à l'Union européenne dans sa forme actuelle. Benoît Hamon annonce quant à lui sa volonté de « refonder l'Europe » et se montre plus précis dans ses propositions – mutualisation d'une partie des dettes souveraines, taxe sur les transactions financières, lutte contre l'optimisation fiscale, plan d'investissement pour la transition écologique et économique – mais n'indique pas de quels moyens et mécanismes il disposera pour lui permettre de dépasser le stade des propositions. Par ailleurs, le rôle fort joué par Jean-Luc Mélenchon dans la campagne a contribué à rendre impossible l'expression d'un projet européen rassembleur à gauche. En effet celui-ci réclame, comme Marine Le Pen, un référendum sur la sortie de la France de l'Union, vilipende les décisions prises à Bruxelles et prône la désobéissance face au pacte de stabilité européen.

À droite, les données de l'enquête de 2015 montraient que l'adoption d'un vrai projet européen s'annonçait plus ardue bien qu'essentielle pour être en mesure de rassembler le plus largement possible, en particulier dans la perspective d'un second tour. Dans ce contexte, François Fillon n'a pas fait le choix d'un discours en menace de rupture avec l'Union, à l'inverse de Nicolas Sarkozy en 2012, mais plutôt celui, au-delà des questions économiques, d'un projet européen « identitaire », fondé sur la reconnaissance, la défense et la promotion des « valeurs de la civilisation européenne en Europe et dans le monde ». Il paraît cependant peu probable que la volonté de réconcilier les Français avec le projet européen à travers l'affirmation d'une identité européenne exclusive soit une réponse suffisante aux questionnements des électeurs sur les enjeux européens.

De fait, si un certain nombre de Français ont fait preuve ces dernières années d'opinions plus polarisées que par le passé sur les questions européennes, d'autres ont plutôt adopté des positions ambivalentes, voire indifférentes. Elles se nourrissent de la difficulté à trouver un sens aux

processus en cours et d'une forme de fatalisme sur les questions européennes comme sur les autres thèmes de politiques publiques<sup>114</sup>.

À cet égard, l'enquête « Régionales 2015 » montre qu'invités à indiquer le parti le plus capable de s'occuper de la construction européenne, 25 % des Français n'en désignent aucun. Concernant le chômage, ce chiffre atteint 38 %. À l'absence de projet politique clair pour l'Union européenne, au-delà d'un possible référendum sur le Frexit, pourrait dès lors répondre une forme d'indifférence politique qui, déclinée sur différents enjeux, constituerait le terreau d'une nouvelle augmentation de l'abstention. Il s'agit d'une hypothèse plausible concernant les scrutins du printemps 2015.

---

114. Virginie Van Ingelgom, *Integrating Indifference: A Comparative, Qualitative and Quantitative Approach to the Legitimacy of European Integration*, Essex, Ecpr Press, 2014..

## LA POLITIQUE DES POST-BABY-BOOMERS

---

### Vincent Tiberj

La jeunesse inquiète les responsables gouvernementaux, qu'ils soient de droite ou de gauche. La mobilisation étudiante contre la loi El Khomri, même si elle a été relativement faible a ainsi vu resurgir le spectre des mouvements d'antan : le mouvement contre le CPE en 2006, qui a brisé les marges de manœuvre et l'avenir politique de Dominique de Villepin, ou encore le mouvement lycéen de 1986, qui a acté le divorce entre le gouvernement Chirac et la jeunesse de l'époque. Sur la scène électorale, la jeunesse a suscité beaucoup d'interrogations lors de la succession des élections intermédiaires depuis 2014, en raison de sa faible participation électorale et de sa tentation d'un vote FN.

D'emblée, il est essentiel de rappeler qu'il n'existe pas une jeunesse, mais des jeunessees. Il n'y a pas grand-chose en commun (si ce n'est peut-être l'utilisation des réseaux sociaux) entre les jeunes en études et les jeunes qui tentent difficilement d'intégrer le marché du travail sans qualification, ou entre les jeunes des banlieues, les jeunes des campagnes et les jeunes des centres-villes.

Mais au-delà, s'accrocher à une lecture par la jeunesse, c'est penser naïvement que tout rentrera dans l'ordre une fois que le moratoire politique<sup>115</sup> sera achevé. C'est penser que la cassure avec le vote qu'on constate parmi les nouveaux électeurs n'a qu'un temps et qu'ils deviendront des électeurs assidus une fois qu'ils auront un emploi, un foyer et des enfants. C'est penser que la distance qu'ils entretiennent avec les partis et les responsables politiques se résorbera, alors que la défiance politique atteint des sommets. Se cantonner à une lecture par la jeunesse, donc par l'âge et le cycle de vie, est une erreur qui masque une transformation

---

115. Anne Muxel, *L'Expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.



politique beaucoup plus importante et durable, portée par le renouvellement générationnel.

Les citoyens qui viennent ne ressemblent pas aux citoyens d'hier et d'aujourd'hui. Ce grand changement n'est pas nécessairement négatif, mais il porte en lui des transformations majeures qui à terme vont profondément changer la manière dont la politique se fait en France. Désormais, presque un électeur sur deux appartient aux cohortes post-baby-boom. En 2012, 52 % des électeurs n'étaient pas en âge de voter en 1981 et 19,5 % n'étaient même pas nés au moment où François Mitterrand est arrivé au pouvoir. Ce chapitre esquisse certaines de ces transformations à l'œuvre<sup>116</sup>.

### Qui sont les post-baby-boomers ?

Je regroupe sous ce terme les citoyens nés dans les années 1960 et après. Ils sont aussi les « enfants de la crise » puisqu'ils n'ont jamais connu dans leur vie adulte autre chose que l'ère du chômage de masse débutée dans les années 1980, la montée de la précarité, la peur (et la réalité) du déclassement<sup>117</sup>, et le recul de l'État providence. En cela, la société et l'économie dans lesquelles ils ont grandi les différencient fortement des « générations dorées » du baby-boom<sup>118</sup> qui auront profité à plein, et jusqu'au bout pour nombre d'entre eux, des Trente Glorieuses et de leurs opportunités.

Ces post-baby-boomers sont amenés à prendre de plus en plus de place dans l'électorat. En 1990, les Français nés dans les années 1960 ne comptaient que pour 23,5 %. En 2000, ils sont 22,5 % auxquels on peut ajouter les 20,5 % d'électeurs nés dans les années 1970. En 2015, les électeurs nés dans les années 1960 sont 19,5 %, ceux nés dans les années 1970 pèsent 16 %, et ceux nés dans les années 1980 et 1990 comptent pour 21,5 %.

116. Vincent Tiberj, *Les Citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2017.

117. Camille Peugny, *Le Déclassement*, Paris, Grasset, 2009.

118. Louis Chauvel, *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

Outre leur nombre qui ne cesse de croître, les post-baby-boomers se caractérisent par un niveau de diplôme qui restait impensable pour nombre de leurs aînés. On compte 30 % de diplômés du supérieur et 16 % de bacheliers dans la cohorte 1961-1970, 43 % d'universitaires et 20 % de bacheliers dans la cohorte 1971-1980, et 28 % d'universitaires et 28 % de bacheliers parmi les individus nés après 1980, dont beaucoup sont encore en études. À titre de comparaison, la cohorte née dans les années 1940 comprend seulement 10 % d'universitaires et 10 % de bacheliers.

Une autre caractéristique de ces post-baby-boomers est leur rapport au religieux. Dans l'électorat de 2015, les catholiques pratiquants ne comptent plus que pour 7 % des électeurs et les pratiquants occasionnels 16,5 %. Parmi les électeurs nés dans les années 1970, ils sont désormais 4 % et 13 % ; parmi les électeurs nés dans les années 1980, 5 % et 11,5 %. Les « jeunes » de La Manif pour tous ne sont guère représentatifs de leur génération. En revanche, les athées représentent 41 % de la cohorte 1971-1980 et 49 % de la cohorte née après 1981, tandis que les musulmans gagnent en importance, mais restent très minoritaires (5 % et 8 % de ces cohortes).

### Que veulent les post-baby-boomers ?

Parce que les commentateurs se focalisent sur l'âge et pas assez sur la comparaison dans le temps, les débats tournent trop souvent autour de la droitisation de la société française. Cette droitisation serait nourrie par un double effet du vieillissement. Au niveau individuel, on deviendrait plus conservateur avec l'âge ; au niveau agrégé, comme la population française vieillit, son centre de gravité serait de plus en plus défavorable à la gauche. Ces deux affirmations sont fausses. Les évolutions des valeurs indiquent un autre mouvement, une nouvelle fois attesté par l'enquête « Régionales 2015 » (tableau page suivante).

### Les valeurs des électeurs français après les régionales de 2015

	Avant 1941	1941- 1950	1951- 1960	1961- 1970	1971- 1980	Après 1980
Priorité de l'économie dans les prochaines années : augmenter les salaires	51 %	54 %	56 %	56 %	59 %	64 %
Pas d'accord : il faudrait réduire le nombre de fonctionnaires	36 %	39 %	49 %	50 %	54 %	62 %
Pas d'accord : les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment	44 %	48 %	52 %	48 %	39 %	45 %
Pour faire face aux difficultés économiques : l'État contrôle plus les entreprises	28 %	28 %	38 %	34 %	40 %	45 %
Pas d'accord : il faudrait rétablir la peine de mort	65 %	69 %	67 %	68 %	67 %	74 %
D'accord : Il est normal que des couples homosexuels puissent adopter des enfants	40 %	42 %	57 %	63 %	65 %	72 %
Pas d'accord : il y a trop d'immigrés en France	35 %	41 %	46 %	49 %	52 %	60 %
D'accord : les musulmans français sont des Français comme les autres	79 %	84 %	86 %	88 %	91 %	92 %

En 1988, les électeurs nés dans les années 1940 étaient 63 % à soutenir le rétablissement de la peine de mort et 70 % considéraient qu'il y a trop d'immigrés en France ; ils avaient entre 38 et 48 ans. En 2015, les mêmes ont désormais entre 65 et 74 ans ; seulement 31 % d'entre eux plaident pour la peine capitale et 59 % considèrent qu'il y a trop d'immigrés. On peut vieillir biologiquement, mais s'ouvrir dans le même temps.

En matière économique, les post-baby-boomers ne sont pas plus libéraux que le reste des électeurs, au contraire. En 2015, les baby-boomers sont généralement les plus libéraux : parmi les électeurs nés

avant 1961, 28,5 % veulent plus de contrôle des entreprises par l'État contre 40 % parmi ceux nés dans les années 1970 et 45 % parmi ceux nés dans les années 1980 et après. Parmi les baby-boomers, seulement 63 % considèrent qu'il y a trop de fonctionnaires contre 50 % parmi les électeurs nés dans les années 1950, 46 % parmi ceux nés dans les années 1970 et 38 % parmi les électeurs nés après 1980.

En matière de mœurs, plus une cohorte est jeune, plus elle est culturellement ouverte. Ainsi l'essentiel de l'opposition à l'homoparentalité se retrouve parmi les cohortes nées avant 1941 ou dans les années 1940. De la même façon, la xénophobie touche d'abord les plus vieilles cohortes. De fait, Non seulement la société française ne se droitise pas sur le long terme, mais le jeu du renouvellement générationnel s'oppose à la montée du conservatisme.

### Une nouvelle culture politique

Un tel profil de valeurs devrait conduire au vote de gauche. C'est effectivement ce qui s'est produit au second tour de la présidentielle de 2012, où François Hollande a réalisé ses meilleurs scores parmi toutes les cohortes nées après 1960, tandis que Nicolas Sarkozy recueillait une majorité des suffrages chez les électeurs nés dans les années 1940 et avant. Pourtant, les régionales de 2015 marquent une érosion pour la gauche chez les post-baby-boomers (tableau ci-dessous).

### Le vote des cohortes au premier tour des élections régionales

	PS	Gauche non socialiste	Droite et centre	FN	Abstention	Total
Avant 1941	17	1	35	14	34	100
1941-1950	18	8	29	18	27	100
1951-1960	15	11	23	19	32	100
1961-1970	15	8	18	22	37	100
1971-1980	11	7	20	20	42	100
Après 1980	14	7	12	11	56	100

Le résultat le plus important est celui de l'abstention. Plus une cohorte est récente, plus elle déclare s'être abstenue. Cette tentation de l'abstention n'est pas qu'un effet du cycle de vie comme on pourrait le penser, mais en fait une transformation du rapport au vote. Ces électeurs sont moins sensibles à la notion de « devoir civique » et de plus en plus des votants intermittents. D'ailleurs un tiers des post-baby-boomers considèrent désormais que le vote est un droit alors que 20 % des électeurs nés dans les années 1940 et 16 % de ceux nés avant pensent ainsi. Là où les membres des générations anciennes votent très régulièrement, quel que soit le scrutin, les post-baby-boomers ne se déplacent que s'il y a de l'enjeu, notamment lors de la présidentielle. Pour ces électeurs, l'abstention peut être « désintéressée », les enjeux des régionales restant obscurs, mais elle peut aussi être « exprimée », en envoyant un message de protestation à l'égard du gouvernement : 68 % des électeurs nés après 1960 qui se placent à gauche sur l'axe gauche/droite ne se sont pas déplacés aux urnes.

La gauche de gouvernement n'est pas la seule à avoir des difficultés face aux post-baby-boomers. C'est encore plus flagrant pour la droite classique : Les Républicains font jeu égal avec le FN parmi les cohortes 1961-1970, 1971-1980, 1981 et après, et ne dominent le FN que parmi les individus nés avant 1951. Pour cette droite, c'est un vrai enjeu démographique dont on retrouve trace dès 2002 : ses réserves de voix se trouvent dans les cohortes les plus anciennes, qui sont amenées à quitter la scène tandis que les post-baby-boomers, quand ils votent, choisissent majoritairement la gauche ou le FN.

Cette population des post-baby-boomers n'est pas apathique ni apolitique, c'est même la population dont le potentiel de participation est le plus fort. Mais c'est aussi la population la plus rétive aux formes de la démocratie partisane classique. Une nouvelle culture politique est en train d'émerger dans laquelle la « participation dirigée par les élites<sup>119</sup> » est en train de disparaître au profit d'une participation plus autonome et distante. Si les responsables politiques ne le comprennent pas, le divorce avec les post-baby-boomers risque bien d'être consommé.

119. Ronald Inglehart, *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

## VERS UN NOUVEL ORDRE ÉLECTORAL ?

**Pierre Martin**

Les élections régionales de décembre 2015, après les départementales de mars 2015 et les européennes de mai 2014, dessinent incontestablement *un nouveau paysage politique en France*. Il est encore trop tôt pour en conclure que ce nouveau paysage politique correspond à la cristallisation d'un *nouvel ordre électoral*<sup>120</sup> clôturant la phase de réalignement ouverte par les élections de rupture de 2007, et surtout pour en connaître les caractéristiques définitives. Mais une nouvelle donne s'est imposée.

### Un nouveau paysage politique

Confirmant les résultats des européennes et des départementales, les élections régionales ont manifesté l'existence d'un nouveau paysage politique. La percée du Front national, qui s'affirme comme la première force électorale française, en est l'élément central. Cette percée du FN bouleverse la structure de la compétition partisane. Depuis les années 1980, celle-ci était essentiellement dominée par un affrontement bipolaire entre le Parti socialiste et la droite parlementaire (RPR/UDF, puis UMP), avec un FN minoritaire et isolé à l'extrême droite, qui pouvait au mieux se maintenir au second tour en triangulaire. Cette structure de compétition partisane, dont le PS et l'UMP étaient la clé de voûte, a perduré jusqu'aux élections municipales de mars 2014 comprises. C'est la percée du FN lors des européennes de mai 2014, arrivant en tête (24,9 %) devant l'UMP (20,8 %) et reléguant le Parti socialiste à une lointaine troisième place (14 %), qui y a mis fin en inaugurant une compétition « tripartite » pour les deux premières places (les seules qualificatives pour le second tour de la présidentielle).

120. Un ordre électoral est un ensemble constitué d'un système partisan, de rapports de forces électoraux, d'une structure d'enjeux et d'un mode de fonctionnement des institutions, relativement stable durant une période de temps assez longue, dite période de politique ordinaire, entre deux réalignements électoraux.

Cette structure tripartite de la compétition partisane a été confirmée par les résultats des départementales et des régionales de 2015. Au second tour des départementales, non seulement la proportion de triangulaires a fortement augmenté par rapport aux cantonales de 2011 (14,6 % contre 1,7 %), mais la nature des duels a elle-même été transformée. Les duels opposant la gauche et la droite UMP et alliés n'ont plus représenté que 41 % du total des duels, contre 74 % en 2011, alors que les duels opposant le FN à la droite sont passés de 8 % à 33 % des duels, ceux opposant le FN à la gauche restant stables à 18 %. Ainsi, le cas de figure classique d'un duel gauche/UMP et alliés ne s'est plus retrouvé que dans 33 % des configurations de second tour, contre 71 % en 2011.

Ce bouleversement de la structure de la compétition partisane a été conforté par les régionales. À l'issue du premier tour, le cas de figure classique (droite LR-UDI et PS-DVG en tête) ne s'est réalisé que dans 4 régions sur 13, contre 21 sur 22 en 2010 ; dans 8 régions les deux listes arrivées en tête étaient le FN et la droite LR-UDI (7), ou le FN et le PS (1). Puis, comme aux départementales quelques mois plus tôt, les résultats du second tour ont confirmé l'incapacité du FN à l'emporter *in fine* face à la droite parlementaire (UMP<sup>121</sup>-UDI-MoDem) ou au PS : 27 cantons (2,4 %) sur 1 107 au second tour de mars et aucune région en décembre.

Le tableau page suivante, qui décrit la configuration du premier tour des élections législatives depuis 1958 et des régionales de 2015, avec les deux candidats arrivés en tête, illustre ce bouleversement de la structure de la compétition partisane. Alors que les années 1960 voient l'imposition d'une structure d'opposition gauche/droite avec une gauche dominée par le PS à partir de 1981, les élections de 2015 marquent l'apparition brutale d'une nouvelle configuration où les affrontements droite/FN sont plus fréquents que l'ancienne configuration prioritaire PS/droite, qui ne représente plus qu'un tiers des cas.

**La configuration du premier tour des législatives (1958-2012) et des régionales (2015) (deux candidats en tête, en % des circonscriptions législatives)**

	1958	1962	1967	1968	1973	1978	1981	1986	1988	1993	1997	2002	2007	2012	2015
<b>Gauche / Droite classique européenne</b>															
PCF / Droite	27,5	38,9	38,6	39,3	36	25,1	3,8	0,5	1,3	7,2	3,8	5,6	4,5	0,9	-
GNC / Droite	25,8	21,5	32,8	40,2	39,4	56,8	82,5	91,4	90,9	63,0	78,2	85,0	90,5	87,2	33,9
PCF / GNC	11,0	8,6	5,3	0,9	5,8	10,5	13,5	4,9	5,0	0,9	2,3	0,7	0,4	2,4	0,6
GNC / GNC	0,4	0,9	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droite / Droite	35,3	30,1	23,0	19,7	18,8	7,6	0,2	1,4	0,9	9,0	0,7	2,5	4,0	1,1	-
<b>Front national</b>								0,4	0,2	17,8	9,0	4,5	0,2	2,4	41,6
PCF / FN	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,4	0,4	2,2	0,4	-	0,2	0,2
GNC / FN	-	-	-	-	-	-	-	1,3	1,1	0,4	3,6	1,1	0,2	5,0	23
<b>Autres</b>															
Droite / Nationalistes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,4	0,2
GNC / Nationalistes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6
Écologistes / Droite	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	-	-	-	-	-
<b>Bilan</b>															
Gauche / Droite	53,3	60,4	71,4	79,5	75,4	81,9	86,3	91,9	92,2	70,2	82,0	90,6	95,0	88,1	34,5
FN / Forces du système	-	-	-	-	-	-	-	1,7	1,3	18,2	12,6	5,6	0,4	2,8	64,6

NB : Le sigle GNC désigne la gauche non communiste (PS, radicaux, divers gauche ou écologistes soutenus par le PS). Les forces du système désignent les forces de gauche et la droite classique.

**Du paysage politique à l'ordre électoral : deux rappels historiques**

La cristallisation d'un nouvel ordre électoral marque la fin d'une phase de réalignement<sup>122</sup>. Si chaque phase de réalignement peut être décrite comme correspondant au passage d'un ordre électoral à un autre, avec d'abord l'effondrement de l'ancien ordre électoral (la rupture), puis une phase chaotique (la phase de réalignement) et enfin la cristallisation d'un nouvel ordre électoral (le réalignement), la cristallisation d'un nouvel ordre électoral correspond à la stabilisation dans la durée du paysage politique qui s'est manifesté lors de l'élection de réalignement. C'est seulement

121. Les Républicains (LR) depuis le 5 mai 2015.

122. Pierre Martin, *Comprendre les évolutions électorales. La théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

quand on a pu constater cette stabilisation que l'on peut conclure à l'existence d'un nouvel ordre électoral. Ce délai est en général de plusieurs années, comme nous allons le voir dans les deux cas des réalignements précédents sous la V<sup>e</sup> République, 1958-1962 et 1981-1984.

Le référendum d'octobre et les élections législatives de novembre 1962 constituent le moment de réalignement qui clôt la phase de réalignement ouverte par la rupture de 1958. Le nouvel ordre électoral de la période politique 1962-1981 est marqué par une domination de la droite sans alternance gauche/droite, par une dynamique d'alliances électorales bipolaires gauche/droite, entre communistes et gauche non communiste d'une part, et gaullistes et droite non gaulliste d'autre part, par l'imposition d'une logique présidentielle, et par un fonctionnement parlementaire marqué par l'affrontement majorité/opposition. Mais si l'on peut dire maintenant que 1962 fut le moment décisif de la cristallisation du nouvel ordre électoral, avec la victoire du général de Gaulle au référendum et aux législatives, la défaite du cartel des « non » et les désistements à gauche entre les deux tours, cela n'était pas certain sur le moment. La dynamique de l'union de la gauche n'a été rendue irréversible qu'après la présidentielle de 1965, avec le relatif succès de la candidature d'union de la gauche de François Mitterrand, et il a fallu attendre l'élection présidentielle de 1969 pour avoir la preuve, avec la victoire de Georges Pompidou sur Alain Poher, que la dynamique présidentielle de la V<sup>e</sup> République pouvait survivre au retrait de son fondateur.

Après la rupture de 1981, les élections européennes de 1984 peuvent être considérées comme l'élection de réalignement qui marque la fin de la phase de réalignement. Avec l'émergence du FN à plus de 10 %, elles fixent les grandes lignes d'un nouvel ordre électoral marqué par l'affirmation de l'opposition gauche/droite, par la domination du PS sur une gauche minoritaire, celle du RPR puis de l'UMP sur la droite parlementaire, l'isolement du FN à l'extrême droite, par des alternances gauche/droite systématiques et par de fréquentes cohabitations. Cependant, il a fallu attendre les cantonales de 1985 et les législatives de 1986 pour avoir la certitude que la percée du FN en 1984 n'était pas aussi éphémère que celle du poujadisme en 1956. De plus, c'est seulement à

la fin de l'année 1986 que le rétablissement du scrutin majoritaire par la nouvelle majorité RPR-UDF a ressuscité la dynamique d'affrontement bipolaire. Enfin, l'isolement du Front national par le reste de la droite n'avait rien d'évident jusqu'en 1988. Le RPR et l'UDF ont accepté des alliances locales avec le FN aux municipales de 1983 (Dreux) et aux régionales de 1986 dans toutes les régions où cela leur était nécessaire. Au second tour de la présidentielle de 1988, Jean-Marie Le Pen a appelé à voter pour le candidat de droite Jacques Chirac et aux législatives un accord officieux a été conclu entre l'UDF-RPR et le FN en Provence-Alpes-Côte d'Azur, aboutissant à l'élection d'une députée FN dans le Var. C'est seulement à partir de 1989-1990 que la politique d'isolement du FN est définitivement mise en œuvre par la droite.

## Conclusion

Depuis les européennes de mai 2014 une nouvelle configuration partisane s'est installée dans laquelle trois forces politiques sont susceptibles d'arriver dans les deux premières positions (PS-DVG, LR-UDI, FN), avec un FN en situation de force. Ainsi, pour la présidentielle, l'élection phare du système politique français, le PS et Les Républicains sont en concurrence pour participer au second tour face au FN, qui paraît le plus assuré de se qualifier. Comme le FN reste une force impuissante, massivement rejetée par une majorité de l'opinion et incapable de l'emporter au second tour, en particulier en duel, la compétition au premier tour entre le PS et la droite LR-UDI devient cruciale. La logique du mode de scrutin à deux tours est renversée : le premier tour devient le tour décisif, déterminant qui l'emportera face au FN au second. Cette situation permet paradoxalement au PS et à LR d'accroître leur pression à l'union dès le premier tour sur leurs concurrents et alliés potentiels au sein de leurs camps respectifs : s'ils se présentent de manière autonome, ils peuvent être accusés d'être responsables de l'absence de leur camp au second tour.

Au final, un système partisan tripartite semble émerger dans la vie politique française, où trois forces seraient en compétition pour arriver en tête au premier tour et pouvoir se qualifier pour le second, en

particulier lors de la présidentielle, mais où le PS et LR conserveraient le monopole de la capacité à gagner l'élection et à offrir des carrières politiques attractives. Dans ce cadre, il est naturel de se demander si nous n'assistons pas, depuis les européennes de 2014, à la cristallisation d'un nouvel ordre électoral marqué par l'émergence d'un « tripartisme<sup>123</sup> ». Toutefois, avant de conclure à la structuration effective d'un nouvel ordre électoral tripartite en 2014-2015 mettant fin à la phase de réalignement ouverte en 2007 et correspondant au début d'une nouvelle période de politique ordinaire, il faut faire preuve de prudence. Il y a d'importants éléments de fragilité dans cette nouvelle configuration partisane qui nous interdisent de conclure d'ores et déjà à sa stabilisation.

Tout d'abord, la dénationalisation des conditions d'affrontement électoral pourrait avoir des conséquences déstabilisatrices sur le PS et la droite LR-UDI : selon les endroits, les candidats LR-UDI sont contraints de rechercher au second tour les voix de gauche ou du FN, et les candidats PS les voix de LR-UDI ou du reste de la gauche. De plus, le FN lui-même n'est nullement dans une situation satisfaisante avec ses échecs massifs aux seconds tours des départementales et des régionales. Pour sortir de son isolement et faire reculer la forte hostilité qu'il suscite dans la majorité de l'opinion, il pourrait être conduit à des évolutions en profondeur, sinon à des remises en cause. Ces changements éventuels ne seraient pas sans effets sur l'ensemble des autres forces politiques, le FN étant un élément fondamental de la structuration de tout ordre électoral en France depuis 1984. La fragilité de la situation à gauche est un troisième élément majeur d'incertitude. Le très fort niveau d'impopularité du pouvoir socialiste, ainsi que les divisions profondes au sein de la gauche que suscite sa politique, au niveau économique et social évidemment, mais aussi plus récemment au niveau sécuritaire et culturel, pourraient remettre en cause l'unité du PS et sa capacité à rester la force dominante à gauche. Les données dont nous disposons à la veille du premier tour de l'élection présidentielle indiquent que le bouleversement des configurations de premier tour que

marquaient les scrutins de 2014 et 2015 n'était qu'une étape dans une transformation plus générale. Les élections législatives de juin 2017 auront certainement des configurations de premier tour très différentes à la fois de celles d'avant 2015 (confirmation du bouleversement) mais aussi de celles des régionales de 2015 (poursuite de la transformation). Seules les élections suivantes pourront nous indiquer si la nouvelle configuration des législatives de 2017 sera suffisamment stable pour que l'on puisse parler d'un nouvel ordre électoral.

---

123. Ce terme de tripartisme, qui concerne le système partisan, ne doit pas être confondu avec la notion de tripartition, qui se rapporte à la division dans l'électorat entre l'ensemble de la gauche, la droite parlementaire et l'extrême droite. Cf. Pierre Martin, « L'avenir du tripartisme », *Revue politique et parlementaire*, 1075, p. 103-108, 2015.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Dynamiques d'opinion et thèmes à l'agenda</b> .....	13
Une spirale autoritaire, <i>Vincent Tiberj</i> .....	15
Le mouvement écologiste, <i>Simon Persico</i> .....	21
Les logiques de la défiance, <i>Emiliano Grossman</i> .....	29
Hommes et femmes face au politique, <i>Anja Durovic</i> .....	35
<b>Les électorats partisans en 2015</b> .....	45
Les dynamiques de la participation, <i>Florent Gougou</i> .....	47
Les électeurs de gauche, <i>Florent Gougou</i> .....	55
Les électeurs de droite, <i>Nicolas Sauger</i> .....	61
Les électeurs du Front national (2012-2015), <i>Nonna Mayer</i> .....	69
<b>Les logiques de vote en 2015</b> .....	77
La compétence des partis et le vote, <i>Isabelle Guinaudeau</i> .....	79
Les Français dans tout leur État :	
les effets de la défiance, <i>Adrien Degeorges</i> .....	87
Les traces de La Manif pour tous, <i>Manon Reguer-Petit, Léa Morabito</i> .....	95
La France des périphéries, <i>Joël Gombin</i> .....	107
La place du Front national	
dans le système politique, <i>Raul Magni-Berton</i> .....	113
<b>La situation politique à la veille des élections de 2017</b> .....	121
Une démocratie mal en point ?, <i>Camille Bedock</i> .....	123
Les Français et l'intégration européenne, <i>Céline Belot</i> .....	131
La politique des post-baby-boomers, <i>Vincent Tiberj</i> .....	139
Vers un nouvel ordre électoral ?, <i>Pierre Martin</i> .....	145

COLLECTION DIRIGÉE PAR GILLES FINCHELSTEIN  
ET LAURENT COHEN

© ÉDITIONS FONDATION JEAN-JAURÈS  
12, CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS

© FEPS - FONDATION EUROPÉENNE D'ÉTUDES PROGRESSISTES  
40, RUE MONTOYER - 1000 BRUXELLES

Une publication conjointe de la Fondation Jean-Jaurès  
et de la Fondation européenne d'études progressistes,  
avec le soutien du Parlement européen



Réalisation : REFLETS GRAPHICS  
Imprimé en France par l'imprimerie BURELOR  
AVRIL 2017





# La déconnexion électorale

## Un état des lieux de la démocratie française

Depuis une décennie, la succession des crises a mis toutes les démocraties sous tension. Impensables, l'élection de Donald Trump et le Brexit ? Pourtant, ils se sont produits. En France, alors que la campagne présidentielle est parasitée par les « affaires », les interrogations sur l'avenir de la démocratie se multiplient. Marine Le Pen peut-elle arriver au pouvoir ? Les institutions de la V<sup>e</sup> République sont-elles condamnées ? Que veulent les citoyens ? En revenant sur les dynamiques électorales du quinquennat de François Hollande, cet ouvrage livre un éclairage indispensable sur ces questions cruciales, et bien d'autres.

**Florent Gougou** est maître de conférences en science politique à Sciences Po Grenoble et chercheur à PACTE.

**Vincent Tiberj** est professeur des universités associé, Sciences Po Bodeaux (Centre Émile Durckheim).

Cet essai présente les résultats d'une enquête par sondage académique qui a été réalisée pour la première fois, en 2015, après des élections régionales. Menée par Sciences Po Paris avec le soutien du Service d'information du gouvernement et de la Fondation Jean-Jaurès, cette enquête a été administrée par TNS-Sofres.